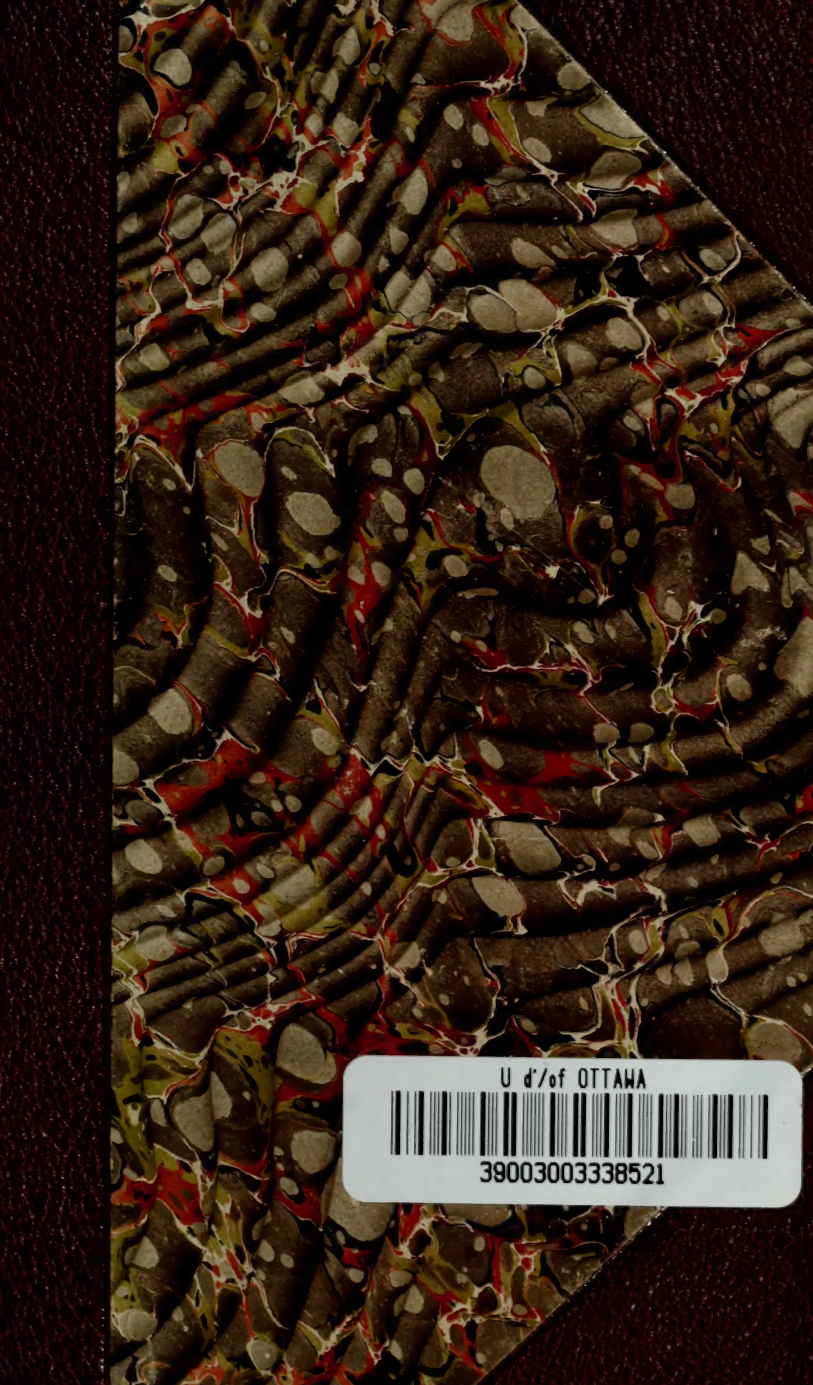
U d'/of OTTAWA
39003003338521

VEUILLOT.

DU MÊME AUTEUR

La Souricière, roman in-16, Perrin éditeur.

Prolégomènes à l'Esthétique, in-8°, à la Librairie des Saints-Pères.

Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France in-8°, Leroux éditeur.

Benvenuto Cellini à la Cour de France, recherches nouvelles, in-8°. Leroux éditeur.

French Painting in the XVI. century, in-16, illustré, Duckworth éditeur à Londres.

Les impostures de Lenoir, in-12, Sacquet-Schemit éditeur.

Critique et Controverse sur différents points de l'histoire des arts, Schemit éditeur.

Fontainebleau, in-8°, illustré, Laurens éditeur.

L'Hôtel des Invalides, in-18, illustré, Laurens éditeur.

Les Primitifs français, in-12, illustré, Laurens éditeur.

Portraits des Rois et des Reines de France, in-16, illustré, Bureaux de l'Action Française.

Impressions d'un Révoqué, in-16, Librairie des Saints-Pères.

La Vie et les Bonnes Œuvres du Commandant Chatelain, in-16, Librairie des Saints-Pères.

Choix de moralistes français du XVII^e^, du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle, in-16, Poussielgue éditeur.

Extraits de Voltaire et des principaux prosateurs du XVIII^e^ siècle, in-16, Poussielgue éditeur.

Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIX^e^ siècle, in-16, Nouvelle Librairie Nationale.

Les Préjugés, ennemis de l'Histoire de France, 2 vol. in-12. Nouvelle Librairie Nationale.

EN COLLABORATION.

La Basse Normandie (Guide artistique et pittoresque), in-16, Delagrave éditeur.

TRADUCTION.

REYNOLDS. **Discours sur la peinture et Voyages pittoresques,** trad. de l'anglais, in-8°, illustré, Laurens éditeur.

W. MARTIN. **Gérard Dou, sa Vie et son Œuvre,** trad. du hollandais, in-8° illustré, Jouve éditeur.

MO.
lon

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE
Chaire Rivarol.

LOUIS DIMIER

VEUILLOT

J'ai quelque idée que, si Veuillot vivait encore, il préférerait le moment où nous sommes, malgré ses misères inouïes, à l'époque de la monarchie de Juillet et aux dix dernières années du second Empire. Il verrait avec espoir la fin prochaine de ce qu'il a le plus haï, la fin du parlementarisme bourgeois et du catholicisme libéral.

Jules LEMAITRE.
(*Les Contemporains*, VI^e^ série.)

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

NOUVELLE
LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES
PARIS

Il a été tiré de cet ouvrage dix exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder Zonen.

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS.

PQ
2471
V7Z65
1912

A LA MÉMOIRE

D'AUGUSTE ROUSSEL

ET DE L'AMITIÉ QUI NOUS LIAIT

CETTE HISTOIRE

DU MAITRE DONT IL FUT LE DISCIPLE

FIDÈLE

EST DÉDIÉE.

INTRODUCTION

A l'heure où j'achève ce livre, un organe religieux m'apporte cette définition de la presse catholique : « La presse strictement religieuse, et qui n'a pas d'autre but que d'édifier et d'instruire les fidèles... » Au commencement d'un livre consacré à l'histoire du plus grand des journalistes catholiques, cette définition vient à point pour provoquer la réflexion.

Deux choses en sont exclues, qui cependant appartiennent à la presse prise en général : c'est la polémique et l'action. Avec la presse prise en général, Veuillot se les est proposées, et pendant le siècle écoulé elles ont appartenu au genre de presse dont Veuillot réalisa la perfection. S'est-il trompé en cela, et devons-nous reconnaître que qui dit catholique, religieux, même quand il s'agit de presse, interdit les éclats de la bataille quotidienne, interdit d'entreprendre sur les événements par la voie de l'opinion et des organes publics ?

Il y a de nos jours des hommes qui le répètent et

qui le croient ; au temps de Veuillot plusieurs feignaient de le croire. En réfutant ceux-là j'atteindrai deux objets : dégager la leçon qu'on doit tirer de ce livre, et détruire une erreur courante.

Non vraiment, la presse catholique ne saurait être renfermée dans le dessein d'édifier et d'instruire, par la raison palpable que pour ce double office on n'a pas besoin d'un journal. Des propos édifiants, des enseignements ne tirent aucun avantage d'être publiés au jour le jour et découpés en feuilles d'information. La publication quotidienne est inutile à cet objet ; les livres et les brochures suffisent à le remplir. Même ce n'est pas assez dire ; ce que le livre et la brochure font en ce genre parfaitement, le journal le fait mal.

Il est court, il agit par coups interrompus, il se fait entendre dans le tumulte ; toutes choses contraires à ceux qui ne chercheraient qu'à édifier et à instruire les lecteurs. L'édification demande du recueillement, l'instruction pure suppose une force et une constance d'application qu'on n'accorde presque pas au journal. Ainsi l'une et l'autre n'y peuvent que perdre ; elles s'y dégradent. C'est la raison qui fait que quelques-unes de nos petites feuilles religieuses tombent intellectuellement si bas. Elles s'imaginent remplacer le prêche, donner la lecture spirituelle ; sur un papier de journal on ne peut éviter que ces

nécessaires et vénérables choses ne dégénèrent en redites ou en enfantillages, en niaiserie et en platitude. Loin d'édifier, le ton béat de ces feuilles n'opère que l'engourdissement et la fadeur ; au lieu d'instruire, comme elles craignent de rester au-dessus du plus ignorant de leurs lecteurs, elles contribuent à l'ignorance commune.

Ainsi le devoir dans lequel on prétend enfermer la presse religieuse, aboutit à l'anéantir. Ce qu'on veut qu'elle fasse uniquement, elle est incapable de le bien faire. C'est un avertissement de ne pas mêler les genres, de ne pas confondre la presse avec le catéchisme, le journaliste avec le pasteur, ce qui dans son essence est levier d'opinion, avec les organes consacrés de l'apostolat et de l'autorité.

La presse est un levier d'opinion. Elle ne peut être que cela ; elle ne peut servir que sous cette forme. Il y a une opinion catholique ; hors de l'opinion catholique, il y a une opinion qu'on peut influencer dans le sens de ce que recherche l'opinion catholique : une presse catholique est donc possible.

Faut-il souhaiter qu'elle soit ? C'est demander si l'Eglise peut se désintéresser de l'état de l'opinion. En fait elle est bien loin de s'en désintéresser, puisque, par la bouche du pape, des évêques, des curés, elle ne cesse de réclamer de bons journaux.

Ces journaux, catholiques de conduite et d'inten-

tion, ne peuvent éviter les mêmes nécessités qui gouvernent les autres journaux. Leur efficacité dépendra du soin qu'ils prendront de se tenir en contact avec l'opinion, d'intéresser sa curiosité et ses passions, de guetter ses entraînements et ses retours, non pour les servir, mais pour les dominer, soit en frappant au bon moment quelque grand coup, soit en préparant de longs effets par quelque insistance bien placée : toujours en maintenant le pied de guerre, deux fois nécessaire à la presse catholique, et parce que ce qu'elle défend est attaqué, et parce que seule la bataille bien menée réveille et entraîne l'opinion.

Il faudra se battre. De plus comme on ne fait la guerre que pour obtenir la paix, le journal, s'il est sagement conduit, ne bornera pas son ambition à discipliner l'opinion : par l'opinion, son but dernier sera d'agir sur les institutions et d'en ôter ce que condamne l'Eglise. Même ce souci risquera d'être plus grand dans un journal catholique qu'ailleurs : les catholiques sachant mieux que personne qu'on ne fonde pas sur l'opinion, qu'elle est inconstante et sans mémoire, et qu'il importe de prendre des sûretés contre elle, par les sanctions de fait que la faveur de l'opinion elle-même, dans quelque heureux moment, aura rendues possibles. Nous voilà loin de la presse uniquement édifiante.

Avouons que celle que je dépeins, la seule qui

compte, offre des dangers. Nulle part on n'en voit mieux la preuve que dans l'histoire de l'écrivain qui sut lui donner toute son ampleur. Spécifier ces dangers est donc de mon sujet.

La presse catholique, telle qu'il convient de la faire, a pour effet de constituer, auprès des pouvoirs réguliers de l'Eglise, des foyers de grande influence, représentés par les journaux : influence dont le favorable effet n'a d'autre garantie que la docilité individuelle du rédacteur. Ce levier puissant, cette force immense, pourra-t-on éviter qu'elle ne se trouve quelquefois en différend avec les pasteurs légitimes, curés ou évêques, avec le pape lui-même ? Je suppose des points où ce différend soit libre, mais où cependant l'autorité souhaitera que sa direction ne rencontre pas d'obstacle. Comment se fera-t-elle obéir de la presse catholique ? S'armer contre le fidèle qui dirige le journal des sanctions d'Eglise, serait trop ; interdire le journal est chose plus grave encore, puisqu'elle atteint des écrits à paraître et condamne jusqu'aux intentions. La menace d'une telle interdiction, le régime de risques semblables, encourus autrement que par exception, dégoûterait d'essayer de la presse catholique. Chacun y renoncerait d'abord. Ajoutez que l'interdiction émanant des évêques ne peut raisonnablement s'étendre qu'à leurs diocèses : en sorte que ce qu'on interdit d'un côté, étant

autorisé, peut-être encouragé de l'autre, ne passera pas même pour suspect aux yeux de l'opinion catholique. Ainsi toutes les sanctions sont vaines ou excessives. L'alternative est si étroite, qu'après quatre-vingts ans de journalisme catholique, où ces inconvénients se sont souvent fait sentir, la question des rapports réguliers de la presse catholique avec la hiérarchie n'est pas réglée. Plusieurs fois on s'est proposé d'y pourvoir ; mais la difficulté a fait y renoncer.

Un mot de Veuillot lui-même la résume assez bien. Comme, en 1870, Mgr Dupanloup menaçait « une certaine presse », à cause de la guerre d'opinion qu'elle menait en faveur de l'infaillibilité : « Prétendre, dit Veuillot, que nous devions nous taire, s'est trop exiger pour le temps où nous vivons. Quand on ne peut ni ne veut imposer silence à tous les journaux, il n'est ni possible ni nécessaire de l'imposer à *une certaine presse*. »

Telle est bien la question. Dans le tapage des journaux, sans frein, sans règle et sans mesure, dans le choc tumultueux des opinions diverses, où le mal triomphe avec facilité, estime-t-on que la presse catholique, armée pour tenir tête, doive disparaître ?

Aux dangers créés par ce tapage, ce serait en ajouter un autre : celui de laisser l'intérêt catholique sans organe devant l'opinion. Qu'on laisse donc la

presse catholique vivre, et qu'on lui permette d'exister selon le mode commun de la presse ; qu'on lui souffre la polémique, qui la fait accuser de manquer de charité, l'action publique qui la met en soupçon de s'inféoder aux partis : tout cela ne peut prévaloir sur les services qu'elle rend.

On verra dans ce livre des exemples éclatants de ces services, on y verra aussi quelques-uns des conflits qu'elle est sujette à soulever avec la hiérarchie. Tant de bien obtenu en moins d'un demi-siècle malgré cet inconvénient, sera mieux apprécié grâce à ces réflexions. Je voudrais les faire servir à quelque chose encore. C'est à ôter une partie du malaise qu'on ressent à voir Veuillot, au cours de ses plus nobles campagnes, combattu par quelques évêques.

Mettons de côté chez quelques-uns ce qu'il y eut certainement de passion ou d'erreur ; un autre sentiment les inspirait encore, celui de l'autorité légitime, qu'une force indépendante, étrangère à la hiérarchie, tenait en échec dans le gouvernement des intérêts catholiques. Au service d'une cause injuste même, ce juste sentiment joignait sa force et sa dignité. Mauvaise dans son application, l'intervention qu'ils hasardaient avait un principe légitime, nécessaire, respectable, comme la hiérarchie elle-même. On se tromperait beaucoup de croire que Veuillot ne l'ait pas senti. S'il passa outre, c'est qu'il y était

contraint par les nécessités d'une lutte, dont il est évident que l'Eglise profitait. Cette lutte était conduite au milieu de circonstances où les scrupules en cela eussent tout empêché.

De tels conflits ne pouvaient se régler par les principes. Tantôt il en appela au Pape, tantôt des coups hardis empêchèrent les intrigues qu'il pouvait redouter, tantôt d'utiles entremises prévinrent des éclats malheureux. La force et l'habileté le servirent tour à tour. Elles ne tendaient pas seulement à assurer le succès, mais à épargner les rencontres dont le respect et la déférence envers l'autorité auraient eu à souffrir. Cela est prouvé par ses précautions mêmes, et par les raisons qu'il en donne.

Telle est, si j'ose dire, la philosophie du livre que je présente aujourd'hui au lecteur. Elle en fera le plus grand intérêt.

Il ne pouvait s'agir ici de donner une biographie de Veuillot. Cette biographie a été faite mieux que personne ne saurait la faire, par M. Eugène Veuillot, son frère, jusqu'à une époque assez avancée, à laquelle la mort a seulement empêché l'auteur de joindre les dernières années. Nul doute que la famille du maître n'achève quelque jour l'œuvre imparfaite. Elle rendra des services que ce livre n'est pas appelé à suppléer.

Cependant je ne doute pas qu'on n'y cherche éga-

lement l'intérêt de l'histoire. Cette histoire est celle de la défense catholique, observée pendant quarante ans dans son organe le plus fameux ; défense dont, au lendemain de la mort de Pie IX, les hommes de ma génération ont cru tenir les résultats. Dans son livre sur le Catholicisme Libéral, le R. P. Dom Besse a bien fait voir que dès cette époque ces résultats étaient menacés. Nous ne nous en doutions pas ; nous croyions le libéralisme catholique mort ; l'œuvre de Veuillot et de ses compagnons nous paraissait définitive. Les Jésuites, nos maîtres, nous entretenaient dans cette pensée. Ils nous promenaient dans le domaine d'où quarante ans de combats avaient chassé l'erreur, comme dans un parc magnifique et tranquille, où s'épanouissaient pour nos esprits les plus riches fleurs de la conquête. A portée de nos mains, dans leurs bibliothèques, s'alignaient les œuvres de Bonald et de Maistre. L'éloge du cardinal Pie, sans cesse ramené sur leurs lèvres, refoulait les derniers échos de ceux que des duplicités fameuses valaient à Mgr Dupanloup, de la part de la presse libérale.

Ce fut le premier instant de notre entrée dans le monde ; le second fut bien différent. Il s'est passé pour moi dans l'intimité d'hommes dont je conserve le respectueux et affectueux souvenir : c'est celui des rédacteurs de la *Vérité*. Ce journal fut fondé dans le

temps du ralliement, en résistance à ce mouvement. Il était l'œuvre d'hommes qui, voyant fondre toutes les parties de la revendication catholique à la faveur des équivoques introduites par cet événement, se mirent en devoir de l'enrayer.

Je vois encore l'après-midi du printemps de 1893 où ces hommes, liés par un compagnonnage ancien autant que par des idées connues, allèrent ensemble à Notre-Dame-des-Victoires recommander le journal, dont le premier numéro allait paraître. C'étaient les disciples directs, la postérité intellectuelle de Veuillot. Celui que le maître nomme Fidèle dans ses lettres, M. Auguste Roussel, les commandait. Il avait avec lui M. Arthur Loth et M. Nemours-Godré. Dix autres, rassemblés sous eux, reprenaient avec eux l'offensive en faveur de ce qu'on avait cru n'avoir plus qu'à entretenir et à défendre. Un retour subit de fortune dans le domaine des idées l'exigeait : tout était remis en question, et dans des conditions d'infériorité véritablement inouïes. Par le détour du ralliement, le libéralisme revenait. Il revenait avec toutes les violences, toutes les autorités, toutes les séductions. Il cheminait au dedans de nous. A ceux qui s'engageaient dans l'action politique, il tenait le langage de la politique ; aux étudiants de philosophie il apportait des analyses ; aux curieux des œuvres sociales il soufflait la démocratie ; la dévo-

tion même se faisait son alliée, par le détour d'un certain mépris des formes matérielles des choses et des traits visibles de l'Eglise.

Le P. Tyrrell secondait Kant ; sur quelques points, l'œuvre des Cercles rejoignait l'action électorale dans la propagande démocratique. Toutes les idées paraissaient confondues ; d'étonnants chassés-croisés de doctrine donnaient à la témérité l'allure de l'orthodoxie, au respect des principes et de la tradition la physionomie de la révolte. Dupanloup et Falloux, dépeints dix ans plus tôt comme les maîtres de l'erreur à fuir, étaient dépassés, noyés dans la violence du flot même qui les ramenait. En un moment et d'un seul bond, on était retourné à Lamennais.

On y était sans s'en douter. Le mot de *libéralisme* n'avait pas reparu. Le différend dont il était le signe, apparaissait comme périmé, tant la diversion était complète. L'*Avenir* republié eût étonné les gens : on se fût demandé si vraiment c'était là les doctrines condamnées avec tant de retentissement et des effets si prolongés : tant, sans percevoir de déplacement, on avait fait de chemin cependant.

Dans ce chaos, reppelons avec reconnaissance que deux enseignes brillaient pour nous ; elles étaient seules ; l'antisémitisme de Drumont et le royalisme de la *Vérité*. Là seulement se trouvaient des points fixes, un refuge assuré contre la pénétration des er-

reurs de la Révolution, contre le glissement qui se produisait de toutes parts : l'antisémitisme, contradiction formelle de la doctrine des Droits de l'Homme ; le royalisme, protestation de fait contre le régime qui les proclame.

Je me demandais alors comment de Veuillot, réputé champion de l'Eglise seule, pouvaient s'être engendrés des défenseurs si fidèles de la monarchie. Je voyais bien qu'en fait cela leur servait à maintenir son héritage ; cependant je n'y saluais qu'un préjugé heureux, que les malheurs des temps faisaient servir au salut de nos intelligences. J'en saisis maintenant la raison. Le cours que j'ai donné sur Veuillot à l'Institut d'Action Française dans l'hiver de 1909-1910, et dont on trouvera ici la substance, m'a fait regarder de près l'histoire des idées d'un auteur que j'avais immensément lu, sans souci de la chronologie. Cette histoire m'a tout expliqué.

La série des articles qui, sous le nom de Mélanges, forment aujourd'hui vingt-deux volumes in-8°, suivie et comparée avec plus de méthode que je n'en avais apporté jusque-là, m'a révélé l'histoire intellectuelle des quarante ans de controverse de l'auteur. Cette controverse va de 1840 à 1880. Commencée sous le régime issu de 1830, elle a traversé la révolution de 48, le Deux Décembre, le régime impérial, la guerre de 70 ; elle a tendu pendant dix ans

à la liberté d'enseignement ; elle a manqué ce but ; elle en a pris un autre dans la défense de l'action doctrinale de Pie IX. Elle a réussi à couvrir cette action contre ses ennemis immédiats, combattant dans les rangs catholiques ; elle n'a pas empêché que triomphât le régime qui devait en neutraliser l'effet dans la direction de la société. Ces succès inégaux et divers d'un effort soutenu de tous les dons brillants de l'intelligence, chez un homme dont la noblesse d'âme s'alliait à une droiture de jugement admirable, ne pouvaient manquer de porter leur instruction. Veuillot a varié selon les temps.

Ces variations se relèvent au cours de ses Mélanges. En 1843 il adhère au régime de fait ; en 1848 le libéralisme l'influence ; en 1851 il est pour la dictature ; depuis 1858 le régime impérial perd sa confiance. Tous ces changements cependant se font sentir sur un fond commun et persistant d'indifférentisme politique, qu'il n'avait pas cessé de professer, comme seul convenable à la défense de la religion catholique et de l'Eglise. Mais enfin le moment vient où le changement de ses idées atteint jusqu'à ce fond-là même : changement suprême, effet des changements précédents. Ces derniers ont fait la lumière, ils ont composé l'expérience du polémiste catholique. A toutes les vérités de doctrine constamment défendues par lui, cette expérience ajoute une

vérité de fait : c'est qu'on ne peut en France combattre la Révolution dans une sécurité absolue d'idées, en même temps qu'avec efficace, qu'en tendant à la Royauté.

« Le roi est l'exorciste de la Révolution. » Cette parole inscrite dans les derniers Mélanges, exprime le dernier changement de Veuillot. Elle devait le fixer lui-même ; j'ai constaté de quelle ferme manière elle avait fixé ses disciples. Nécessité d'être royaliste en France, si, passant des œuvres catholiques à la défense publique de l'Eglise, des exercices de dévotion aux combats de la politique, on prétend voir clair, on prétend aboutir. Cette nécessité ressentie et constatée après trente ans de controverse catholique, par le premier des polémistes en ce genre, termine le tableau que je me propose de donner de la vie du grand écrivain.

Veuillot se rallia au comte de Chambord, non pas, comme on le dit quelquefois, à l'homme, mais au principe. A ce principe il adhéra si bien, que dans l'échec de la Restauration, en 1873, le Prince put le féliciter d'avoir été des rares hommes qui comprirent les motifs de son refus de rentrer. L'illustre vétéran des luttes livrées contre le libéralisme, pénétrait jusqu'au fond l'essence du pouvoir ennemi de la Révolution. Son exposé de principes et ce qu'on pourrait appeler la confession politique de

Veuillot, date de 1872. Elle parut alors dans l'*Univers ;* M. François Veuillot l'a republiée dans les quatre derniers volumes des Mélanges. On la trouvera citée et commentée dans ce livre, dont elle contient la leçon proprement historique. A cet égard c'en est le document principal ; c'est l'instruction pratique d'un catholique français.

Cette réflexion m'exposera sans doute à voir qualifier cet ouvrage de tendancieux. A ceux qui feront cette objection, je répondrai qu'en effet je n'ai pas écrit dans le seul dessein de me divertir. Autant qu'il est en l'homme, écrire, c'est conserver ; nous pensons à l'Action Française que le grand mal du temps est de laisser perdre. L'expérience des générations est le trésor de celles qui les suivent. Nous ne voulons pas que ce trésor soit perdu. Nous trouvons lamentable que l'action catholique se jette à la bataille, en l'année 1911, munie tout juste d'autant d'avertissement qu'elle en pouvait avoir en 1870. Quand, dans une action de ce genre, un homme comme Veuillot a travaillé quarante ans, nous estimons qu'il est inepte de ne pas crier sur les toits le résultat de son expérience. Recommencer ce qui n'a pas réussi, ce qu'on a reconnu déjà qui ne pouvait pas réussir, c'est le fait de l'idiot ou du sauvage. Nous pensons que l'histoire est la mémoire des sociétés, et que son objet principal est d'épargner cette

folle conduite. Tout récit est un enseignement ; il tend à diriger l'action.

Présenter autrement celui-ci serait indigne de mon auteur. L'œuvre d'un Veuillot n'a jamais été un jeu littéraire : elle est une action, elle tend aux effets. En même temps, comme elle est intelligente, l'expérience des effets devait la corriger, la perfectionner, l'amender. Quelqu'un qui ne serait pas de l'Action Française, ne pourrait omettre de dire que l'amendement dernier qu'elle subit, a fait de Veuillot un royaliste. L'Action Française n'ajoute rien à ce fait ; elle lui donne seulement une place d'importance dans le chœur de ses autorités, dans l'arsenal de ses preuves : place proportionnée à l'illustration du maître, à la solennité des circonstances qui achevèrent sa conversion, à la force des raisons qu'il en donne lui-même.

Venez et voyez. Voici le témoignage du plus admirable, du plus dévoué, du mieux doué par l'intelligence, du plus ardent, du plus persévérant des polémistes catholiques, du plus entier dans ses revendications contre l'erreur révolutionnaire, du plus exact quant à la foi, du plus fidèle quant aux mœurs.

> J'espère en Jésus. Sur la terre,
> Je n'ai pas rougi de sa foi :
> Au dernier jour, devant son Père,
> Il ne rougira pas de moi.

Trente ans, l'auteur de cette épitaphe a pensé, répété, enseigné, que d'être catholique avant tout obligeait à l'indifférence politique ; à la fin il a reconnu que d'être catholique avant tout conduisait à réclamer le roi. Au lendemain de la guerre de 70, telle est la réponse anticipée qu'il faisait à l'Enquête sur la Monarchie de Maurras.

Il faut avouer qu'elle fait l'unité de mon sujet, comme le dénouement d'un récit en tire à soi toutes les parties. Tout, de ce point de vue, sera compris comme il faut, et l'on verra s'épanouir en tout sens la riche matière offerte par la carrière de Veuillot.

Dans sa partie proprement littéraire, ce sont des talents admirables : peinture, dialectique, épigramme, une langue à la fois traditionnelle et créatrice, un modèle de style pour tout son siècle ; dans l'action, il n'est pas de matière à des leçons plus importantes. Les éléments avec lesquels l'action de Veuillot fut aux prises, nous les trouvons devant nous avec peu de changement. Il n'y a presque pas d'anciens amis de la *Vérité* qui ne le soient maintenant de l'Action Française. M^lle^ Elise Veuillot, malade, dans les intervalles libres que lui laissait l'infirmité et la souffrance, reconnaissait en nous les héritiers de la cause pour laquelle son illustre frère combattit ; Auguste Roussel m'a mainte fois exprimé combien de nous voir debout, le consolait d'être con-

damné lui-même au repos. Notre propagande et nos succès excitaient son enthousiasme.

Les parlementaires, les démocrates, les catholiques libéraux, les conservateurs aveugles et tardigrades, alliés honteux de la Révolution, nous sont en tête autant que l'armée brutale de ses partisans déclarés. Un temps toute cette école a cru reprendre le dessus ; tout ce qui soutint Veuillot et ses campagnes, passa un temps pour écrasé ; aujourd'hui ceux-ci se relèvent et prennent courage. Tous sont avec nous, tous mènent avec nous contre la Révolution, l'action royaliste, l'action catholique, l'action française. Il y a cette fois lieu de croire que cette action l'emportera.

CHAPITRE PREMIER.

LA DÉFENSE CATHOLIQUE EN FRANCE AUX ENVIRONS DE 1840.

CHAPITRE PREMIER.

LA DÉFENSE CATHOLIQUE EN FRANCE AUX ENVIRONS DE 1840.

L'*Univers* est le journal où pendant quarante ans Veuillot a mené sa controverse et son action. Il y écrivit son premier article en 1839 ; en 1843 parut dans ce journal sa lettre à Villemain sur le monopole de l'Université. Cette lettre est le premier écrit qui l'ait mis en avant comme champion de l'Eglise ; de plus elle tombe dans le temps où la conduite du journal se trouva remise entre ses mains. Ainsi c'est à ce moment que commence notre sujet. On ne saurait donc l'aborder utilement sans décrire l'état de la défense catholique aux environs de 1840.

Cette description ne sera pas nouvelle : mais on en a le plus souvent mal apprécié les éléments. En général les auteurs catholiques ont cru de leur devoir de louer indistinctement tous ceux qui prenaient part à cette bataille. S'il s'agit des intentions des combattants, nous n'avons rien à dire ; dans une

certaine mesure ce point de vue peut suffire à qui ne cherche que l'édification ; mais le jugement des actes et des doctrines s'impose à qui recherche les leçons de l'histoire, et l'historien ne peut dissimuler les conditions fâcheuses et les mauvais principes de la défense catholique d'alors.

Elle remontait à Lamennais et au fameux *Essai sur l'Indifférence*, paru en 1817. Le grand retentissement de ce livre ouvrit, on peut le dire, la carrière de la polémique catholique telle que les journaux la mènent encore. Le livre tira à quarante mille exemplaires, succès inouï à cette époque. Ce succès suffit à le faire aimer. L'auteur, excessivement sujet aux influences, mettait à en rendre l'écho une impétuosité brillante ; son livre parut tout imprégné de l'apologétique maistrienne, et ce fut pour lui une source d'autorité de plus. Mais la pensée au fond manquait de consistance, et rien n'égalait en versatilité l'esprit que ce coup soudain posait en modèle et en chef d'une action si importante.

Cette versatilité devait éclater bientôt ; l'inconsistance fut à peine aperçue. Cela tint à ce qu'alors on était peu en mesure de confronter la pensée de l'Essai avec le modèle dont elle présentait l'apparence. Maistre était surtout connu par ses écrits politiques ; ceux qui traitent de religion étaient moins répandus ; les *Soirées de Saint-Pétersbourg* ne pa-

rurent qu'après sa mort, arrivée en 1821. En revanche, l'influence de Châteaubriand était partout. Elle s'était soumis les imaginations, ce qui lui donnait beaucoup de force ; de plus elle cheminait couverte d'une rhétorique qu'on confondait avec celle de Bossuet ; cela empêchait qu'elle ne fût suspecte. Nous apercevons aujourd'hui combien elle était dangereuse. Malgré des différences de surface, malgré la diversion bruyante des réclamations dynastiques et religieuses, elle n'était que la pensée de Rousseau prolongée ; elle convoyait la Révolution. Chose à ne jamais oublier, elle la convoyait chez les ennemis politiques de la Révolution même. Cet effet fut le plus malheureux du siècle. Par là se trouvèrent corrompues jusqu'aux sources de la réaction nécessaire. Les catholiques mis en garde par leur foi, les royalistes armés par la raison, contre la propagande des doctrines d'anarchie, en subirent l'ascendant par le détour trompeur des sentiments et des peintures. Telle fut l'action du romantisme, incarné dans Chateaubriand : action d'autant plus certaine que le romantisme alors ne s'offrait pas même comme neutre, qu'il se présentait en allié.

Le catholicisme servait d'enseigne au livre du Génie du Christianisme, tout chargé de chimères et de sophismes, hétérogènes à la méthode autant qu'aux intérêts de l'apologétique ; publiquement l'homme

dont tous les principes militaient contre l'avenir de la royauté restaurée, posait en ultra. Ainsi la tromperie était complète. Au seul point de vue religieux, il est exact de dire que le romantisme, alors fêté dans l'étalage mystique des ogives en ruines, sous le pourpoint abricot des troubadours, ne fut autre chose que la Révolution, préparée, sucrée et avalée par presque tout ce qu'il y eut de catholiques en France.

Au rebours d'une influence si forte et si subtile, celle de Maistre ne devait se faire sentir qu'à peine, et ce qu'elle semblait gagner devait être bientôt perdu. Non que l'Essai tienne de Châteaubriand, ce qu'il mêle à l'émanation d'une source si excellente. Lamennais a peu emprunté de cet auteur, pour lequel on voit que son estime fut réduite : le tumulte secret et l'ardent verbiage, les exagérations de doctrine, sont son propre ; mais il faut reconnaître que tout cela n'eût pas cadré au goût du temps, sans la mollesse de raison, sans la rhétorique passionnée, sans les langueurs et les ardeurs propagées par Châteaubriand. L'opinion ainsi préparée fit le succès de Lamennais. En retour elle devait encourager tout ce qu'il y avait chez lui de flottant, en même temps que de visionnaire : le peu qu'il contenait de flamme pure allumé par d'autres foyers, fut étouffé par ces fumées.

Le principe de cette décadence pourrait être mon-

tré dans le livre même ; il sera plus tôt fait d'en donner comme preuve les effets causés chez les Mennaisiens, avant la défection de leur maître, par la révolution de 1830.

Plusieurs ont dépeint cette défection comme la conséquence de l'orgueil d'un homme ; ils en déplorent la fatalité, ils s'en plaignent comme du retour funeste d'un mal que des puissances contraires avaient commencé de conjurer. Cependant il était dans la logique des choses ; cela se connaît à des signes certains. Si les idées de la Révolution n'eussent eu chez Lamennais des complicités secrètes, comment se fût-il senti touché de l'agitation de 1830? C'était l'œuvre authentique des sectes : à ce titre les catholiques devaient s'en préserver. Mais, en croyant penser autrement que l'ennemi, ils sentaient, ils imaginaient comme lui ; ce qui causait son enthousiasme, ne pouvait les trouver indifférents. L'accueil qu'ils firent à la révolution n'est pas le fait de Lamennais seul ; il s'étendit bien au delà même de son entourage immédiat, tant il y aurait peu de raison d'y voir l'effet du caractère d'un homme. « La Révolution de 1830, disait plus tard de Coux à M. Eugène Veuillot, nous avait tous conquis et affolés. » Cette conquête, cet affolement tenait à l'état général, aux parentés d'esprit neutralisant les différences de parti, aux assentiments obtenus, malgré

une séparation de fait, de l'imagination romantique commune.

Telle était la portée de l'Essai et du mouvement qui s'ensuivit : l'un et l'autre emportaient une tare essentielle. Tout ce qu'on a imaginé d'y voir, de promesses flétries par le malheur des temps, n'est donc que le fait des apparences. Mieux instruit, on s'étonnera moins du peu de succès qui devait s'ensuivre.

Le premier organe de ce mouvement fut le *Mémorial catholique*, fondé en 1824. Salinis et Gerbet, aumôniers au lycée Henri IV, en étaient les rédacteurs. Comme cet organe naissait au milieu de la lutte des partis, particulièrement vive à cette époque, on ne crut pouvoir, sans se diminuer, sans diminuer la cause qu'on défendait, éviter de les abjurer tous. La défense catholique naquit neutre : on fut uniquement catholique, en d'autres termes catholique avant tout. En fait d'autorité visible, on ne s'attacha qu'à celle du pape et de Rome. Cette attitude, remarquée du dehors, fit inventer le nom d'*ultramontain* pour désigner ceux qui l'observaient.

Il paraît bien que cette abjuration de toute cause politique, nouvelle alors, excita chez les prêtres jeunes, généreux et distingués par le savoir, qui la formaient, l'espèce d'ivresse que nous avons vue se renouveler de nos jours en pareil cas. On crut ne te-

nir plus à la terre, n'obéir plus qu'à Jésus-Christ. Cependant je demande si cette espèce de renoncement, sublime en soi et fécond en grandes œuvres quand la sainteté d'un homme ou d'une société en fait sa règle, ne risque pas, dans l'ordinaire des choses, d'avoir des effets différents.

Pratiquement, dans un combat auquel étaient mêlés des hommes qui n'embrassaient aucune obéissance et qui conservaient leurs passions, l'effet le plus sensible de cette indifférence fut de mettre en liberté la fantaisie de chacun. Le champ se trouva ouvert en politique à tous les entraînements de l'époque et de l'âge. « Pour agir sur son siècle, il faut l'avoir compris. » A ceux à qui le principe d'indifférence avait donné toutes les licences, cette parole de Lamennais ne pouvait manquer d'enseigner toutes les transactions. On avait commencé par ne se lier à rien ; là-dessus, on se faisait un devoir d'être populaire : inévitablement ces deux principes unis menaient à la démagogie. Ce fut tout de suite le tour que prit l'action catholique.

L'ultramontanisme y apparut uniquement comme quelque chose de négatif, qui déliait de toute fidélité envers les pouvoirs de ce monde. En fait, et quelles que fussent les intentions des hommes, c'était une profession partielle d'anarchie. La devise des Men-

naisiens : *Dieu et la Liberté*, devait bientôt en donner la formule.

On m'objectera que *liberté* doit s'entendre de celle que l'Eglise autorise. Je répondrai que dans le parti ainsi formé, l'Eglise en tant qu'Eglise était absente, ainsi sa garantie manquait ; on n'y trouvait que des fidèles, partant nulle assurance de l'ordre voulu de Dieu, supérieure à la confiance mise dans la fidélité de chacun. Cette assurance ne pouvait suffire : l'événement prouva qu'elle ne suffisait pas. La liberté mise à la suite de Dieu, ne fut pas différente de celle qui s'inscrivait dans les Droits de l'Homme ; le sort de Dieu lui-même en dépendit : le droit de le servir n'étant plus que l'apanage de l'humaine liberté de conscience.

Il faut remarquer que les prêtres entrés dans ce mouvement, n'y étaient qu'à titre individuel. Bientôt on crut sentir que leur présence gênait. Le *Correspondant*, fondé en 1829, ne compta dans sa direction que des laïcs.

La révolution de 1830, qui retira la France de l'obéissance des rois, devait faire impression sur Lamennais en deux sortes : d'une part par la correspondance que son âme impatiente de tout joug contractait avec l'événement, de l'autre par le spectacle de catastrophe historique, dont son imagination s'exaltait. Il y mêlait des sensations religieuses : le mo-

ment d'une révolution lui parut l'occasion de promettre des temps nouveaux. Un tour d'imprécation biblique, qu'il maniait avec ascendant, devait le servir à cet effet. Avec Montalembert et Lacordaire, il fonda l'*Avenir*. Ce journal commença par donner le scandale de saluer au nom des catholiques, la révolution huguenote et maçonnique. « Enfin, écrivait Montalembert, de belles destinées s'ouvrent maintenant pour le catholicisme. *Dégagé à jamais de l'alliance du pouvoir*, il va reprendre sa force, sa liberté, son énergie primitive. »

Cette insulte à la France royale, cet excès de langage, qui représente l'Eglise comme avilie par son alliance, ne devait pas porter bonheur au nouveau journal. Le fond de ce propos supposait de graves erreurs, qui allaient éclater bientôt. Ce sont celles du libéralisme. Il n'était pas défini encore ; il ne devait l'être que par l'Eglise, qui l'a condamné du même coup. C'est le sort commun d'un siècle, où des hommes ignorants de la théologie auront été conduits par la défense catholique à en aborder le domaine : ils sont tombés dans des erreurs dont la définition dépassait leur capacité. Aussi n'est-ce pas toujours par feinte qu'ils déclaraient n'y pas reconnaître leurs pensées. Mais dans ce qu'on eut dessein de définir et d'abattre, en quoi leur illusion pouvait-elle compter ? La protection des intelligences exige

que les idées soient jugées selon ce qu'elles sont, non selon les apparences que le sens propre leur donne.

Il est probable que l'*Avenir* s'illusionna toujours sur l'erreur de principe qu'il portait en lui. Montalembert et Lacordaire n'avaient qu'un génie d'orateurs, dans le sens limitatif du mot. Le son des mots, l'effet imaginé des phrases sur de grandes foules assemblées, dominait leur discernement ; le sérieux des idées leur échappait. La rhétorique de Lamennais, pour être écrite, n'en avait pas de moins fâcheux effets. Ces gens vivaient, comme presque toute l'époque, dans une espèce de représentation, où les attitudes et les discours se subordonnaient tout le reste. Ceux de Lamennais avaient infiniment de noblesse ; de plus rien n'était si sérieux que sa passion ; son âme logeait toutes les ardeurs du prosélytisme sectaire. Ce caractère joignait son injustice aux frivolités de la rhétorique auxquelles ses compagnons étaient en proie. Tout cela ne pouvait que conduire à la condamnation.

On doit remarquer ici que le genre d'action même auquel Lamennais s'appliquait, l'exposait à ce dénouement. C'était la première fois qu'une presse catholique, réglée sur le modèle de la presse profane, se constituait : il était naturel que personne n'eût encore considéré les difficultés inhérentes à cette entreprise. L'*Avenir* y donna de prime abord. Le

conflit avec la hiérarchie s'étala dès les premières semaines, et dans des conditions d'une extrême gravité. Ce fut tout de suite un de ces cas d'exception par lesquels sont appelées les sanctions décisives.

Sa devise de *Dieu et Liberté* l'engageait par une conséquence naturelle à demander la fin du Concordat : Lamennais entreprit cette campagne. Pas n'est besoin d'être catholique pour reconnaître qu'elle ne relève que du pape : au pape seul il peut appartenir de consentir et de dénoncer ces pactes, et d'en donner les raisons. De plus l'Eglise enseigne que le régime qu'ils composent est le régime normal de son existence sur la terre ; celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est condamné dans son principe. Lamennais défendait ce principe ; il en demandait l'application en France par l'abrogation du Concordat : c'était errer dans la doctrine, empiéter sur la hiérarchie.

Comment le journal qui se permettait ces écarts eût-il évité le désaveu ? Le pape Grégoire XVI différait de condamner, en considération de ce que le mennaisianisme avait rallié dans l'origine, de belles énergies et d'intentions pures ; à cause des confusions ourdies en cette matière, si grandes que le dessein de n'obéir qu'au pape aboutissait à le déposséder. L'impatience de Lamennais lui força la main. Le bruit des polémiques que le journal suscitait, le

scandale de plusieurs de ses déclarations, l'incertitude et le trouble de sa controverse, causaient à son égard une défiance grandissante. Les rédacteurs se sentirent suspects, et de plus ils manquaient d'argent. Lamennais fit le projet d'arrêter le tirage, et de mettre le Saint-Siège en demeure de trancher le sort de l'*Avenir*.

Son imagination, amie des spectacles, se complut en celui que donnerait au monde catholique un journal suspendu, dont la rédaction tout entière prendrait le chemin de Rome pour demander congé de reparaître. En attendant que cette démonstration fît impression sur l'univers, Lamennais s'en donnait à lui-même l'émotion dans des phrases telles que celle-ci : « Nous porterons, pieds nus s'il le faut, notre protestation à la ville des Apôtres, aux marches de la confession de Saint-Pierre, et l'on verra qui arrêtera sur la route les pélerins de Dieu et de la Liberté. »

Personne n'exigeait qu'ils partissent sans chaussure ; on ne les arrêta pas en route ; mais l'audience dont ils se formaient le tableau, ne fut accordée qu'après trois mois, en mars 1832. Rome se prêta mal à la scène qu'ils s'étaient figurée. L'audience même ne décida rien : l'*Avenir* eut la déception de quitter Rome sans avoir été ni glorifié par une approbation papale, ni dramatiquement foudroyé. Cinq mois plus

tard, comme Lamennais se trouvait à Munich, l'encyclique *Mirari vos* apporta sa condamnation.

Il reçut ce coup noblement. Seulement cette noblesse n'avait de soutien qu'une exaltation poétique ; l'exaltation calmée, elle tomba : le malheureux reprit sans rien dire, la soumission dont le faste l'avait d'abord séduit. Ces démonstrations et ces reprises étalèrent la frivolité de l'école dont Rome dénonçait l'erreur.

Ce fut la fin de la brève carrière de cette première défense catholique. Lacordaire et Montalembert se turent. Le *Mémorial* et le *Correspondant* avaient cessé de paraître, tués par l'*Avenir*. L'extinction de ce premier effort avait lieu sans honneur comme sans résultat. Entrepris sur de faux principes, d'une manière inconsidérée, par des esprits que travaillait le ferment de la Révolution, il est tout à fait impossible de trouver son sort immérité.

L'existence obscure d'un nouveau journal remplit les dix ans qui suivirent. L'*Univers*, fondé en 1833, par l'abbé Migne et quelques amis, paraît avoir longtemps vécu dans les précautions imposées par la condamnation de l'*Avenir*. Jamais la difficulté qu'il y a à ne composer un journal que de matières où le premier comme le dernier mot appartient à l'autorité spirituelle, ne dut se faire autant sentir. Le négativisme ultramontain, l'action démagogique

étaient des chemins fermés. La querelle du gallicanisme, les articles organiques pouvaient servir de thème, auquel les fidèles prêtaient l'oreille : l'un et l'autre avaient l'avantage d'être moins doctrinaux que pratiques, partant mieux assortis à la controvese d'un journal ; mais aussi, l'un et l'autre tenaient au gouvernement de l'Eglise, qu'on risquait de gêner par là. Telles étaient, quand Veuillot parut, les conditions de l'action à laquelle il devait vouer son existence.

Ce qui vient d'être dit, fera demander comment Veuillot put y suffire si brillamment et avec une sécurité qui ne se démentit presque pas. Il faut répondre en général qu'il y apportait des ressources infinies ; au surplus on verra au cours de cette histoire, quelles circonstances l'ont servi tour à tour. La plus notable, au point où nous en sommes, fut la bataille qu'on commença de mener contre le monopole de l'Université.

Ce monopole choquait les droits de l'Eglise ; il lui refusait celui d'enseigner, essentiel à sa mission. Sans être libéral, du point de vue catholique, on devait réclamer en cela la liberté ; d'autre part ce mot de liberté suffisait à rallier les libéraux. Rien n'empêcha, quand ce mouvement eut pris de l'importance, que les débris foudroyés de l'*Avenir* se relevassent et concourussent à une action qui, ralliant

tous les catholiques, réparait leur réputation. En même temps, cette cause présentait du côté de l'autorité des facilités exceptionnelles. La liberté d'enseignement était inscrite dans la Charte de 1830 : sans quitter le terrain politique, armés de la lettre des lois, des hommes politiques pouvaient la réclamer, sans congé des évêques, sans soumettre leur action à la censure ecclésiastique. Quoique cette action fût catholique, elle comportait l'indépendance. Des laïcs, des journaux, pouvaient y apporter l'initiative et la passion naturelle aux campagnes de la presse et du parlement.

Plus on examinera ce point, plus on reconnaîtra combien cette rencontre fut favorable, indispensable peut-être à la résurrection de la défense catholique telle qu'on la désirait. Nous touchons au moment où Montalembert prendra la tête de cette défense. La bataille contre le monopole fut la cause qui l'y porta. Veuillot entra dans la presse catholique au moment où on la déclarait : sa polémique allait en vivre. C'est ainsi que dans ces commencements les difficultés de l'entreprise furent à peine ressenties par lui.

L'*Avenir* avait déjà touché l'apologie de la liberté de l'enseignement. En 1836 Guizot avait déposé devant les Chambres un projet favorable à cette liberté; Vatout y avait riposté par un amendement dirigé contre les ordres religieux. En 1840 la brochure de

Rohrbacher sur *le Monopole Universitaire* fit grand bruit. Il collaborait à l'*Univers*. Contre l'assaut des revendications qui se groupaient de ce côté, le ministre Villemain s'efforça de pourvoir, par un projet de loi, qu'on ne put approuver ; cinquante-six évêques firent parvenir leur plainte : l'ampleur et la majesté de cette manifestation acheva de porter la cause devant l'opinion.

Ce fut désormais une de celles qui suscitaient les passions vives : la controverse catholique en prit une favorable ardeur. L'entraînement généreux, le retentissement profond des beaux temps de Lamennais reparurent, sans les engagements périlleux. Enfin, par une fortune réellement imprévue, la défense catholique fit la recrue de Veuillot. Ce n'était pas seulement des talents, c'était des origines, c'était une formation entièrement différente de celle des combattants employés jusque-là. On verra de quel prix étaient ces différences.

J'ai dit que Veuillot entra en 1830 dans le journal de l'abbé Migne. Sa lettre à Villemain sur le monopole, parue en septembre 1843, fut excessivement lue à cause de la matière ; on y reconnut un mérite supérieur ; elle le classa. Désormais écouté, la part qu'il prit au mouvement fut la plus importante après celle de Montalembert. A mesure que s'organisait le combat, tandis que celui-ci, catholique de naissance,

homme du monde, membre du parlement, assumait les prérogatives et l'autorité de chef de parti, Veuillot prenait la situation d'organe essentiel de la cause. Il régna sur les intelligences, tandis que son compagnon s'appliquait aux machines d'où dépendaient les résultats.

CHAPITRE II.

COMMENT VEUILLOT Y PRIT SA PLACE.

CHAPITRE II.

COMMENT VEUILLOT Y PRIT SA PLACE.

Chacun sait que Veuillot ne se trouvait dans l'Eglise que par l'effet d'une conversion récente. Le bienfait de cette conversion avait suivi de quelques années son entrée dans la carrière des lettres. Ainsi l'éducation de son intelligence, pas plus que le monde dans lequel il était né, ne tenait rien des milieux catholiques du temps. Ajoutons qu'il était du peuple, ce qui fait une troisième originalité.

Son père était tonnelier à Boynes, dans le Catinais orléanais; c'est dans cet endroit que Veuillot naquit. Il connut Paris de bonne heure : son père s'y étant fait marchand de vin à Bercy. D'honnêtes sentiments de famille réglaient seuls les mœurs de cet intérieur, où la religion n'était pas pratiquée. On le fit clerc d'avoué à treize ans, au sortir de l'école primaire, à cause de ses dispositions, qu'on trouvait extraordinaires. L'étude de cet avoué fut pour Veuillot l'antichambre de la littérature ; il y eut pour compagnons Natalis de Wailly, Damas-Hinard, Barbier,

le poète des Iambes, Emile Perrin. L'avoué était Fortuné Delavigne, frère de Casimir : cette parenté valait à l'étude nombre de gens de lettres pour clients.

Le jeune homme, naturellement sensible à l'excitation des lettres, en reçut dans ce milieu une impression nouvelle et vive. Il lut beaucoup, suivit les cours de la Sorbonne, et reçut d'Henri de Latouche, l'éditeur posthume d'André Chénier, connu chez Fortuné Delavigne, des conseils qui devaient marquer dans sa carrière. Latouche fit passer de sa prose au *Figaro ;* Veuillot vit George Sand chez lui. En 1832, âgé de dix-huit ans, le jeune homme enfin quitta le métier de clerc d'avoué, pour être journaliste à Rouen.

Il faut remarquer de quelle conséquence tout cela devait être pour la controverse catholique, dans laquelle Veuillot s'engagea. J'ai dit ce qu'elle avait été ; au moment de la voir se relever par la présence d'un homme nouveau, une comparaison s'offre naturellement entre la formation de Veuillot et celle de ses aînés. Le défaut capital d'éducation chrétienne devait être réparé bientôt ; hors de là on devra convenir que la plupart des autres avantages sont de son côté.

Le plus sensible de ses avantages est d'avoir été préservé des influences romantiques. Cette préser-

vation n'était pas absolue ; les clercs de Fortuné Delavigne recevaient ces influences comme toute la jeunesse d'alors, et le prestige de l'auteur des Messéniennes, qui dut se faire sentir chez eux, n'est pas de ceux qu'on ait pu regarder comme favorisant la tradition. Veuillot fut des claqueurs d'Hernani. Mais il n'avait alors que dix-sept ans ; et quelle comparaison y a-t-il d'une faveur passagère soulevée dans un jeune homme par l'excentricité d'Hugo, avec l'action profonde d'un Chateaubriand, avec l'empire dont jouissait cet auteur sur l'imagination des catholiques d'alors, avec le tumulte soulevé par Lamennais dans leurs consciences ? Le malheur d'échapper aux influences chrétiennes, valut à Veuillot l'avantage d'être protégé de certains égarements. Chez le marchand de vin de Bercy, la défense catholique et son libéralisme étaient ignorés profondément ; le Génie du Christianisme n'y avait point de lecteurs. Chose bien remarquable, Henri de Latouche, qui fut son maître, était de l'école classique traditionnelle : dans le débordement d'emphase de Rousseau, il conservait les traditions littéraires de Voltaire et de tous les classiques.

Veuillot a détesté Rousseau par dessus tout ; dans une page de *Çà et Là*, il marque pour Chateaubriand toute son aversion légitime : je cherche l'écrivain, dressé aux écoles catholiques de 1830, qui nous

eût su donner ce témoignage salutaire. Dans le secret empoisonnement auquel il faut bien convenir que ces écoles étaient en proie, la recrue d'un converti étranger à cet inconvénient, fut un gage de santé et de rajeunissement d'une conséquence incalculable.

Que si l'on demande autre chose, j'ajouterai ceci. Le romantisme, celui de 1830, a été un mouvement bourgeois, petit bourgeois même, un mouvement des boutiques. Ce qui s'y ralliait du peuple, n'a fait que suivre par faiblesse ; au contraire les cervelles solides issues de ce niveau social résistèrent.

Le métier de journaliste en province, auquel Veuillot acheva de se dresser, a de quoi étonner à présent. Il dirigeait le journal. Le choix d'un si jeune homme pour de pareilles fonctions, atteste la rareté des sujets, et l'extrême besoin qu'en avait le régime : à la guerre des partis, à Thiers contre Guizot, il fallait partout des organes. Veuillot resta deux ans à Rouen, s'y fit remarquer par des traits vifs, mordants, par sa fermeté et le bon cru de sa langue, par son audace et sa belle humeur ; il y eut un duel, amèrement déploré par lui depuis sa conversion. En 1833, il vint à Périgueux, plus tard décrit dans ses ouvrages sous le nom de Chignac avec de plaisantes couleurs. En 1836 enfin, à vingt-trois ans,

il revint à Paris pour rédiger la *Charte de 1830*, laquelle soutenait Guizot redevenu ministre.

M. Eugène Veuillot a dépeint cette époque comme pleine de promesses pour son frère. Il paraît bien que ceux qui l'employaient, appréciaient en lui plus qu'un talent d'écrire : une vigueur de caractère et des lumières pour l'action. Guizot tomba. Veuillot se vit pressé de passer au parti de M. Thiers, ce qu'il refusa toujours. Toute sa vie il respecta Guizot et méprisa Thiers. Comme on tenait à faire quelque chose pour lui, le ministre le chargea d'une mission à Rome. C'est au cours de cette mission que, sous plusieurs influences qui se firent sentir là-bas, Veuillot abjura l'indifférence et rentra dans le giron de l'Eglise.

Si l'on demande comment fut préparé ce retour, il faut répondre que ce fut une grande clarté d'esprit, qui l'obligeait de choisir dans une mêlée de partis également détestés. Il haïssait l'emphase démocratique, il n'avait presque pas moins d'aversion pour ce qu'il a appelé depuis la « stupidité conservatrice. » Les lendemains de sa conversion débordent de reconnaissance de n'avoir plus à faire son choix dans une alternative si vile, d'avoir trouvé une cause digne d'être défendue, que ne saurait déshonorer même l'infériorité de ses partisans. A cela se joignaient des causes morales profondes,

qui font de la conversion de Veuillot une des merveilles du siècle écoulé.

« J'étais plein de jugement sévère, dit-il, contre tout homme et tout nom qui passait sous mes regards ; puis je me disais avec accablement : Je ne vaux pas mieux. » L'ardent besoin de se relever l'emporta. Un de ses compagnons de chez Fortuné Delavigne, Gustave Olivier, l'accompagnait. Il l'adressa au P. Rosaven, jésuite, pour quelques entretiens, qui l'éclairèrent ; la lecture d'un sermon de Bourdaloue l'acheva. Chose remarquable, il n'y eut dans cette conversion ni rêverie ni archéologie : point d'arceaux gothiques, ni de clairs de lune, point d' « art chrétien » ; tout ce qu'on y trouve en ce genre n'est que l'impression générale de Rome, de « ses basiliques de marbre et d'or » et de ce qu'on pourrait appeler, émanée de ses palais et de ses églises, l'impression de la catholicité.

Homme de lettres, partant homme public, Veuillot n'était pas d'un caractère à tenir sa conversion privée : cet événement reçut aussitôt la publicité de ses talents ; le livre de *Rome et Lorette* en fut l'histoire. Il écrivit les *Pèlerinages en Suisse*, remplis de spiritualité et de pages d'apologétique, *Pierre Saintive*, roman de moralité chrétienne. Cette déclaration d'un si profond changement ne pouvait manquer de contrarier sa carrière, en refroidissant

ses protecteurs, et par l'ardeur qu'il ressentait à se retirer de la voie battue pour prendre la défense de l'Eglise. Ceux qui plus tard osèrent écrire que cette retraite devait le servir, en mettant en lumière une personnalité qu'on n'eût pas aperçue ailleurs, n'ont pas trop bien su ce qu'ils disaient. La vérité est que, dans un siècle où tout tendait à ménager les voies du désordre et de l'erreur, un ennemi déclaré de celle-ci ne devait rencontrer que des éléments hostiles. Notez que même auprès des catholiques (et c'est aujourd'hui la même chose) la profession de catholique public ne pouvait être une recommandation, à cause de la persécution que son alliance eût attirée sur eux : les catholiques n'obtenant de tolérance qu'à proportion qu'ils répètent et font croire que leur religion se renferme dans le for intérieur.

Ainsi la conversion de Veuillot, ses conséquences, furent un renoncement total à la carrière que ses talents lui promettaient. Quelque temps on le vit sous-chef au ministère de l'Intérieur, puis secrétaire de Bugeaud en Algérie. En 1839 sa situation n'est plus que rédacteur à l'*Univers*, le dernier des journaux de France. Il allait en quelques années en faire un des premiers de l'Europe.

Il y rédigea d'abord des notes variées, sous le nom de *Propos divers*. Comme le journal manquait d'argent, Veuillot fit plusieurs voyages à travers la

province pour s'en procurer. Son mérite d'une part, les services rendus de l'autre, lui donnèrent le pas dans la maison. Les directeurs étaient Bailly et l'abbé Migne ; Melchior du Lac, qui fut son compagnon constant et qui n'est mort qu'après la guerre, y représentait la bonne doctrine. Au collège, du Lac avait été l'ami de l'abbé de Salinis : ils mettaient en commun leur zèle, dans ces chaleureux entretiens de l'adolescence, d'où s'engendrent tant de force avec tant d'illusions. « La presse purement et absolument catholique, écrit Veuillot, naquit de ces entretiens. » Il n'ajoute pas que sa propre entrée en scène était nécessaire au succès.

La présence de du Lac au journal avait du moins une signification. Rouergat comme Bonald, il était royaliste : entier sur le principe, dépris seulement de l'action par le mécontentement que lui causaient les personnes. Il avait été novice Bénédictin, et dans cet état avait reçu les leçons d'un maître aussi renommé par la doctrine que par le caractère, Dom Pitra, depuis cardinal. Migne aussi était théologien. Ainsi l'esprit était bien différent de ce qu'on avait vu à l'*Avenir*.

J'ai dit ce que Veuillot y ajoutait de sa part, d'indépendance envers les influences régnantes. Il faut remarquer autre chose : c'est le peu d'habitudes révolutionnaires rapportées de son ancien état. Aux

catholiques de l'espèce de Lamennais, qui la regardaient du camp adverse, la Révolution présentait l'attrait du fruit défendu : de là venaient les coquetteries, les complaisances, enfin les complicités qu'ils lui marquèrent. Avec toute licence de l'épouser, Veuillot la vit d'un œil plus froid ; une intelligence de race la lui fit bientôt mépriser. Dégoûté des partis divers, son dégoût fut cependant plus fort à l'égard de l'opposition. Il était Guizot contre Thiers ; libre de servir l'un ou l'autre, il avait mieux aimé rester conservateur ; il fut contre l'amnistie du ministère Molé. Au service de la cause catholique il n'apportait donc pas un seul des préjugés de l'opposition ; ni démagogue, ni démocrate, telles étaient ses dispositions.

Tel était l'*Univers*, lorsque les catholiques, dans le dessein d'obtenir la liberté de l'enseignement, se formèrent en parti. La chose était nouvelle : elle parut excellente. L'école de 1830 n'avait agi que sur l'opinion ; celle de 1840 ambitionna de remuer pour ses desseins les ressorts du gouvernement. Elle voulait aboutir, et, mettant par principe tout programme politique de côté, n'envisageait en fait d'action que celle que les institutions existantes permettaient. Il n'y avait en ce genre que l'action parlementaire : le parti catholique se forma donc en vue de vaincre au parlement ; il fut parlementaire,

électoral ; un membre du parlement, orateur, fut son chef. Ce fut Montalembert, condamné de l'*Avenir*, et libéral impénitent.

Ceux qui voudront comprendre la défense catholique dans cette seconde phase de son histoire, son succès devant l'opinion, son échec lamentable dans la législation, devront considérer l'alliance qui s'y forma de ces éléments contraires : une presse interprète des grandes thèses de l'ordre intégral, catholique et traditionnel ; une action publique libérale, parlementaire et oratoire.

Comment on put vivre ensemble et s'entendre, c'est une explication que d'illustres ruptures, survenues dans la suite, font trouver difficile : les conditions d'alors pourront, je crois, la donner.

Reconnaissons d'abord que le nouveau converti abordait la bataille dans des dispositions modestes et conciliantes à l'égard de ses aînés. Tout montre que l'examen de leur orthodoxie fut longtemps assez loin de sa préoccupation. Non qu'il n'ait dû bientôt sentir les inconvénients de la pratique libérale et parlementaire, qu'il avait pour rôle d'appuyer ; mais il les sentait en détail, la tare de fond n'était pas remarquée, soit à cause de son inexpérience, soit en conformité avec la discipline qu'il fit longtemps scrupule d'enfreindre.

De plus un objet commun, en groupant les efforts,

tendait à confondre les volontés. Le but concret et regardé comme prochain, de la destruction du monopole, faisait l'essentiel de l'union. A vrai dire l'Eglise ne pouvait voir dans ce but ce que Montalembert y voyait : l'Eglise réclame *sa* liberté, Montalembert s'y enflammait de la défense de *la* liberté. Différend capital, dont l'événement devait découvrir les conséquences, mais qu'on ne voyait pas alors, et dont on devait se soucier d'autant moins, que ceux dont le principe n'était que la liberté, la demandaient, en fait, dans l'intérêt de l'Eglise. Les organes de l'Université rendaient cette situation sensible, en traitant de jésuite Montalembert : cela ne le détrompait pas de la tactique libérale ; mais du côté de Veuillot cela aidait à l'union.

Enfin il faut compter l'accord fourni par l'équivoque de l'indifférentisme politique. Les quinze dernières années nous ont rendu distinctes bien des manières de le pratiquer ; alors les lumières étaient moins avancées et ces manières étaient confondues. Pour l'intelligence de cette histoire il n'en est pas moins nécessaire de faire la différence des intentions de chacun.

Chez Montalembert cet indifférentisme tenait du négativisme de l'*Avenir* et aussi au peu d'attachement qu'entretient pour la monarchie légitime, l'amour, le besoin, la passion de la parade parle-

mentaire ; chez Veuillot la tolérance du régime de la Charte était de fait. M. Eugène Veuillot écrit qu'il l'acceptait, ainsi que du Lac, « par obéissance aux enseignements de l'Eglise sur le pouvoir. » Mais cette manière de parler est empruntée aux controverses de 1893 ; on n'en trouverait dans tout Veuillot ni le texte ni l'équivalent. Voici comment à trente ans de distance, en 1872, il expliquait ses sentiments :

« Je voyais (dans l'*Univers*) une politique prudente et large, une conduite équitable à tenir entre le gouvernement et les partis, la part qu'il était possible de faire aux choses modernes, les legs précieux qu'il fallait conserver du passé. Je trouvais le journal religieux beaucoup plus conservateur que le gouvernement et tout le parti conservateur, beaucoup plus avancé que les partis avancés, incomparablement plus logique et plus indépendant que les uns et les autres. Il me parut qu'il avait vraiment une cause, et que cette cause était vraiment la cause de tous. »

Nulle mention d'un devoir imposé par l'Eglise ; il n'est pas même question d' « accepter » le régime, mais positivement de se tenir à l'écart du gouvernement, comme des partis. Tout ce qu'il accorde de faveur à ce régime, est de n'en pas réclamer le changement. Peut-être objectera-t-on qu'il s'expri-

mait ainsi dans un temps où, devenu royaliste, il devait tendre à voir dans ses anciens principes un minimum de différence avec ceux qu'il avait ralliés. Mais non. Voici le texte d'une lettre écrite à M. O'Mahony au lendemain des *Pèlerinages en Suisse*, cité au livre même de son frère :

« Je respecte profondément la famille déchue, ce n'est pas assez dire : je l'aime, mais non pas comme vous l'aimez... Je ne puis avoir cette foi légitimiste... Peut-être faut-il, dans l'ordre des événements futurs, entre cette famille et la masse si profondément aveuglée du peuple français, cette génération de nouveaux chrétiens qui, comme moi, ne savent où se prendre entre tant de compétiteurs, mais qui, en définitive, sincèrement attachés à la religion, seront toujours prêts à se mettre du côté du bon droit. Cinquante années de combats, où tout le monde a eu des torts, nous placent dans une position bien terrible, et il faut des médiateurs, de quelque côté que soit l'avantage, toujours peu durable, des événements. Je vous assure que je ne considère pas sans une terreur profonde la masse du parti qui entoure les exilés, et je puis vous le dire, car vous n'êtes pas de ceux qui m'effraient dans ce parti-là. J'ai peur de ce triste débris de la noblesse... C'est là une race, je le crains bien, absolument perdue, qui s'est laissé convertir à je ne sais quel libéralisme

menteur qui la déshonore, et qu'elle ne peut abandonner pourtant sans se déshonorer. »

Cette délicatesse d'explications nous met bien loin d'une simple abjuration de la cause royale : une conception de la légitimité à la fois historique et pratique la domine. J'y vois clairement ceci, que, s'il y a un avenir pour la monarchie traditionnelle, ce sera par la formation d'une élite catholique, qui la reconnaîtra nécessaire et la présentera aux partis. Qu'on mette élite *nationaliste* à la place d'élite *catholique*, et qu'on fasse de la création d'une pareille élite la besogne immédiate, ce sera le programme de l'Action Française.

Veuillot croyait hors de portée ce programme ; à défaut des moyens d'y atteindre, il croyait la bataille pour l'Eglise efficace : c'était là son indifférentisme. Cet indifférentisme n'était pas de principe, mais de fait, et provisoire de sa nature.

Tel quel, il ne laissa pas de le mettre d'accord avec ceux qui le professaient dans un point de vue différent ; cela fut d'autant plus aisé, que le différend dynastique manquait alors de retentissement. Nous l'avons vu il y a vingt ans commander toute la controverse catholique : ralliement pour une grande partie a signifié libéralisme ; en même temps il engageait les gens dans la pratique parlementaire. Mais alors il s'en fallait bien qu'on séparât le par-

lementarisme des souvenirs de la monarchie légitime ; la Restauration de 1815 en avait paru empoisonnée ; d'autre part entre catholiques et royalistes le gallicanisme mettait d'autres distances. En revanche la tolérance du régime de la Charte n'emportait aucun ménagement à l'égard des nouveautés religieuses ; Grégoire XVI avait dit : « Je suis content de Louis Philippe », et n'en avait pas moins condamné l'*Avenir*.

Tout ceci ne serait pas complet, si l'on ne mettait en compte l'impression favorable que fit sur les personnes notables du parti, l'éclat des talents de Veuillot, la vigueur loyale de son génie, l'allégresse entraînante de son éloquence. En attendant les divergences que le temps devait accuser, un concert de paroles amies, un cortège d'ardents témoignages, accueillit ces débuts de l'écrivain. « Votre admirable lettre à Villemain, lui écrivait Montalembert, m'a transporté d'enthousiasme et de sympathie pour vous. » Lacordaire ne l'accueillit pas moins. Quand, en songeant à ce qui devait s'ensuivre, on relit ces expressions de l'amitié perdue, on est porté à répéter les regrets si souvent entendus à propos de ces ruptures et d'autres qui leur ont ressemblé. Union touchante et bienfaisante : ne pouvait-elle durer ? Hélas, non. Elle venait de l'impression d'un moment, elle manquait de la garantie que donne

l'unanimité de doctrine. C'est la leçon qu'il en faut tirer, plus utile que tous les regrets.

Et maintenant représentons-nous Veuillot en ce commencement de notre récit : il faut connaître son tempérament, l'ardeur de sa foi, son courage.

Ce tempérament qu'on retrouve ailleurs, maté, gradué, rangé à la méthode, était naturellement d'une impétuosité dont une lettre à son ami Foisset donnera l'étonnante mesure :

« Je n'ai à faire nul effort pour croire les autres plus sages que moi. Si je vois que je ne puis prendre l'alignement, je m'abstiendrai, ne demandant pas même à servir en tirailleur. Après cela je puis franchement vous avouer que je pense comme vous, que j'appréhende la mollesse, le louvoiement, les longs discours pour ne rien dire, les choses déguisées jusqu'à n'avoir plus de vertu, enfin la monotonie. Ce que j'ai trop, j'ai peur qu'on ne l'ait pas assez... Je suis trop ignorant pour n'avoir pas de violence ; il leur manque du sang, de la haine contre une société où ils ont leur place et dont les velours et les dentelles les empêchent de voir les plaies et de sentir les corruptions. Ils ignorent ce qui se passe dans la rue, ils n'y ont jamais mis les pieds ; moi j'en viens, j'y suis né, et pour tout dire j'y demeure encore. »

Cela était écrit au sortir de la Chambre, où le

polémiste de trente ans avait vu l'Eglise attaquée à propos du budget des cultes. Un catholique, M. de Carné, avait blâmé, pour toute réponse, les excès de la presse religieuse. L'anticléricalisme avait foncé, Dupin avait repris posément les critiques, et le ministre avait conclu d'un ton patelin que les évêques se donnaient trop souvent le tort de manquer à la charité. « Je dis, ajoutait Veuillot, que j'ai vu la France cracher sur l'Eglise catholique, et il résulte pour moi de cette séance que la religion n'est que tolérée. Si cela convient à mes frères, je n'ai rien à dire, mais en mon âme et conscience je ne puis me soumettre aux conditions que l'on nous présente et je ne m'y soumettrai pas. Ce sera beaucoup que je me taise. »

Si maintenant l'on veut avoir l'expression de sa foi brûlante, voici de quoi la faire sentir ici. Ozanam l'avait accusé de manquer à la charité, de décourager les conversions, enfin l'avait menacé de finir comme Lamennais. Veuillot riposte :

« Nous voulons bien que les blasphémateurs sauvent leur âme, mais nous ne voulons pas qu'en attendant ils en perdent d'autres ; et si nous ne pouvons leur arracher nos frères sans leur inspirer une haine éternelle contre le nom chrétien, nous en sommes fâchés. Il importe sans doute qu'ils se sauvent, mais il importe aussi qu'ils cessent de nous

perdre. Leur âme n'en vaut pas deux, et encore moins en vaut-elle cent ou mille. Nous voudrions d'ailleurs savoir, au point de vue de l'éternité, quel tort nous leur faisons en les empêchant d'augmenter la somme du mal qu'ils auraient commis.

« Mais ils auraient pu se convertir, donner un grand exemple : déjà nous les attendrissions et ils promettaient les meilleurs sentiments. — Oui, c'est ainsi que vous les voyez. Nous les voyons, nous, dans les écoles, au milieu d'une jeunesse qu'ils abreuvent sans scrupule de tous les venins de l'erreur ; ils ont l'audace sur le front, la raillerie à la bouche ; ils nous permettent de croire qu'ils ont l'athéisme au cœur. Nous comptons par centaines leurs victimes, et dans nos âmes mêmes s'agite un reste de leurs poisons. Puisse Dieu les convertir demain ! Notre affaire est de leur échapper aujourd'hui.

« Mais il ne faut pas manquer à la charité. — Ne pourriez-vous pas d'abord être plus charitable envers nous ? Quelle est donc cette étrange modération qui vous pousse à nous reprocher en quelque sorte de n'être pas chrétiens ? Lisez-vous dans nos cœurs, ou faut-il absolument que nous paraissions manquer de charité, pour que vous puissiez ne pas vous accuser de manquer vous-mêmes de zèle ? Si vous nous trouvez imprudents, venez

nous le dire. Si vous ne nous trouvez pas charitables, taisez-vous. »

Ce qui suit fera sentir son courage :

« En deux années et plus la haute littérature catholique aura donc laissé comme témoignage de son zèle et de son pouvoir, les quatre ou cinq brochures publiées par Olivier. Croisons nos bras, reposons-nous durant quelques années, vaquons à nos petites affaires, à nos petits voyages, à nos petits volumes, connus de trois ou quatre cents lecteurs pieux et de quelques milliers de petites filles ; nous avons assez fait pour les combats du bon Dieu... il s'agit maintenant d'aller dans les taudis porter des bons de soupe. Une heure de temps et vingt sous d'aumône toutes les semaines paieront à Dieu, à nos frères et à la société, la dette de notre intelligence, de nos loisirs et de notre amour... Ils ont raison de donner du pain aux pauvres, *ils ont tort de ne pas donner la lumière aux riches* ; et je ne leur impute pas à ignorance, mais à couardise et à lâcheté, le peu de souci où ils demeurent sur ce point. Celui qui ne fait pas tout le bien qu'il pourrait faire, c'est qu'il n'aime pas tout le bien qu'il doit aimer, comme il le faut aimer... Il sera dit de ce temps qu'il n'a pu produire un riche assez intelligent et assez dévoué pour se mettre entièrement, corps et bien, au service de l'Eglise. Quoi ! toujours et par

tout de la prudence humaine, pas un homme, pas un riche, pas un lettré, qui se montre transporté de la folie de la Croix, et qui compte absolument sur Dieu ! Il faut que ces grandes tâches incombent toujours à des jeunes gens, ou mal pourvus d'expérience, ou dénués de fortune, ou manquant d'une certaine abondance nécessaire des dons de l'esprit, et il ne se rencontre pas enfin trois ou quatre hommes pour former, en mettant en commun ce qu'ils possèdent, l'homme qu'il faut ! Hélas, de quelle façon aimons-nous Dieu ! »

On sait maintenant quel allait être dans la presse le champion de la défense catholique nouvelle, dans l'histoire de laquelle nous entrons.

CHAPITRE III.

LA BATAILLE POUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

CHAPITRE III.

LA BATAILLE POUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

Ce qu'on lira dans le chapitre qui va suivre, trouve sa place ici, moins à cause de la défense catholique, dont il forme un épisode très important, qu'en considération de Veuillot, dont cet épisode fut l'école.

Envisagée du point de vue de ce livre, l'histoire de la bataille livrée pour la liberté de l'enseignement, est l'histoire de la rupture produite entre lui et les libéraux. Cette confraternité d'armes les maintint rapprochés tout le temps que dura cette bataille : ce qui les séparait, découvert à la fin dans l'échec réel de leurs efforts, termina ce compagnonnage, et mit en liberté l'action dont Veuillot portait en lui le ressort : action bien autrement entière et décisive que celle que l'accord gardé avec Montalembert lui permit d'abord d'exercer.

Non seulement cet accord gêna les manifestations d'un génie que j'ai montré dans l'origine si diffé-

rent du génie libéral ; mais il eut pour effet de le soumettre aux influences les plus capables de l'égarer. Pendant cette période de sept ans, un observateur attentif pourra s'apercevoir que Veuillot, par les nécessités de la lutte parlementaire, par les fréquentations peut-être, par la contagion des méthodes que l'acceptation de la constitution imposait à sa controverse, se rapprocha du libéralisme. Ainsi peut-être convient-il d'expliquer que la révolution de 1848 ait exercé ses séductions sur un esprit de ce mérite et de cette trempe. Elle le trouva penchant vers le libéralisme, un moment on peut dire qu'elle l'y précipita. Enfin, les journées de Juin, qui ne causèrent à d'autres que de la frayeur, l'instruisirent. Il était redevenu lui-même quand s'exécuta le Deux Décembre : son instinct revivait, armé de lumières nouvelles. Le mensonge de la loi Falloux trouvait en lui un homme averti déjà, et désabusé pour toujours.

Nous avons dit qu'en 1843 la cause de la liberté d'enseignement voyait ses défenseurs en marche et le gouvernement en défense.

A la lettre adressée par Veuillot à Villemain, succéda une brochure de Montalembert lui-même : *du Devoir des Catholiques dans la question de la Liberté d'Enseignement.* Comme Mgr Prilly, évêque de Châlons, dans une lettre à Veuillot, avait blâmé l'Univer-

sité, le ministre osa traduire ce prélat devant le Conseil d'Etat. Un autre évêque, Mgr Parisis, de Langres, que la bataille catholique devait illustrer, prit la tête de son corps dans une troisième brochure : *Liberté d'Enseignement ; examen de la question au point de vue constitutionnel et social.*

Il ne serait pas sans intérêt d'analyser ces trois ouvrages, et, donnant à cette histoire pour support une comparaison des idées, de juger la campagne sur ces principes. Ici comme pour Lamennais, s'offre un chemin plus court ; il consiste dans l'examen des actes. A la riposte officielle du pouvoir les organes amis du monopole en joignirent une bien remarquable : ils se jetèrent sur les Jésuites. Michelet, Génin, Libri, trois hommes considérables, savants, professeurs, commencèrent à diffamer ces Pères dans des écrits de circonstance. On peut, on doit juger de la campagne catholique, par la manière dont elle fit front là-dessus.

Je laisse de côté l'apologie de la Compagnie ; j'envisage les effets que l'attaque et la défense dont elle devenait l'objet, entraînaient pour la cause que servaient les catholiques. Cette cause était liée aux Jésuites, elle y était liée de deux manières.

L'une tient à l'effet moral d'une diffamation de ces Pères. Leur nom était de ceux qu'une campagne bien conduite pouvait aisément rendre impopulaire,

et d'une impopularité que l'on grossirait à volonté. Comme cette impopularité devait travailler contre l'Eglise, c'était le devoir pressant d'une action vigilante de parer ce coup dès l'origine, d'empêcher l'adversaire de prendre cet avantage.

D'une manière plus matérielle encore, la liberté de l'enseignement d'Eglise avait affaire de la Compagnie de Jésus, par la raison que cette Compagnie était seule en mesure de recueillir l'héritage qu'un abandon du monopole devait laisser. Seule elle avait la science, le crédit, les méthodes, dans un degré suffisant pour cela. Demander une liberté dont on n'eût pas usé, la demander en supposant que l'usage en était facile, mépriser l'enseignement d'Etat au point d'espérer le remplacer par la première improvisation ecclésiastique venue, était inepte. Malheureusement ce genre d'ineptie régnait. Les Jésuites furent défendus, mais mollement, et seulement en paroles. On ne prit aucune sûreté, on ne chercha point de sanction, on ne mit en mouvement nulle machine. Encore Montalembert et Veuillot furent-ils les seuls à prendre cette défense en face de l'opinion; Lacordaire était pour qu'on les abandonnât : en fait, ce qui se passa ne fut pas fort différent.

L'ensemble du parti vit surtout l'embarras que cela causait, et le danger d'une complication. Il s'empressa de remarquer que l'existence de la Com-

pagnie n'est pas essentielle à l'Église. Et en effet elle ne l'est pas, elle ne l'est pas plus que celle de la royauté légitime. Il fut comme entendu que la campagne ne se chargeait pas de cette cause-là, que tout ce qui n'était pas liberté de l'enseignement serait négligé, que hors de là, pour mieux assurer le succès, on se résignait d'avance à tout.

A ce trait il est facile de voir que ce qui dominait dans le parti était l'esprit de concession libérale, l'esprit d'illusion parlementaire. Faire fi des rapports existants dans les choses, composer un programme de réalisation comme on compose un discours, pour la montre ; croire qu'un minimum de revendications est toujours plus aisé à atteindre : mettre au premier rang de l'habileté le soin d'éviter de faire crier les gens ; céder, pour des raisons qu'on donne aux catholiques et qui ne sortiront pas de chez eux, des points dont l'ennemi interprète l'abandon comme une trahison essentielle : c'était hier, c'est aujourd'hui le sublime de cette tactique-là : alors comme aujourd'hui on en vit les effets.

La campagne d'anticléricalisme fit des progrès rapides dans la voie que préparait la vieille infamie janséniste et la renommée des Provinciales. La liberté de l'enseignement se présentait devant l'opinion avec un certain avantage ; le nom en était populaire; excepté dans les cercles avertis de la doctrine

révolutionnaire, cette cause obtenait au moins l'hésitation : c'était une infériorité, qu'en soufflant la haine du Jésuite, l'adversaire eut bientôt rattrapée. On avait mis en cours contre le parti le nom de *néo-catholique*, afin de le décrier: l'appellation de Jésuite, une fois remplie du sens qu'il était facile d'y mettre, fut d'un secours bien plus efficace.

Jamais, pour les leçons de la conduite aujourd'hui, les catholiques français n'étudieront assez les duperies de ce temps-là. Avec une netteté d'expression remarquable, vigoureux parce que l'instinct parlait, Thiers, si redondant et si mou, avait dit : « Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là. » Le Constitutionnel commit à Eugène Sue le soin de corser la campagne : il publia le *Juif errant*. L'appel aux calomnies cruelles et meurtrières, l'alliance des derniers goujats de l'écritoire, ne choquait pas ces doctrinaires ; gens du monde et de la rue, illettrés et savants, modérés et sauvages, toute la Révolution fit bloc.

Veuillot sentait le danger mieux qu'il n'était en mesure de le définir précisément. De plus la direction des choses lui échappait : Montalembert en avait l'enseigne ; l'épiscopat ami en tenait une partie. Enfin, le parti tout entier se laissait amuser par le tapage mené sur son terrain. Le bruit qu'il y faisait, empêchait de bien entendre celui que l'ennemi

menait de son côté. Le procès de l'abbé Combalot en fut un épisode fameux. Ce prêtre, ancien Mennaisien, dressé à l'éloquence de cette école, avait écrit un *Mémoire sur la guerre faite à l'Eglise et à la Société par le Monopole universitaire* : on lui fit son procès ; le jury le condamna à quinze jours de prison et à quatre mille francs d'amende ; cette offensive généreuse fut célébrée comme elle méritait de l'être. Veuillot n'y fut pas le dernier, quoique il eût demandé de corriger dans le mémoire, quelques parties moins nettes que bruyantes. Il écrivit le fameux : « Continuons. » En même temps Montalembert, rentré à la Chambre des Pairs après une absence, reprenant la parole après deux ans de silence, jetait dans le monde parlementaire un retentissant discours sur la liberté d'enseignement. Ce discours finissait sur cette antithèse qu'on trouva belle : « Nous sommes les fils des Croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire. » Puis l'*Univers*, qui venait de publier le procès de l'abbé Combalot, fut poursuivi lui-même et condamné.

Cela se passait en 1844, aux mois d'avril et de mai. Pendant ce temps la contre-attaque poussait sa pointe. Comme j'ai fait voir, elle enrôlait tout le parti de la révolution. Villemain, Cuvillier-Fleury, Dupin, y donnaient la main à Quinet. Cette unanimité ne fut pas une leçon ; le parti catholique fut

si loin de la comprendre, qu'il refusa même d'approuver les ripostes que l'opinion lui suggérait.

Un certain nombre de catholiques marseillais avait demandé que Michelet et Quinet fussent avertis par le ministre de cesser l'insulte à l'Eglise qu'ils prodiguaient publiquement dans leurs cours, depuis que la suppression des Jésuites était prise à forfait chez eux. La pétition parut à la Chambre des Pairs le 14 avril 1845. Un lecteur d'aujourd'hui ne s'étonnera pas peut-être de la conduite tenue par Montalembert en cette rencontre : nous savons à présent ce que valent les Chambres, et le sérieux des combats que les fils des Croisés y livrent contre les fils de Voltaire. Montalembert demanda que la pétition des catholiques de Marseille fût repoussée, comme contraire au principe de la liberté de l'enseignement. Veuillot dans l'*Univers* loua le discours en gros : des réserves étaient de fait impossibles, et il n'est pas défendu de croire qu'il était au moins entraîné.

Comment ne l'aurait-il pas été ? Le parti qu'il soutenait demandait la liberté, lui-même la réclamait sans plus d'explication ; l'effet de ce faux principe ou de ce mauvais langage pesait sur lui : rien ne pouvait empêcher que la liberté de Michelet ne fût, comme celle des maîtres ecclésiastiques, *la liberté*. Il est pourtant certain que la conduite des chefs

causait à Veuillot du malaise : cela se connaît à des échappées comme celles-ci :

« Ce qu'il faut faire, mon cher Maurice (de Foblant, son ami) ? Prier le bon Dieu d'abord... Pour ce qui concerne nos chers frères, aviser le plus tôt possible à les faire rouer de coups, car ce n'est qu'alors qu'ils se défendront et qu'ils se souviendront qu'ils sont ici l'Eglise militante et non l'Eglise croupissante. Quand je vois les évêques supporter l'Université, les laïques ne songer qu'à leur pot-bouille, les ordres religieux mourir d'inanition au milieu de cette jeunesse qui n'a rien à faire et qui se met à entretenir les pauvres parce que cela coûte moins que les danseuses et que c'est plus honnête, je dis qu'il n'y a plus qu'un péril, c'est de laisser les choses sur ce pied-là. » Et ceci : « Savez-vous une chose ? Je me persuade que nous aurons plus fait pour la réconciliation en montrant les dents pendant huit jours, qu'en supportant avec patience tous les mauvais procédés pendant deux ou trois années. »

M. Eugène Veuillot conte qu'alors une espèce de complot se forma pour s'emparer de la direction de l'*Univers*. Les auteurs de ce complot étaient Lacordaire, le P. de Ravignan, Lenormant, professeur en Sorbonne, et l'abbé Dupanloup. M. Eugène Veuillot signale dans ce dernier, alors directeur du petit séminaire de Paris, l'instigateur de l'entreprise, mais

il n'explique pas comment Montalembert, qu'aucune dissidence avouée n'avait encore séparé de Veuillot, en fit parti. Elle échoua par la fermeté de ce dernier, qui refusa de céder la place. En fait c'était une menée libérale ; elle suffirait à indiquer que, si du côté de Veuillot on discernait mal les disparates dont pâtissait l'action commune, les libéraux les voyaient au contraire et s'efforçaient de les unifier en se rendant maîtres de la campagne.

Le 2 mai, la Chambre des Représentants vota que les Jésuites seraient dispersés. Devant celle des Pairs, Montalembert parla. Personnellement ils l'avaient pour ami. A ses sentiments particuliers ainsi qu'à la justice, il paya le tribut de cette manifestation. Elle ne pouvait être que stérile : les Jésuites furent dissous.

Mais c'était peu de l'emporter devant les Chambres. Le gouvernement se flatta d'obtenir la sanction de Rome. Rien ne prouve mieux l'incurie que le parti catholique avait pratiquée sur ce point, que le succès obtenu par le ministre près du pape. En ces rencontres ordinairement la curie romaine n'oppose de refus, que quand une opinion catholique certaine et publique, une action commencée, lui promettent un appui en France. Le gouvernement déclarait, si Rome n'approuvait pas la suppression de la Compagnie, qu'il ne répondait pas des excès de

l'opinion, et qu'il ne pourrait empêcher le renouvellement des scènes du pillage de l'Archevêché. A Rome ces arguments ne font pas toujours peur ; mais il entre dans la diplomatie de faire semblant de les prendre au sérieux ; de toute nécessité il y faut une réponse, dont seule l'opposition catholique française pouvait fournir les éléments. Grégoire XVI devait craindre qu'on ne l'écoutât pas, s'il ne motivait une résistance sur l'état de cette opposition. Rossi, plus tard assassiné, ambassadeur de France, qui faisait alors à Rome le jeu, et du gouvernement, et des catholiques libéraux, celui de Thiers et celui de l'abbé Dupanloup, n'avait garde de changer cette note. Le pape consentit à la dissolution des Jésuites: on annonça que la Compagnie d'elle-même opérait cette dissolution.

Ce double coup porté à Paris et à Rome devait être excessivement ressenti. L'irréligion comprit l'étendue de sa victoire. Dans le parti catholique régnait un aveuglement tel, que de bien intentionnés trouvèrent des avantages à cette défaite. Mgr Parisis, mêlé alors et depuis à tant de glorieuses campagnes et dont nul catholique français ne saurait écrire le nom avec indifférence, écrivait cependant ce qui suit : « Maintenant que le gouvernement ne peut plus nous confondre avec les Jésuites, s'il continuait à forger des chaînes pour nos consciences,

combien notre résistance en deviendrait plus manifestement légitime, *notre position plus puissante* et surtout nos réclamations mieux comprises ! »

Il se peut qu'un dessein de relever les courages, d'arrêter ce qui pouvait se faire jour de récriminations contre Rome, ait conseillé cette sorte de propos ; l'historien délivré de ces raisons du moment, est obligé de reconnaître un fait. Désormais et quoi qu'il arrivât, la partie jouée par les catholiques contre le monopole était perdue.

On la tint cependant, mais dans des conditions qui rendaient la bataille même importune. Vainqueur dans la campagne formée contre les Jésuites, l'ennemi tourna aussitôt les mêmes armes contre le parti catholique lui-même, et nommément contre l'*Univers*. Il entreprit d'en faire interdire la lecture, par le Pape dans ses Etats. Rossi mena l'affaire ; avec quels appuis de France, c'est ce qu'il est impossible de dire.

Le pape Grégoire XVI n'appréciait pas l'*Univers*, il redoutait l'action des laïcs dans l'Eglise. Les inconvénients que j'ai marqués, d'une presse et d'un parti uniquement catholique, avaient toute leur importance à ses yeux. Montalembert plaida la cause. Il écrivit au nonce un mémoire armé de fortes raisons, qui peut-être sauva le journal d'un blâme formel. Le cardinal ministre répondit par une lettre

où le ton d'avertissement du moins n'est pas voilé. C'est dans le même temps que Grégoire XVI disait au comte de Mérode, cette parole : « Votre beau-frère (Montalembert) parle bien, mais il parle trop. » La lettre du cardinal était un dégoût de plus, dans une lutte si pénible, si tiraillée, si décevante.

D'autres plus sensibles suivirent, engendrées de la guerre que déclarèrent enfin les éléments libéraux du parti. Montalembert en voulait à Veuillot, moins peut-être de l'échec de l'entreprise formée sur la direction de l'*Univers*, que des froissements ressentis depuis trois ans dans ce contact de deux tempéraments hostiles. Veuillot s'efforçait de les pallier, sans y réussir toujours assez. Leur éloquence était d'un genre dont les effets se contrariaient : le ton de fermeté dans l'un, le persiflage et les rudes paroles dont il châtiait l'adversaire, traversaient la tactique de l'autre, son ton de plaidoyer, l'appel aux sentiments, dont un orateur compose ses discours. L'effet produit sur ce dernier fut tel qu'en 1846, il écrivait parlant de l'*Univers*, à Dupanloup : « C'est la croix, l'humiliation, la honte du catholicisme. »

Il en était venu à croire que ce qui compromettait le parti, ce qui le compromettait lui-même, était la polémique de l'*Univers*. Dans son mémoire de l'année précédente, tout en prenant fortement sa défense, il l'avait blâmé largement. Dans un renouvellement

de conjonctures pareilles, il ne donna plus de place qu'à ce blâme.

Dupanloup était alors à Rome, dans l'intention formelle d'obtenir une condamnation de l'*Univers*. Grégoire XVI était mort en juin 1846. L'avènement d'un nouveau pape parut favorable à l'intrigue. L'intervention de Mgr Parisis la fit cesser ; mais elle avait percé partout. De plus elle devait se renouveler aussi longtemps que l'orientation définitive du nouveau règne, scellant l'alliance de Veuillot et de Pie IX, n'aurait pas achevé de décourager d'ennemi.

Depuis la machination ourdie contre la direction de l'*Univers*, Dupanloup, dit finement M. Eugène Veuillot, « se jugeait offensé, parce qu'il n'avait pas réussi. » Des sentiments d'envie se joignirent certainement à l'hostilité doctrinale qu'il professait envers Veuillot. L'affection que toute une partie du clergé vouait à ce dernier, lui semblait un tort fait à lui. Il aurait voulu tenir cette place ; il s'en croyait capable, il la jugeait due à son caractère de prêtre, à sa qualité de professeur. Seul à ses yeux, Veuillot l'en reculait : deux fois répréhensible, et par son intrusion, et par le ton d'une polémique que Dupanloup trouvait funeste et qui plaisait.

J'ai dit que la campagne continuait. Même elle ne manqua pas en plusieurs circonstances d'un aspect brillant. Les élections de 1846 grossirent beaucoup

le parti catholique dans les Chambres, des pétitions ouvertes dans les provinces en faveur de la liberté de l'enseignement, recueillaient partout les signatures. L'enthousiasme renaissait chez les champions de la cause. Veuillot parlait plus haut et plus fort que jamais : il se sentait suivi, il avait un public ; on le comprenait et on l'aimait ; entre lui et ses lecteurs était noué ce va-et-vient d'intelligence et d'amitié, qui devait être un des traits les plus originaux de sa carrière et de son journal. L'*Univers* prospérait, et si l'œuvre commune de la défense catholique courait dès lors à l'insuccès, il n'en était pas de même de l'œuvre spéciale du maître. Dès ce moment, après vingt ans d'essais, la presse catholique était fondée.

On ne peut omettre un mot de l'affaire du Sonderbund, dont s'émut et fut partagé le parti catholique français. On sait ce que fut cette ligue, formée entre les cantons catholiques de Suisse pour conserver, au moins chez eux, sur leur territoire particulier, les ordres religieux proscrits par la Diète huguenote. Les Jésuites encore étaient au fond de cette cause.

Il n'y en avait pas de plus évidemment juste. Les libéraux trouvèrent des raisons de la blâmer. Le Sonderbund, écrasé dans une guerre inique, eut contre lui Lacordaire et tout ce qui en France s'était

accommodé de la suppression de la Compagnie. On imagine aisément le crédit qu'un parti qui tenait cette conduite envers les principes, pouvait garder.

Le contrecoup de la guerre du Sonderbund eut un bon effet sur un point ; il réconcilia Montalembert, toujours fidèle en pareil cas, et qui prit la défense des cantons catholiques, et Veuillot. On aurait tort de croire que l'éclat survenu entre ces deux hommes les eût brouillés sans remède. Quoique la confiance n'y fût plus, le journaliste regardait comme son devoir d'assister le chef du parti, et celui-ci, dans l'impossibilité de trouver ailleurs un journal qui tînt l'opinion en haleine, se prêtait aux raccommodements, que de nouvelles querelles suivaient.

Il était écrit que tant de maux qui minaient la cause et préparaient sa ruine, n'opéreraient pas sans l'instrument trompeur qui, au moyen d'une ruse bien conduite, devait escamoter cette ruine et en étouffer jusqu'à la plainte.

Alors grandissait peu à peu, portée par la réputation d'une fidélité dynastique et par le crédit de la dévotion, couvée par le salon de la célèbre M^me^ Schwetchine, la fortune de M. de Falloux. C'était le coryphée de ce salon, dont on sait quelle fut l'influence. Quoiqu'elle fût due au souvenir de Maistre, dont M^me^ Schwetchine passait pour la fille spiri-

tuelle, l'esprit du maître y avait subi une décadence assez profonde, pour que, sous le passe-port d'un ton de grande spiritualité, le libéralisme y fût chez lui.

On ne songe point à taxer ce ton d'hypocrisie ; du moins il n'était pas exempt d'affectation. Un zèle exagéré du salut du prochain, le style amphibie d'un sermonnage laïque, la confite arrogance d'un commentaire dévot accaparant le moindre fait du jour, le composait. Ce ton a beaucoup déteint, et de façon déplaisante, sur la piété de fort honnêtes gens que nous rencontrions dans le monde aux environs de notre vingtième année : on se sent d'autant moins porté à le pardonner maintenant, qu'il aura couvé la trahison.

Comme l'abbé Dupanloup, Falloux était légitimiste, parlementaire et libéral ; on devait un peu plus tard le trouver partisan de la fameuse fusion de l'Orléanisme et de la Monarchie légitime. Comme Dupanloup, il détestait l'action vigoureuse du parti : il la détestait comme libéral ; comme royaliste il critiquait sa profession d'indifférence. Il désirait la fin du parti catholique, non pas pour en tourner les forces vers une offensive dynastique, mais pour en composer une droite du vieux parti conservateur, ralliée en fait, quoique proclamant le droit monarchique en principe. Tel était M. de Falloux, mais avec une

souplesse bien différente de l'emportement de l'abbé Dupanloup. Cette souplesse le rendait capable de s'accommoder à toutes les situations, et de fréquenter sans froissement ceux qui voyaient en lui l'ennemi.

Les circonstances allaient le porter au premier rang. En attendant, le gouvernement continuait à amuser les réclamations du parti. Son système était de gagner du temps. On avouait qu'il fallait changer le statut de l'enseignement en France, on reconnaissait que la Charte l'exigeait ainsi ; mais il était certain qu'on ne céderait jamais ce que le droit de l'Eglise exigeait : un établissement indépendant. Peut-être on comptait que la campagne s'userait, et c'est merveille qu'elle ait duré sept ans. On la sapait cependant, non sans succès ; pour faire front, on avait les projets hypocrites que les ministères présentaient. En 1847, Salvandy en déposa un nouveau devant les Chambres. Pas plus que celui de Villemain, il ne devait satisfaire ; Montalembert le combattit ; l'*Univers* applaudit son chef ; les évêques amis protestèrent. C'est au milieu de ces circonstances que février 1848 survint, apportant la révolution.

Comme celle de 1830, elle jeta tout le monde hors des gonds ; les catholiques que leur action signalait à l'attention publique, ne furent pas les derniers à déraisonner. Les Mennaisiens fêtèrent l'événement

par un rajeunissement de leurs anciennes chimères. Montalembert professa publiquement la souveraineté nationale, et le « droit divin » des nationalités. Cela pour Lacordaire n'était pas assez. « Tu es fini, dit-il à son ami, ta campagne du Sonderbund, ta passion pour les Jésuites, ton entente avec les rétrogrades te condamnent à disparaître. » Tel était en ces temps bizarres, le langage d'un moine Dominicain. Quelque chose de moins supportable devait cependant voir le jour. Ozanam, respectable par sa science, autant que louable par sa piété, mais en matière d'action publique toujours rare par l'extravagance, fonda l'*Ere nouvelle*, journal de dévotion et de propagande républicaine, dont le programme consistait, dit très bien M. Eugène Veuillot, à « faire de la république une doctrine politique et religieuse s'imposant à tout vrai chrétien. » Dans le monde des catholiques, ces sortes de théories représentaient quelque chose de pareil à celle de Pierre Leroux dans le parti contraire.

Comment Veuillot et l'*Univers* se tinrent au milieu de cette tempête, j'en donnerai plus loin le détail. C'est une partie très importante de la psychologie de ce livre. Son frère écrit qu'il fut, cette fois encore, catholique avant tout. Je ne crois pas rabaisser, ni le caractère de Veuillot, ni la portée de son œuvre, en remarquant que l'entraînement géné

ral le portait assez au delà de ce terme. En détail il se ressaisissait, et conservait dans chaque application le caractère propre de la défense catholique, décidément noyée partout ailleurs dans la revendication de la liberté.

Ce but abstrait confondait tout. Jusque-là il n'avait été que sur les lèvres et dans les cervelles, 1848 le fit passer dans les cœurs ; le zèle des libertés de l'Eglise en fut tué. Il fut tué d'autant plus sûrement, qu'on en croyait la flamme vivante au sein de l'incendie qui consumait les âmes. Mais enfin Juin survint ; le brasier s'éteignit dans le déluge. L'épouvante des révolutions régna seule sur la nation glacée, et l'on vit poindre la dictature.

Ces deux révolutions de Février et de Juin survenues coup sur coup, moins comme des faits de l'homme que comme des cataclysmes de la nature, apportaient aux catholiques de France les grandes leçons de la Providence. La première faisait éclater leur folie d'avoir subordonné la défense de Dieu même aux règles d'une constitution que l'émeute emportait en deux jours ; la seconde les avertissait de ne pas douter de l'efficacité des principes. On avait craint de les présenter sans voiles, de faire à la face de la nation le procès intégral de la Révolution ; on n'osait accuser publiquement d'anarchie des idées et des hommes fardés du zèle de l'ordre ; et ce fard tom-

bait tout à coup, et le brusque saut des événements déchirait toutes les apparences. Les faits parlaient, sans que les catholiques eussent le bénéfice de les avoir prédits.

Les aveugles ne devaient rien voir ; mais l'école de l'*Univers* comprit, et de cette intelligence sortit la magnifique campagne qui devait illustrer le journal sous le pontificat de Pie IX. Autrement préparé, peut-être le parti même eût pu reprendre une offensive, brisée depuis l'abandon de la Compagnie de Jésus. Février lui avait été funeste ; Juin lui fut favorable en jetant la terreur chez les défenseurs du monopole. Pendant un temps ces malheureux ne connurent d'autre mobile que la peur, et l'on pouvait tout leur imposer. Cousin abordant Rémusat devant le palais Mazarin, lui dit ces paroles souvent citées : « Courons nous jeter dans les bras du clergé. »

Mais on n'était en mesure ni de comprendre, ni d'agir. On laissa passer l'heure ; bientôt la grande duperie du Prince président commença. Les catholiques de l'*Univers* penchaient naturellement pour la dictature. Napoléon rallia les autres par l'appât des demi-mesures et des transactions, que l'apparence de cette dictature couvrait. Montalembert résista parce qu'on renversait la tribune et qu'il voulait parler ; mais Dupanloup se rallia, et Falloux fut ministre, le 10 décembre 1848.

Par ses soins la loi d'enseignement réclamée depuis dix ans fut faite. Ce but qu'on avait cru si loin, on y toucha tout à coup ; le régime qui se préparait crut nécessaire de donner ce gage. Seulement on s'arrangea pour n'en faire qu'une feinte ; le parti de l'abandon et de la transaction fut chargé de l'administrer. Elle fut votée le 5 mars 1850. C'est l'honneur de Montalembert de n'en avoir pas été l'auteur, ce sera son reproche éternel d'avoir, comme chef du parti catholique, cédé sa place à l'homme dont elle allait porter le nom.

CHAPITRE IV.

LA LOI FALLOUX.

CHAPITRE IV.

LA LOI FALLOUX.

On a communément représenté cette loi comme une louable conquête du parti catholique, dont il n'y avait qu'à se féliciter. Le préjugé courant la dépeint comme le couronnement légitime de dix ans de combats, livrés pour la liberté de l'enseignement, comme le trophée chèrement acquis par des athlètes de la plume et de la tribune, en qui l'Eglise, fière d'une génération dont on ne devait pas revoir la pareille, salue avec fierté ses défenseurs.

Même ceux qui parlent avec moins d'assurance, parce qu'ils savent l'histoire de plus près, ne nous ont pas pourtant habitués à des plaintes. Ils avouent que la loi est incomplète, ils en font tort aux libéraux, ils ajoutent cette erreur de croire que le parti était armé pour dépasser ce résultat : tel quel ils ne laissent pas de le déclarer heureux, de regarder comme féconde l'action qui le prépara. La loi Falloux passe à leurs yeux pour une manifestation de

la force des catholiques à cette époque, pour un avantage dans l'avenir. Ce qu'on va lire est écrit pour les détromper.

Mais d'abord remarquons qu'en fait de résultats, ici comme ailleurs, il est inévitable que le bien soit mêlé au mal : les pires choses ne vont pas sans quelques bons effets. Que la loi Falloux ait produit quelque bien, cela ne fera pas qu'il convienne de s'en féliciter. Avouons donc ce bien : cette loi a permis aux prêtres et aux religieux de tenir des collèges ; elle a mis sous leur influence une partie de l'enfance et de la jeunesse studieuse ; cela est bon, personne n'en peut douter. C'est ainsi que la loi de Séparation aura eu de son côté quelques bons effets : elle aura soustrait le choix des évêques à des fonctionnaires francs-maçons. Pourtant cette loi n'est pas bonne pour cela. Pourquoi ? C'est qu'elle contient d'autres dispositions qui nuisent plus à l'Eglise que celle-là ne la sert. Il en est de même de la loi Falloux. Ceux qui la prônent tombent dans l'erreur de M. l'abbé Gayraud, qui dit une messe d'actions de grâce le jour où la Séparation fut votée.

Pour comprendre non seulement l'insuffisance de la loi de 1850, mais encore le mal qu'elle devait causer, il faut appuyer sur un point. Cette loi, quoique forçant l'Université à partager son privilège de tenir école, quoique donnant aux prêtres et aux reli-

gieux le droit d'en faire autant, n'a pas donné à ceux-ci l'enseignement libre, elle n'a pas ôté à l'Université la propriété de l'enseignement. L'Université en est restée maîtresse ; elle l'est restée de deux manières : par les programmes et par les grades. A elle seule, avant comme après la loi, la collation des grades est restée confiée ; et pour les examens qu'elle fait toujours passer, c'est toujours elle qui dit ce qu'il faut apprendre ; mieux encore, elle gardait l'inspection des collèges, en sorte que, dans quelque mesure, elle a continué de dire comment il fallait l'apprendre. Qu'on considère bien ces trois choses, on sera forcé d'avouer que c'est fausser le langage que d'appeler un pareil régime, la liberté de l'enseignement : ce n'est qu'une liberté des personnes de prendre part à l'enseignement, c'est une liberté d'*enseigner*.

Qu'on ne dise pas que cette liberté, l'Eglise allait en faire usage. Non pas l'Eglise ; des prêtres seulement : l'Eglise n'était reconnue que dans les séminaires ; ailleurs ses membres étaient tenus pour de simples particuliers ; agréés maîtres en tant qu'individus, ils ne représentaient aucun corps, aucune institution. Cela sera sensible par un exemple. L'Université a mis à son programme les *Provinciales*, livre condamné par l'Eglise : les collèges catholiques auraient-ils été reçus à l'exclure de leur en-

seignement? Certainement non, s'ils aspiraient aux grades. La liberté de l'Eglise n'était donc pas reconnue, la loi Falloux laissait le droit de la violer. Cela peut être montré de vingt manières.

Voilà l'insuffisance de la loi ; en voici le mal positif. Jusqu'à la loi de 1850, ce même livre défendu n'entrait dans l'enseignement que présenté par l'ennemi ; désormais il devait y entrer présenté par les maîtres ecclésiastiques eux-mêmes. La loi tolérait leur présence, sans les admettre à la direction de leur action ; elle les admettait sans tenir compte du corps et de l'institution à laquelle appartient chez eux cette direction ; membres de l'Eglise, ce qu'on leur accordait était de devenir organes de l'Université, organes libres en ce sens que la police des collèges et la distribution des études de religion leur revenaient, mais asservis, quant aux matières profanes, de la manière que j'ai fait voir.

Ils devaient l'être d'une autre manière encore. C'est que l'enseignement d'Etat ne devait pas régner sur eux seulement par la sanction des lois, mais encore par le prestige, pour deux raisons : l'une que, l'Etat restant le maître, jouirait nécessairement de l'ascendant moral qu'entraîne une prépondérance de fait ; l'autre, que l'absence d'autonomie rendait inférieur l'enseignement libre. Livré à des programmes, soumis à des épreuves, gêné par un contrôle

hétérogène à ses aptitudes, à son vœu naturel, à son génie, il était comme inévitable que cet enseignement végétât, comme un reflet imparfait de celui qu'on lui imposait pour modèle. Le sentiment de la supériorité des maîtres de l'Université devait s'établir au sein des collèges libres, chez les professeurs mêmes de ces collèges et les préparer à en recevoir l'influence. Est-ce tout? Non pas. En ne prévoyant rien du côté des ordres enseignants, en laissant leur sort au caprice du gouvernement et des partis, la loi Falloux omettait de rien constituer. Elle était presque uniquement négative. La preuve est faite que seuls des corps autonomes, fortement concentrés, soutenus d'une discipline et de traditions spéciales, peuvent donner l'essor à l'enseignement. De plus il s'agissait de tenir tête à l'envahissement de l'Etat : les Jésuites dissous manquaient à cette tâche ; on ne parut pas se douter qu'il fallait y pourvoir ; le parti ennemi de ces Pères n'était même pas capable de discerner l'office qu'ils tenaient, et de songer à les y remplacer.

Ainsi le résultat fut pour l'Université la main mise d'avance sur tous les collèges qui s'ouvriraient. La fameuse liberté pour les pères de famille d'avoir des maîtres catholiques, ne s'étendit pas jusqu'au point d'en recevoir un enseignement catholique. Des maîtres ecclésiastiques donnèrent désormais l'enseigne-

ment que l'Etat voulait qu'on donnât. J'accorde toutes les précautions prises pour adoucir et balancer cet effet, tout ce que le zèle apostolique, l'ingéniosité, la compétence, ont obtenu de succès partiels ; le résultat général était marqué d'avance, assuré en vertu du système.

Au fait, on en voit les effets. Nous n'avons pas à l'heure qu'il est, nous n'avions pas il y a quinze ans, un enseignement catholique en France. En France, où il est avoué que l'Etat mène la guerre contre l'Eglise, l'enseignement donné par des ecclésiastiques n'était pas, n'est pas substantiellement différent de celui que les organes de l'Etat distribuent. En littérature, en histoire, ces enseignements sont à peu près les mêmes. Dans l'un comme dans l'autre, les principes de la Révolution sont loués, le romantisme de 1830 est représenté comme avantageux. Les maîtres ecclésiastiques défendent de lire Musset, et dépeignent Fouquier-Tinville comme un monstre ; mais quant aux grandes lignes l'accord a lieu.

Tout un ordre enseignant a eu pour règle d'admettre que les chaires de ses collèges fussent occupées par des professeurs de l'Université ; on n'a pas remarqué que l'enseignement chez lui détonnât beaucoup avec ce qu'il était ailleurs ; des maisons tenues par des ecclésiastiques mènent leurs élèves

au lycée, ne conservant que la direction de l'étude : cela ne fait pas disparate davantage. Tant il est vrai que la loi de 1850 n'a été et ne pouvait être, à l'égard des prêtres qui en profiteraient, qu'une loi d'asservissement, quelque chose comme un enrôlement chez l'ennemi.

Ne doutons pas de l'effet capital de ces choses. La défection intellectuelle d'une partie du clergé dans les derniers dix ans, en a été le terme naturel. Les prêtres adonnés à l'étude ne devaient pas cesser, sur tous les terrains profanes, de se rapprocher de l'ennemi. Dans les milieux où les examens se préparent, on a pu depuis trente ans observer ce mouvement et en suivre les progrès.

Cet examen de la loi Falloux était nécessaire à mon sujet. L'erreur du parti catholique dont elle termine l'histoire, se reflète dans ce misérable fruit de ses travaux. Il croyait assurer la liberté de l'Eglise, en réclamant la liberté ; il eut seulement la liberté des prêtres, la liberté pour les prêtres d'enseigner, la liberté des particuliers d'être enseignés par des prêtres. Complice de l'individualisme, il oublia de mettre son espoir dans les seules institutions ; une défense levée lui parut un gage suffisant de l'avenir. Il y a autre chose. Une dévotion mal placée a fait se représenter la tâche de l'éducateur chrétien comme consistant principalement à

développer l'enseignement religieux. On n'a pas paru croire qu'il y en eût une seconde : enseigner les matières profanes en harmonie avec la religion. C'est ce que la loi Falloux maintenait impossible, en laissant ces matières à la merci de l'Etat. Un public averti eût reconnu cela tout de suite, et sur-le-champ proclamé ce que valait la loi dont on lui faisait présent : rien, et, comme on l'a vu, moins que rien.

Tel fut le cas général : erreur non pas malice. On se trompait sur les moyens, on omettait de prémunir l'opinion, on se privait soi-même des lumières qui eussent fait reconnaître à temps et dénoncer, sinon vaincre, le complot qui termina tout.

Ce complot fut le fait d'hommes avertis, qui sacrifiaient la liberté de l'Eglise. Le parti de l'abandon existait du côté des catholiques dès l'origine. Soit prudence, parce qu'ils craignaient de ne pouvoir obtenir davantage, soit acceptation de principe, on trouve ce parti agissant dès le temps même où le projet Villemain fut déposé. Il s'étendait à la plus grande partie de l'épiscopat, dont la lutte religieuse contrariait l'apostolat dans les diocèses.

Mgr Affre, archevêque de Paris, Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, négociaient avec le pouvoir sur les bases du projet Villemain, dont ils demandaient l'adoucissement. C'est ici le lieu de remar-

quer ce dont les catholiques ne se doutent guère, que ce projet, qui sert aux historiens d'introduction et de point de comparaison avec ce qu'on obtint dans la suite, accordait l'ouverture des collèges catholiques, tenus par des ecclésiastiques. Ce point, regardé comme l'essentiel de la loi de 1850, ne saurait donc passer pour une conquête : il était offert avant le combat. Villemain y avait joint des mesures de surveillance étroite, et défendait l'enseignement aux ordres religieux qui n'étaient pas autorisés : cette disposition s'adressait aux Jésuites.

Il serait à souhaiter qu'un maître de l'enseignement libre, expert en ces matières, fît la comparaison technique de ce projet avec la loi Falloux, et en publiât les résultats. On y verrait le peu que sept ans de défense catholique gagnèrent.

Longtemps le parti de la transaction se renferma dans des démarches particulières. L'opinion n'en était pas avertie. Enfin l'abbé Dupanloup le tira de l'ombre et en prêcha les mérites en public. C'était en 1846, un an après l'échec de l'action catholique marqué par la suppression des Jésuites. Tant il est vrai que cette suppression opérait un recul dans tous les sens. Une brochure, qui portait ce titre, l'*Etat de la Question*, fut publiée par lui. Il y exposait le sens de l'accommodement en ces termes : « Tous les hommes les plus éminents conviennent

qu'il faut enfin, en *conservant* à l'Université son existence *et ses privilèges*, *et à l'Etat son intervention tutélaire*, donner aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants une liberté véritable. » Depuis lors, il fut constant qu'une contre-action publique s'était formée auprès de celle du parti. Tandis que le parti catholique demandait la fin du monopole, la contre-action, au nom des catholiques, osait en réclamer le maintien. L'abbé Dupanloup en fut l'organe, elle trouva dans Falloux son chef.

Il pensait là-dessus de même, avec plus d'insolence, ce qu'il ne sera pas inutile de remarquer. Voici ce qu'il écrivait quelques années plus tard pour justifier le refus que sa loi oppose aux libertés de l'Eglise : « Gardons-nous que l'homme au sortir de la jeunesse ait jamais à rougir de ses maîtres... Elever des jeunes gens au dix-neuvième siècle comme s'ils devaient, en franchissant le seuil de l'école, *entrer dans la société de Grégoire VII ou de saint Louis*, serait aussi puéril que d'élever à Saint-Cyr nos jeunes officiers dans le maniement du bélier et de la catapulte en leur *cachant l'usage de la poudre à canon.* » On souffre à constater que ces venimeuses sottises scellaient l'alliance de ces deux hommes. Ils furent liés l'un à l'autre, comme, dans l'action contraire, Montalembert était lié à Veuillot. L'*Univers* répondit à la brochure en termes

nets, mais sans vivacités. Cette précaution devait être inutile. Nous avons vu que l'hostilité de Dupanloup contre Veuillot tenait à bien autre chose qu'à des formes.

Comment Dupanloup et Falloux l'emportèrent, c'est ce que je vais maintenant raconter. Il faut en redire les tristes circonstances, et pour l'intérêt qu'elles excitent et pour la convenance qu'elles offrent, avec le résultat qu'elles préparaient. Il faut avouer que des circonstances de ce genre ne sont pas rares dans l'histoire des partis : au moins est-il certain qu'elles appartiennent à l'espèce la plus désolante.

J'ai dit comment le Prince président avait fait de Falloux son ministre, et comment celui-ci, qui succédait à Villemain et à Salvandy, avait déposé à son tour, lui troisième, au sujet de la liberté de l'enseignement, un projet plus ou moins adouci de ceux de ses prédécesseurs. Contrairement à ce qui s'était passé pour eux, il fut entendu cette fois que l'opinion catholique avait contentement. La loi passa, et la guerre qui durait sur ce point depuis dix ans, fut finie.

Après ce que j'ai fait voir, il n'est que juste de demander ce qui cette fois rendait l'opinion catholique contente. D'abord évidemment les adoucissements apportés au maintien du monopole, et aussi

l'abrogation des mesures contre les ordres religieux enseignants. Mais est-ce assez pour expliquer cet accueil ? Il faut compter d'autres raisons. L'une, c'est que le ministre auteur de la loi était cette fois un catholique ; il avait fait partie de l'opposition, en sorte que son présent n'était pas suspecté. Une autre, au moins égale, est qu'il y avait parmi les catholiques un parti pour s'en contenter.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que tout ce qui n'était pas de ce parti, n'ait pas donné à son mécontentement plus de retentissement, qu'on en ait comme perdu le souvenir, que dans le temps même il n'ait osé s'exprimer qu'à peine. Cependant ceux qu'on mécontentait, étaient le parti catholique même. A eux revenait tout l'éclat de la campagne et toute son efficacité, à eux le succès devant l'opinion ; la cause se résumait en eux. Terminée contre eux, en dépit d'eux, c'est à peine si on les a vus se plaindre ; leur défaite fut de celles auxquelles l'ennemi trouve moyen d'ôter jusqu'à l'honneur. Cela, dis-je, est étonnant, et cela aussi ne s'explique que parce qu'on sut les jouer. Qui s'y employa ? M. de Falloux.

Je ne juge pas ici son caractère privé ; je me borne à faire l'histoire de ses actes publics. La commission chargée d'élaborer la loi eut pour principaux membres, pour membres dirigeants, Thiers,

Falloux et Dupanloup. Le projet qui lui fut soumis, trouva ces trois hommes d'accord. De cet accord Thiers expliquait la base, quand, répondant aux reproches qui lui venaient du côté de l'Université, il répondait ces paroles mémorables : « Le projet laisse à l'Université la juridiction, la collation des grades, l'inspection, *le gouvernement tout entier de l'enseignement*, et vous vous plaignez ! » Tel était le projet que Falloux et Dupanloup étaient unis pour présenter ; tel était l'homme d'accord avec lequel ils le présentaient. Présenter un pareil projet sous les auspices d'un pareil homme, voilà ce qu'osaient, à la face de l'opinion catholique, ces catholiques. J'ai dit que c'était une trahison. Il semble qu'une fausseté de vues jointe à des suggestions engendrées de la haine du parti en fut cause chez l'abbé Dupanloup ; chez M. de Falloux le goût de la transaction et l'aptitude à tromper dominèrent. Il avait exclu de la commission Veuillot ; chose plus remarquable, Mgr Parisis lui-même avait été omis, ce fut l'Assemblée qui l'y fit entrer.

Maintenant voici de quelle manière Falloux s'était mis en puissance de tout oser. Ce fut, comme j'ai dit, un complot, mené avec une singulière adresse contre l'imprudence des catholiques.

Le grand art de M. de Falloux fut de faire peu parler de lui avant d'atteindre aux premiers rangs.

L'opinion, qui ne le connaissait pas, n'avait pour le juger que les notes que les salons catholiques lui donnaient. Il entra dans les Chambres, comme beaucoup d'autres, au lendemain de la révolution. Il était ami de Persigny : cela le désignait pour jouer un rôle entre les catholiques et le prince Napoléon.

Mais il n'était pas du parti catholique, il désapprouvait même qu'il y en eût un, et vis-à-vis de l'opinion catholique, sur le sujet de l'enseignement, il représentait une dissidence. Dans ces conditions se faire chef de ce parti, et mener à ses fins l'opinion catholique au moyen de la loi qu'il proposerait, quel paradoxe ! M. de Falloux l'entreprit. Il le réalisa, en apparence, sans peine.

Montalembert était découragé. Il désespérait d'aboutir ; ses moyens parlementaires, son éloquence étaient à bout ; les querelles avec l'*Univers* achevaient d'épuiser sa patience. Son défaut de principes et de vrai tempérament le laissait sans direction devant le nouveau régime, il ne voyait que des embarras. Un discours qui ne réussit pas lui fit désirer le silence. M. de Falloux obtint le lendemain de prendre la parole à sa place. Il crut dire la même chose avec plus d'habileté. Bref il fut entendu qu'il avait réussi où Montalembert avait échoué. Par une sorte d'accord tacite, où personne ne pouvait se tromper, il recueillit sa succession. Il était

incapable de la tenir ; mais il ne la prenait que pour la liquider : très habile au reste pour supprimer l'effet des réclamations que cet événement devait soulever chez les gens avertis.

Le Prince fut élu président le 10 septembre. On offrit à Falloux le ministère. Il crut d'un bon effet de consulter là-dessus ses amis politiques des deux sortes, légitimistes et catholiques. Veuillot lui conseilla de refuser. Il accepta. Voici comment Veuillot raconte les circonstances de l'effacement de Montalembert :

« Dans la discussion de la constitution, à l'occasion de l'enseignement, M. de Montalembert avait prononcé un discours qui fut l'une des rares thèses vraiment sociales que la Constituante ait entendues. Ce discours ne plut pas au parti de l'ordre ; quelques catholiques le trouvèrent imprudent, *et enfin le lendemain, avec beaucoup de dextérité, M. de Falloux parut à la tribune pour le défaire, et le défit.* L'abnégation de M. de Montalembert *nous empêcha de protester.* Mais dès lors un doute profond se forma dans notre esprit sur cette sagesse, qui doutait de la force de la vérité. Nous vîmes en M. de Falloux un politique qui ne serait jamais notre homme, quand même M. de Montalembert aurait la volonté de se le substituer : *et tel était en effet le dessein* ou la tendance de l'illustre orateur.

« Il avait sondé à fond l'assemblée ; il la voyait froide ou inintelligente dans les questions mères et capitales. Ne se sentant pas assez de vocation pour les longues tactiques, éprouvant peut-être de la répugnance aux concessions que l'on disait nécessaires, il subissait l'atteinte du découragement. Il se demandait s'il avait véritablement quelque chose à faire, avec sa vérité catholique dont on ne voulait pas, au milieu de ces navettes qui couraient en tous sens pour arriver par des compromis fallacieux à des combinaisons éphémères. Le silence et l'étude le tentaient ; il songeait à son histoire interrompue de saint Bernard. Ceux qui l'ont approché dans ces heures de trouble, pourront avoir à se plaindre de lui ; mais, quoi qu'il fasse, ils ne lui retireront jamais leur cœur. Ils ont vu dans le sien de trop nobles combats ; ils y ont admiré la volonté de prendre le parti le plus généreux et *de s'effacer lui-même au profit de la cause.*

« Pour nous, qui n'avions ni à monter ni à descendre, et que le bonheur de cette obscurité mettait à l'abri de tout calcul avec les malveillances de ce monde, nous disions à M. de Montalembert qu'*il ne pouvait pas en conscience se retirer ;* que sa retraite nous laisserait sans parole publique, *sans défense contre l'esprit d'accommodement.* Nous ajoutions que *M. de Falloux ne serait jamais le chef du parti*

catholique, pour deux raisons : la première parce qu'il ne saurait marcher dans notre voie, la seconde parce que nous ne saurions le suivre dans la sienne. »

Ces représentations ne furent pas écoutées. Montalembert ne parla plus et Falloux demeura le chef. Historiquement Veuillot datait ce changement de direction de ce jour-là. « L'ancien esprit du parti catholique, dit-il ailleurs, tel qu'il s'était manifesté une dernière fois à la tribune dans le discours de M. de Montalembert sur la constitution... »

Il n'y eut plus dès lors sur la scène politique de représentant de la défense catholique que Falloux. Le reste était journaliste, évêque, ou simple poussière d'opinion : le parlement ne connaissait que lui. Or il n'avait été formé que pour combattre le parti de la défense catholique, il ne le représentait que pour le livrer. Substitué à ses chefs, il put l'anéantir sans qu'il parût avoir le droit de se plaindre. Un coup certain fut de donner au parti la loi qu'il réclamait, n'ayant que cette raison d'être. Cette loi obtenue, le parti catholique cessait d'exister. Quant à dire que cette loi n'était qu'une ombre, qui le croirait, quand celui qui la donnait était le chef du parti même, avoué de la dévotion, reconnu de la politique, triomphant partout par l'intrigue ?

L'opinion s'insurgea, mais d'une manière éparse, tumultueuse, incompétente. Ceux qui eussent pu

parler avec autorité, sentaient l'inconvénient de le faire publiquement, après le fait accompli d'une ruse si bien conduite. Veuillot, en exprimant ses regrets, l'accepta. Je ne sache rien de plus triste à lire que les termes de sa résignation. Quoiqu'il y ait inscrit l'espoir en même temps que l'obéissance, il est tout à fait impossible de n'y pas trouver l'épilogue d'une campagne telle que je l'ai fait voir, condamnée à périr par la disparate des principes, par l'inconsistance des instruments. C'était la fin de la seconde défense catholique, aussi stérile que la première, empoisonnée d'erreur comme elle ; mais elle avait un avantage, c'était d'avoir formé Veuillot.

Elle le forma par l'expérience même de l'échec encouru, et aussi par celle des difficultés dont la bataille fut traversée. Le chapitre suivant fera voir comment il s'y déprit de toute espèce de libéralisme. De plus, l'échec même l'affranchit, en rompant l'alliance qu'il avait fallu contracter avec les survivants de l'*Avenir*.

Ainsi que Falloux l'avait prévu, le vote de la loi termina l'existence du parti. En conséquence les éléments dont il s'était formé redevinrent libres. C'en était l'effet naturel, auquel les circonstances donnèrent un caractère encore plus décidé.

Motalembert, dont l'événement était indirectement

l'ouvrage, puisqu'il avait admis Falloux pour successeur, ne pouvait s'en plaindre : il vota donc la loi. Il la vota avec une mauvaise humeur, dont on peut supposer qu'une des causes secrètes fut la médiocrité de la loi, mais qu'il tourna tout entière contre ceux qui la trouvaient médiocre. Il affecta d'en faire l'éloge, il la vota avec esclandre, l'appelant « œuvre sacrée », « concordat » ; déclarant qu'elle scellait la concentration du parti de l'ordre, qu'il fallait terminer les haines et « songer surtout au salut de la société. »

C'était se renier lui-même deux fois, puisque d'une part il avait demandé la fin du monopole, et que de l'autre il avait maintenu un parti catholique distinct. C'était se renier en Falloux. Ainsi l'abdication qu'il avait consentie aux mains de ce dernier, il l'expliquait, la fourberie triomphant, avec hauteur, avec éclat. C'était trop au point de vue du devoir politique, et même de la simple loyauté. Ne chargeons pas trop l'homme pourtant : il était inconsistant et faible, il était vain, il était orateur ; il tenait en cela la conduite, vingt fois revue depuis, du chef qui, ayant mené, excité, soulevé l'opinion catholique, la renonce et se retire du combat, sans avouer de responsabilité, sans se croire tenu à plus d'excuses que d'un changement de conduite dans le privé. Il prit les plaintes qu'on faisait pour des preuves d'injus-

tice, et dénonça avec amertume les journalistes qui osaient le faire passer « pour un traître ou pour un imbécile ». Cela s'adressait à Veuillot ; cela était dit à la tribune ; cela parut au *Moniteur ;* ainsi la rupture fut complète.

Veuillot, dans son Histoire du Parti Catholique, résume parfaitement la situation qui s'ensuivit de tout cela en ces termes : « Le parti catholique, par la présentation de la loi d'enseignement, se trouva divisé contre lui-même, et, par le vote de la loi, se trouva comme désœuvré ». Ces divisions laissaient l'*Univers* libre, nous verrons ce qu'il sut faire de ce désœuvrement.

CHAPITRE V.

L'ATTITUDE DE VEUILLOT FIXÉE.

CHAPITRE V.

L'ATTITUDE DE VEUILLOT FIXÉE.

Nous entrons maintenant dans l'histoire d'une troisième période de défense catholique.

Elle diffère de la précédente, en ce qu'elle fut menée par un journal seulement, et non pas par un parti. Nulle action n'y fut jointe dans l'ordre politique ; nulle machine de gouvernement ; le parlement, qui devait manquer bientôt, lui fut dès le principe étranger ; elle ne s'adressa qu'à l'opinion. Ce journal était l'*Univers* : ainsi Veuillot fut le maître de cette action. Aucun membre des Chambres ne lui fit plus la loi ; lui-même, ne commandant aucune tactique de Chambre, ne fut assujetti à nulle nécessité étrangère à sa controverse. Il en résulte que rien de si pur et de si net quant aux idées, ne fut peut-être vu dans tout le siècle.

A l'esprit vigoureux de Veuillot, à l'ascendant de sa polémique, ces conditions devaient ouvrir un champ presque infini. L'effet en réalité fut immense, non grâce à aucune conversion, qu'il ne fut

jamais de son ressort d'obtenir (l'Eglise a pour cela ses saints et ses pasteurs), mais à cause de la cohésion et de l'assurance communiquée par lui à l'opinion catholique. Cette cohésion et cette assurance la portèrent à un degré de puissance qu'elle n'avait point encore connu, et dont on ne l'eût pas cru capable. L'étonnement des contemporains, rapporté par vingt témoignages, et dont la mort du maître est venue réveiller pour nous l'extraordinaire écho, est une preuve de l'importance du fait.

On en verra les conséquences ; il importait ici d'en marquer la nature. Il n'importe pas moins de connaître les principes qui furent donnés à cette direction de l'opinion, et, pour cela, de définir le point où sept ans d'action publique avaient mis les idées de Veuillot.

Tout penchant au libéralisme, toute indulgence pour la démocratie était de sa part abjuré.

Ce penchant et cette indulgence, j'ai dit qu'il s'y était surtout abandonné lors de la révolution de Février. Ce qu'il écrivait alors dispensera de revenir sur ce que le voisinage de Montalembert et de Lacordaire avaient auparavant tiré de lui en ce genre.

« Il faut, disait-il au mois d'avril qui suivit la révolution, que nous apprenions, sous peine de mort ou d'esclavage, à pratiquer *la liberté*, c'est-à-dire à

la respecter dans les autres autant que nous voulons qu'on la respecte en nous... La vraie, la sincère liberté, *la liberté chrétienne, celle qui se fonde sur le respect scrupuleux et fraternel de la liberté d'autrui*, est notre unique moyen de salut. »

Voilà pour le libéralisme, et voici pour la démocratie.

« Nous croyons qu'il n'y a de vrais démocrates que les vrais chrétiens, et cette thèse *nouvelle* est la formule de notre adhésion à la République. » *Nouvelle* est mis par ironie : l'abbé Maret et Ozanam ayant remarqué, non sans apparence, que l'*Univers* se rapprochait de la Révolution. Veuillot réplique que « les catholiques ne sentaient en eux rien qui les éloignât des idées républicaines, qu'ils avaient depuis longtemps le sentiment de la fraternité, la pratique de l'égalité, le goût de la liberté ».

Cela était écrit le 24 février. Ajoutons ceci, où l'éloge de la Révolution, quoique présenté en termes indirects, est formel :

« Nous sommes les pionniers d'une civilisation nouvelle et d'un monde nouveau. Nous défricherons le sol à la sueur de nos fronts, mais nos enfants y circuleront à l'aise. La révolution de 89 et celle de 1830 ont été plus favorables que nuisibles à la cause de l'Eglise ; j'espère qu'il en sera de même de celle de 1848. »

On ne saurait aller plus loin dans l'expression. Ceux qui ne connaissent Veuillot que dans l'ensemble de son œuvre, empreinte de la haine de la Révolution et de la résistance aux nouveautés, seront très étonnés de ce qu'ils viennent de lire. Justement nous en sommes au point de notre récit où tout cela venait de changer chez lui. Veuillot lui-même, sans faire de ce changement une confession formelle et générale que personne ne lui demandait, n'a pas laissé de l'avouer en détail.

« Il est certain, écrit-il neuf ans plus tard, pour ce qui me concerne, que je n'ai pas toujours lu dans l'avenir, et que les faits ne sont pas toujours arrivés infailliblement comme je les avais annoncés et comme je les avais désirés. Plus d'une fois ils se sont contredits et m'ont forcé *à me contredire moi-même* » Et encore : « M. de Falloux n'a *pas plus qu'un autre* le droit de ne rien *passer aux circonstances et à l'improvisation.* »

Ce que voici est très important, comme étendant l'aveu au delà de la folie de 1848, jusqu'aux pratiques suivies par lui sous Louis Philippe. Mieux encore, ce dont Veuillot s'y accuse n'est rien moins que l'indifférentisme ; cette confession pourrait être d'aujourd'hui :

« En matière de choix électoraux, le comité et l'*Univers* professaient largement, *trop largement*

peut-être, ce que l'on a depuis appelé le scepticisme politique. Ils pressaient les catholiques d'accorder leurs suffrages sans distinction de parti aux candidats qui voudraient s'engager pour la liberté d'enseignement... Ce fut ainsi qu'aux dernières élections du gouvernement de Juillet, les catholiques votèrent à Paris pour un des chefs du protestantisme... Cette route était scabreuse. La révolution nous en tira. »

Rien n'était si contraire à ce genre de pratiques que le caractère de Veuillot, tel que je l'ai montré plus haut : entier, généreux, ami des situations nettes. Mais l'incertitude des principes engendre inévitablement les compromissions dans l'action. Il ne suffit pas d'être brave pour ne rien céder ; il faut encore avoir la fermeté de l'esprit, laquelle suppose une pensée bien formée.

Telles furent les erreurs de Veuillot, tels ses aveux : on va voir de quelle manière il se ressaisit. Mais je dois appuyer sur un point : c'est qu'en tout temps, le système démocratique fut l'objet de sa méfiance et de ses restrictions.

Veuillot, libéral et républicain, refusait cependant à la démocratie des suffrages formels. Il est vrai qu'il cherchait à pallier ce différend, mais les avances qu'il fit en ce sens ne furent jamais que des accommodements. Son frère donne à entendre qu'il

approuva le système. Mais « aller à la démocratie », qui est le mot dont se sert M. Eugène Veuillot, signifie peu de chose, s'il s'agit seulement, comme il dit, de « s'appuyer sur les démocrates et se donner aux réformes sociales ». Cependant M. Eugène Veuillot va plus loin ; il va, parlant de son frère, jusqu'à écrire « adhésion », adhésion à la démocratie. « S'il voyait là du bon... » continue-t-il. — Non pas. Pas une ligne de Veuillot ne marque qu'il ait *vu du bon* dans la démocratie. J'ai cité plus haut les propos favorables qu'il adressait à la démocratie, mais il s'agit d'en bien connaître le sens. Qu'on examine cette phrase : « Il n'y a de vrais démocrates que les vrais chrétiens », et l'on verra qu'elle ne signifie pas que la pratique de la démocratie soit le chef-d'œuvre de la vie chrétienne, mais que le *seul sens permis* de la démocratie consiste dans l'égalité chrétienne. Or, dire cela ne s'appelle pas approuver, mais proposer une explication favorable d'une cause avec laquelle on est en désaccord.

Avant pas plus qu'après les émeutes de Juin, Veuillot n'a dépassé ces bornes. Toute la différence est celle-ci : avant Juin, ceux qui tenaient pour la démocratie bénéficiaient de son indulgence ; après Juin, ces attaches furent rompues. Tout ce qu'on lui voit écrire depuis à leur décharge (septembre 1848), n'est qu'un effet de l'intention générale de ne

pas recommander de régime politique ; ce n'est qu'un laissez-passer délivré par l'indifférentisme politique :

« Que les démocrates soient bons, justes, craignant Dieu : la Démocratie est le plus beau gouvernement que puissent donner les hommes ; que les démocrates soient méchants, orgueilleux, impies : la société qu'ils formeront ne différera de l'enfer qu'en ce que l'enfer est éternel. *C'est ce qui se peut dire de toutes les combinaisons* essayées parmi les hommes pour concilier le droit nécessaire des gouvernants et le droit inaliénable des gouvernés : elles ont été bonnes ou mauvaises selon que les uns et les autres ont eu plus ou moins le sentiment de leurs droits et de leurs devoirs réciproques. »

Rien de plus clair : cela signifie que, comme tout autre système politique, et ni plus ni moins que tout autre, la démocratie est indifférente. On ne peut absolument pas dire qu'un tel propos soit une approbation ; au contraire, ce qu'il exprime, c'est le refus de donner aucune approbation. Aussi ne s'étonnera-t-on pas du reniement formel introduit par Veuillot plus tard, dans son Histoire du Parti Catholique, à l'égard du parti démocratique. Ce reniement étend sa portée jusqu'à l'époque de la révolution même :

« L'*Ere Nouvelle* (d'Ozanam) plaidait pour l'al-

liance du catholicisme et de la démocratie... Il y avait sans doute des nuances, mais en somme, le parti catholique, englobé et peut-être un peu disséminé dans le parti de l'ordre, était tout entier antidémocrate. »

Venons au libéralisme. De ce côté c'était plus que des nuances auxquelles Veuillot s'était abandonné ; il y avait eu de sa part une espèce d'engagement ; aussi la reprise est-elle plus remarquable.

Un engagement pareil venait d'être renoué entre les ennemis de l'*Univers* et le parti de la Révolution. Comme Falloux, parlant au nom de ces ennemis, objectait qu'au temps de la monarchie de Juillet, Veuillot lui-même avait prôné *la liberté*, celui-ci répliqua en faisant la distinction élémentaire en ces matières, et qui défie toute équivoque. J'ai fait plus haut cette distinction, et montré que, faute de s'y fortifier, Veuillot, si peu libéral de nature, s'était vu attirer sans cesse sur le terrain de Montalembert. Il semble par moment que cette distinction fût au bout de sa plume : en fait, la gravité des événements seule réussit à l'en faire sortir :

« Examinons les conditions de l'alliance contractée (en 1850) par quelques débris de l'ancien parti catholique avec ce qu'ils appellent la liberté. D'abord cette liberté n'est plus la même. *Notre liberté à nous, c'est essentiellement la liberté de l'Eglise.* »

Dites-le donc ! car elle l'était en fait, et vous ne combattiez que pour l'Eglise ; mais votre vocabulaire, qui n'en faisait pas mention, avait trompé jusqu'à vous-même. Votre défense de l'Eglise en fut anéantie, et quand vint la révolution, le mot de *liberté* eut pour effet funeste de vous y rallier contre le bon sens. Après une telle déclaration, pareille chose était impossible. La liberté *de l'Eglise* proclamée, le terrain où se plaçait la défense catholique, allait être sa préservation, sa sécurité et sa force.

Il faut maintenant dire ce que Veuillot faisait de l'indifférentisme politique, qu'il avait jusque-là scrupuleusement gardé.

Il continuait de tenir au principe : aucune cause à ses yeux n'étant la vérité et n'imposant de devoir absolu ; mais la part qu'il allait bientôt prendre à l'établissement de l'Empire, et qui sera traitée au chapitre des rapports de Veuillot et de Napoléon III, prouve que les événements publics avaient maintenant en lui autre chose qu'un spectateur indifférent. Toujours ne connaissant que l'intérêt de l'Eglise, cependant il n'abdiquait plus le discernement de ce qui, en politique, sert cet intérêt ou le détruit. Les événements dont on sortait, avaient forcé à reconnaître deux choses : l'une, qu'entreprendre le service de l'Eglise sans s'attacher à aucune cause terrestre était vouer le fruit de ses efforts au caprice

des révolutions ; l'autre, que le salut de la société, qui réclame l'apostolat chrétien, demande aussi des appuis physiques sur l'urgence desquels la presse catholique ne saurait se dire indifférente.

Ce dernier point est exprimé d'une manière aussi vive qu'imprévue dans un article sur le Régime Parlementaire, de 1851. La monarchie de Juillet bénéficie de la remarque, sous le nom consacré de *la meilleure des républiques*.

« Ce que la meilleure des républiques, dit Veuillot, avait encore, et ce que la simple république n'a pas et ne peut pas trouver, c'est une forme d'autorité, une apparence de sécurité, une espérance raisonnable de solidité. On n'était pas tout à fait livré à l'imprévu ; on n'avait pas substitué la mobilité comme loi suprême de l'Etat. Il restait encore quelque contrepoids, quelque équilibre dans les pouvoirs, quelques garanties de lumière et de moralité, quelque possibilité de former des hommes capables, quelque jour de faire triompher la raison. La société était sur le bord, mais non pas encore sur le penchant de l'abîme, où il faut qu'elle tienne maintenant, exposée à tous les caprices populaires. »

Ainsi la question de l'ordre est abordée, de l'ordre non en tant qu'explicitement chrétien (quoique on suppose qu'il le doit être) ; et le soin de répondre à cette question impose des préférences sur le terrain

politique. L'aveu de ces préférences, qui suivait de trois ans l'adhésion de Veuillot à la République, porte condamnation de ce gouvernement : en sorte que l'histoire de la pensée du maître à cette époque pourrait se résumer ainsi : indifférence, ralliement, monarchie.

En effet, l'origine de cette attitude nouvelle fut la faveur que nous avons vu qu'il accorda à la république de Février. Sous sa plume même, cette faveur prend le nom d' « adhésion ». Ainsi les séductions de la révolution le tirèrent de l'indifférentisme, et il ne devait pas y retourner ; quand le charme cessa, ce fut pour laisser la place à une condamnation politique expresse du régime pour l'amour duquel il avait changé d'attitude.

Au reste n'examinons pas si, décidé sur les principes, Veuillot eût fait en pratique la guerre à tout gouvernement qui n'eût pas été la monarchie. Ce qui doit marquer ici, c'est qu'il exprime un choix en matière de gouvernement, et qu'il l'exprime du point de vue de l'ordre général, comme citoyen.

Comme catholique, Veuillot témoigne qu'à la même époque « on était pour l'établissement d'un pouvoir fort et héréditaire ». Cela va de soi ; l'Eglise n'a de confiance que dans un régime où l'ordre est assuré ; ce dont le citoyen s'alarme, ne peut laisser indifférent le croyant. On désirait la monarchie chré-

tienne. « Dans les moments les plus périlleux, dit-il, nous nous sommes bornés à désirer le pouvoir monarchique héréditaire, suivant les conditions fondamentales du sacre des rois de France, avec la plus grande liberté de l'Eglise immédiatement et toujours. »

Tout ceci, important en soi, ne l'est pas moins par comparaison. Il s'oppose aux principes de conduite qui étaient en vigueur dans le parti catholique depuis Lamennais. L'ultramontanisme négatif, imposé par lui, y est renié. Pour l'amour de Rome même, on distingua dès lors le bon et le mauvais dans le régime d'Etat. On ne fut ni Bonaparte, ni Bourbon, ni républicain par profession, mais la pratique des alliances positives avec l'un ou l'autre fut ouverte ; on traiterait avec des régimes que jusque-là on avait eu pour principe de subir.

Après ce qu'on vient de lire, quelqu'un demandera peut-être comment il se fait que Veuillot ne devint pas légitimiste.

Cela évidemment a tenu à deux choses : au mauvais renom de libéralisme de quantité de royalistes en vue ; à un mirage de révolution et de catastrophes providentielles, qui faisait regarder comme naturelle l'improvisation d'une dynastie.

Quant au premier point, il faut s'imaginer l'effet qu'a pu produire sur Veuillot l'esprit politique d'hom-

mes comme Berryer, sans omettre Falloux et Dupanloup. Ces trois noms comptaient parmi les plus célèbres : ils incarnent l'esprit parlementaire, c'est-à-dire la transaction en fait, l'erreur en principe. Ajoutez que le souvenir de la Restauration semblait confirmer cette impression. Ce que ce souvenir apportait, était des images de tribune, de joute oratoire, de presse politique en tumulte, de bataille des partis. A des hommes qui venaient de naître au discernement politique par la nécessité de défendre l'Eglise et sous le coup des révolutions, ce souvenir ne disait rien. Ils respiraient la dictature. Ils la respiraient d'autant plus, qu'ils demandaient la monarchie chrétienne, de qui la dictature imite le principe absolu. Parlons mieux : ce principe autorise l'usage de la dictature, il le prévoit, il l'organise, contre le péril des révolutions.

Or l'opinion légitimiste d'alors rejetait précisément le principe de la dictature, et confondait dans un même anathème ce mode bienfaisant d'autorité et le Bonaparte qui l'exerçait. Contre lui elle s'armait de l'idée de la liberté prise au sens révolutionnaire, libéral et parlementaire. C'était de quoi faire renier à tous les catholiques, la cause que servait une opinion de ce genre. Falloux faisant l'histoire du parti catholique, s'amuse à reprocher à Veuillot d'avoir pris la dictature de ce parti. Veuil-

lot répondit : « C'est un beau crime, et peu de gens, l'ayant commis, ont sujet d'en rougir. La dictature a toujours de son côté des forces légitimes, dont les principales lui sont fournies par le bon sens. Lorsqu'on accuse un homme d'avoir pris la dictature, on s'accuse soi-même de l'avoir laissé faire, et le dictateur est déjà justifié. »

Ce qui reluit dans de pareilles saillies, c'est une politique réaliste, le dégoût des récriminations juridiques, le sentiment vif et profond de la nécessité d'aboutir.

Ce sentiment eut le défaut de se tromper d'adresse, de ne pas compter avec la légitimité ; mais ce qu'on opposait alors communément dans l'autre camp, faisait pitié. « L'ancien parti catholique, disait M. de Falloux, avait fait alliance avec la liberté, l'*Univers* lui a brusquement substitué le culte du despotisme. » Mots bien faits pour rallier tous les Français impatients de l'anarchie bavarde, comme de l'anarchie émeutière, tous les catholiques affamés d'ordre et d'autorité tutélaire, à la cause de l'usurpation. Ces libéraux objectaient à Veuillot que les principes de 89 étaient admis par le nouveau gouvernement ; il répondait avec entrain, non sans ironie, à leur adresse : « Si le gouvernement les admet, il y fait des retouches qui nous consolent ».

Ainsi, dans ce qui retint Veuillot de tourner du

côté du roi le renoncement de son indifférence, on trouve des raisons dignes d'éloges. Les autres, moins sages, s'expliquent aisément, si l'on se représente le milieu catholique d'alors et les influences qu'il subissait.

Bien différent de Châteaubriand, ceci venait en partie de Maistre : de Maistre mal suivi et sans doute insuffisamment pénétré. A son explication des affaires du monde, Maistre mêle incessamment des retours sur la Providence. C'est un point délicat pour l'historien, dont le devoir professionnel est de n'omettre en aucun cas les causes secondes, de ne se contenter en aucun cas des desseins de Dieu pour expliquer les événements. Bossuet écrivant l'histoire ancienne, ne tombe jamais dans cette erreur; les plans de la Providence mis à la place qui convient, figurent chez lui en forme de synthèse des explications particulières. Maistre garde la même précaution, ce qui est peut-être plus méritoire, car il commentait les événements du jour, où le zélé religieux sent bien autrement de pente à faire intervenir Dieu même, en vengeur des partis, dans le train des affaires. Mais il connaissait les affaires pour y être mêlé, il en savait le détail, il voyait les mille causes, ou il les devinait à l'œuvre : cela le gardait d'erreur à cet égard.

Sans détriment de l'histoire et de sa méthode

propre, Maistre a su déployer dans toute son ampleur le point de vue divin dans des événements que l'on touchait du doigt. Sa philosophie religieuse de la Révolution est admirable ; cependant elle ne coûte rien à la vraisemblance humaine ; édifiante pour le chrétien, elle ne prive le politique d'aucune leçon. Ce parfait équilibre ne devait pas être gardé par ceux qui dans le cours du siècle, séduits du tour biblique de la synthèse maistrienne, ont manqué des notions particulières nécessaires pour la soutenir.

Remarquez que ce défaut n'aboutit pas seulement à vider l'histoire de son contenu, elle en fausse encore les conclusions, à cause de l'incapacité où nous sommes de deviner les plans de la Providence d'après quelques événements principaux.

Il faut entrer dans le détail, pénétrer le sens intime des faits, surtout sentir ce que l'événement recèle d'incessant changement et, grâce à la complication des ressorts, de plasticité véritable. Dans ces caractères se rend présent le mélange de dessein divin et d'initiative humaine, que Maistre a tant de fois défini avec une variété d'exemples qui montre à quel point il en était saisi. Il faut craindre de ne mettre à la place, en principe, que la fatalité d'une providence rigide, et, dans l'application, que les fantaisies du préjugé.

Ces fantaisies, quand elles prennent naissance chez un auteur doué pour l'éloquence, revêtent aisément une magnificence et une majesté qui donnent le change ; elles passent pour des oracles, la confiance que l'auteur et ses lecteurs leur accordent, participe du respect de la religion elle-même : cependant ce ne sont que des suggestions frivoles.

Lamennais a beaucoup donné dans ce travers, et le tour d'esprit qu'il a favorisé chez un grand nombre de ses contemporains, devait ouvrir le champ à cette espèce de sophisme. Dans la matière qui nous occupe, le sophisme a été d'abolir la considération de la légitimité.

On n'admirera jamais assez les jugements que, de ce point de vue, Maistre a portés sur Napoléon. Il s'oppose à ce qu'on le nomme un usurpateur, il encourt par là les reproches de plusieurs émigrés français. Cependant jamais il ne confond l'espèce de droit au nom duquel il règne, avec celui de la maison de France. Est-ce religion de la tradition ? sans doute ; mais c'est aussi connaissance des faits, sentiment des réalités, pénétration des éléments qui forment l'édifice de l'Empire, mesure exacte de leur solidité et de leur portée dans l'avenir. Les catholiques de 1850 ne firent pas ces distinctions-là. Une expérience trop courte et l'instinct les portèrent. Ce qu'ils y ajoutaient de littérature, ne servit qu'à les

abuser. C'était l'évocation abstraite et indistincte des volontés de la Providence.

Veuillot comme un autre mêlait cette évocation aux élans qui suivirent les journées de Février. Il écrivait à l'abbé Chassay au mois d'avril : « Lorsque nous nous sommes rencontrés il y a peu de temps, nous disions bien que l'humanité était mûre pour des catastrophes immenses ; nous ne pensions pas encore dire si vrai. Dieu soit béni de tout. Voilà la grande charrue qui passe, renversant nos petits édifices ; mais elle creuse d'immenses sillons pour la vie éternelle. »

Après tout ce qui vient d'être dit, le lecteur saisira parfaitement, je pense, la place que de pareils traits occupent dans l'économie d'une pensée catholique formée aux écoles de 1840. L'indifférentisme politique, mieux encore, toutes les fantaisies, s'y affermissent et s'y rassurent de ce ton de prophétie et d'apocalypse. Cependant quel fondement fragile !

Oui, les révolutions annoncent la Providence, mais en quel mode l'annoncent-elles, et pour quelle fin ? Voilà ce qu'on ne devine qu'avec beaucoup de peine, beaucoup de science et d'attention. Rien n'est aisé comme de s'y tromper, quand on n'a pour le décider que l'inspiration du moment. En avril 1848 Veuillot pensait que Février creusait un sillon pour

l'Eglise ; en 1851 ce n'était plus à ses yeux que l'abîme, au penchant duquel il fallait retenir la société. Aussi devait-il faire cet aveu : « Je n'ai pas toujours lu dans l'avenir ». Lui-même reconnaissait son erreur.

C'était cependant de cette erreur qu'allait profiter la cause de Napoléon.

Transportés en esprit devant les grands spectacles que donnent les écroulements d'empire, éblouis de ces magnifiques images de nations punies et sauvées, poussées tour à tour et retenues par Dieu dans les voies mystérieuses qui mènent à des destins marqués d'avance et soustraits à l'effort des hommes, les catholiques français cessaient de distinguer les réalités politiques. La Providence mêlée sans discrétion au tableau des révolutions dont ils ressentaient les secousses, abolissait et recréait le droit royal. Napoléon se légitimait par la place que les événements lui faisaient, par l'espoir qu'on mettait en lui, par les feintes de l'expédition de Rome, par un mot tombé de ses lèvres, qui semblait comme providentiel. Le reste ne comptait plus.

Peut-être n'est-ce pas assez dire. Dans ces évocations grandioses, la notion même de la légitimité disparaissait, noyée dans l'arbitraire divin. Pour l'en tirer, pour rendre à l'action de Dieu dans le monde une forme définie et précise, il eût fallu les

lumières de la politique ; lumières éteintes dans les esprits par vingt ans de profession d'indifférence.

Toutes les dispositions de Veuillot se bornèrent donc à désirer un pouvoir fort, garanti par l'hérédité. Il crut le trouver dans Bonaparte. Telles quelles ces dispositions, expression d'une sagesse nouvelle, mettaient le sceau à celles qui le désabusaient des erreurs du libéralisme. En principe il reniait le régime politique auquel il voyait ces erreurs liées ; il n'était plus républicain.

Au point de vue de sa controverse, c'était là le point essentiel. Ce qui depuis changea chez lui ne devait plus la modifier.

CHAPITRE VI.

JUGEMENT SUR VEUILLOT ÉCRIVAIN.

CHAPITRE VI.

JUGEMENT SUR VEUILLOT ÉCRIVAIN.

Il faut maintenant définir des talents dont l'effet fut si considérable. Ces talents suffiraient à la matière d'un livre, non seulement à cause de leur beauté, mais pour l'originalité qui marque leur place dans le siècle.

Veuillot n'avait rien des romantiques ; j'ai remarqué les causes qui l'avaient préservé des influences de cette école. D'autres répugnances venaient de son génie, ami de la clarté et des franches allures. Les lenteurs et l'enflure, mères d'obscurité, ne furent jamais son fait. Le goût de la vérité, l'aptitude à comprendre, éclatent dans ses ouvrages ; rien, dans son caractère d'homme ni d'écrivain ne faisait échec à ces qualités ; elles ne reçoivent de bornes chez lui, quand il s'en trouve, que de l'insuffisance de son information, effet parfois d'un manque d'études premières ; mais le feu de son intelligence réparait ordinairement ce défaut. Cette probité d'esprit jointe à cette richesse, le dis-

tinguait beaucoup de ses contemporains, pauvres et dénués sous le fard. La profession catholique, embrassée dans tout son sérieux, affermit son antipathie des faux brillants et de l'emphase. Son goût, qui réprouvait le tapage des métaphores, bénéficia du secours de sa foi, qui condamnait la complaisance pour les passions. La morale, le bon sens et l'art furent d'accord, et la vigoureuse direction qu'ils imprimèrent à cette littérature, fut toute au détriment des folies à la mode.

Aussi bien une raison vigoureuse n'est pas le seul charme de cet esprit. A la chaleur que développe toujours une démonstration forte de la vérité, il faut joindre l'allure vive et entraînante, engendrée de l'allégresse du vrai. Une pointe de paradoxe aiguise cette allégresse. La joie d'être seul un moment à connaître le vrai d'une chose, le ménagement de la joie du lecteur que la proposition étonne avant que les raisons l'éclairent, tel est l'attrait dont l'esprit de Veuillot assaisonne naturellement ses ouvrages.

Cet attrait convient au style du journaliste, dont le devoir est de frapper et de surprendre, afin d'être entendu au milieu du tapage que fait la place publique.

Notre auteur y joignait en outre un don de peintures agréables, qui vient en tempérer l'accent. Il y a chez lui des couleurs douces et lumineuses,

dont il forme des tableaux charmants. Si l'on ajoute la flamme de l'enthousiasme, brûlant parallèlement à celle des nobles colères, on avouera que peu d'écrivains ont montré des dons aussi complets.

Exposition et controverse font toute la matière des articles publiés par lui à l'*Univers*. On en a réuni le principal dans les Mélanges. L'exposition est celle du dogme catholique, dans ses rapports avec les problèmes du jour, dans l'ordre politique, social et moral. Si l'on demande de quel modèle Veuillot s'inspire à cet égard, il faut répondre que sa méthode est tout entière dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. L'originalité de ce livre aura été de mettre au niveau du bon sens la défense des vérités de la foi. Il y a chez Maistre peu de théologie professionnelle ; de métaphysique pas davantage ; l'appel au sens commun est partout ; et quelle que soit la part essentielle qui revienne toujours en ces matières à la méthode catéchistique, Maistre n'en enseigne pas moins l'art, inconnu jusqu'à lui, de composer de remarques faciles et communes une apologie très étendue.

C'était comme une nécessité, où les attaques de Voltaire avaient conduit la défense catholique. Il fallait, aux yeux même de la simple sagesse, démontrer que les arguments de Voltaire boitaient, lui retirer ce prestige de la fausse évidence, au

moyen duquel il ruinait la foi. Ajoutons que cette méthode seule pouvait faire de la vérité catholique une matière pour le journalisme. Littéralement le journalisme catholique, tel que Veuillot l'a pratiqué aura été la réponse à Voltaire. Ce qu'on avait cru voué sans remède à l'ironie d'un lecteur pressé, aux brocards de la foule frivole, redevint respectable par l'appoint de raisons promptement administrées, brillantes d'une lumière aussi crue, sonnant avec autant d'éclat que la parade des tréteaux athées. C'est un grand événement dans l'ordre des idées. Ce qu'on appelle respect humain en mourut dans l'ordre intellectuel. Les nouvelles générations catholiques, les nôtres, qui n'auront pas connu le respect humain, en ont dû le bienfait à Veuillot.

Outre ce qui se trouve dans les Mélanges, il faut le voir à l'œuvre en cette sorte, dans les livres de *Rome et Lorette* et des *Pèlerinages en Suisse*. Cela est digne des *Soirées*, et cela est plus vif, et l'on sent qu'il n'y aura presque rien à faire pour en accommoder les traits aux nécessités de la presse. Certains chapitres sont des articles tout faits.

Peut-être cependant, empruntée comme elle est, non pas originale chez lui, cette méthode n'aurait-elle fourni qu'une carrière assez languissante, si le feu d'une controverse qui est Veuillot lui-même, n'était là pour la réchauffer.

Certainement c'est par là qu'il brille. Il en possède au plus haut point le ressort, qui est la présence d'esprit. Présence d'esprit différente de celle qu'il faut à l'orateur, lequel est dépendant des foules. Tout ce qui frappe et brille est bon à celui-ci ; le journaliste peut se contenter de cela, car on ne le lit qu'une fois, et sa parole, quoique écrite, n'est pas moins éphémère que celle de l'orateur ; mais aussi, comme elle reçoit audience d'un lecteur isolé en qui la froide raison n'est offusquée d'aucun des remous nerveux qui troublent les hommes assemblés, il ne tient qu'au journaliste d'être solide et raisonnable. Seulement il parle comme dans la rue, et il dispose de peu d'espace : cela rend nécessaire deux qualités, la netteté et la brièveté, effets naturels de l'agilité de l'esprit et d'un tact rapide et aisé des convenances.

Les journalistes qui n'ont su que faire des mots, sont nombreux dans le siècle écoulé. Plusieurs ont recueilli le renom de grands journalistes, et la foule ignorante les compare à Veuillot ; mais il est d'une espèce tout à fait différente. Ceux-là ont fait leur métier au plus juste, en tenant une minute l'adversaire à distance, la minute dans laquelle on les a regardés ; leur plaisanterie ne pouvait pas davantage, et ne composait qu'une diversion ; au contraire la riposte de Veuillot dure, car ce que son

esprit découvre dans le court instant de la controverse, ce sont les raisons mêmes des choses.

Non que, lui aussi, il n'ait eu le don des mots, ou qu'il ait omis d'en user ; mais il ne s'y confie pas, il dépasse l'apparence et ne se repose que dans la vérité.

Cette facilité de plaisanterie joint à ce sérieux, compose le plus rare assemblage : si rare, qu'à cet égard le Pascal des Provinciales (en comptant pour sérieux ce qu'il produit de sophismes graves) demeure au-dessous. La verve satirique de Veuillot est une des plus abondantes qu'on ait vues. La facilité qu'il y sentait, est cause qu'il en a abusé. Les juges impartiaux de son œuvre avoueront qu'il a trop donné au persiflage ; mais du moins cela ne fut jamais au détriment de la discussion.

Sa bonne foi était entière, non seulement en général, mais jusque dans le détail de la polémique, ce qui est plus rare et plus difficile. Sur tous les points d'une vérité d'ensemble, retrouver les vérités partielles ; après les grandes raisons qui font prendre un parti, débrouiller les petites preuves ; faire front partout avec des armes loyales à la déloyauté de l'attaque : voilà ce qui suppose de grands dons.

Rivarol a remarqué que, pour être sincère, certaines rencontres exigent qu'on ait beaucoup d'esprit. L'esprit de Veuillot servit à cela. Il est con-

substantiel à sa controverse, il en informe les plus solides parties ; ce qui brille et éclate en hors-d'œuvre, n'en est que le surplus.

Le romantisme est surtout connu par ses jérémiades et son emphase ; on oublie quelquefois que ce fut une école de plaisanterie. Dumas père en incarne l'exemple, dont Alphonse Karr fut le plus brillant élève. Toute la plaisanterie du boulevard de l'Empire est née des charges d'atelier auxquelles s'exerçait la rue du Doyenné aux environs de 1830. Ces charges étaient brillantes, mais de courte portée ; leur monotonie accable ; on prendra une idée de cette insuffisance dans le célèbre livre de *Jérome Paturot*. Veuillot tint de cette plaisanterie-là, et c'est peut-être par là qu'on le trouve le moins éloigné de son temps. Son roman de *l'Honnête femme*, écrit en 1837, est tout fleuri de cette sorte de comique ; mais bientôt il le domina. Qu'on lise dans les Mélanges la conversation supposée avec sa cuisinière, qui a pour titre *Idées sociales de Phinia Passot*, de 1849 : ce sont les couleurs entières, c'est la raison, c'est la logique dramatique de Molière.

On remarquera que ce genre-là n'a pas peur des gros mots. Veuillot les mit là où il les fallait, là où le large horizon qu'il ouvrait sur son temps requérait de ces lumières crues. Cela fit crier : il ne s'en

soucia guère, sachant qu'il était dans la logique de l'art, et dans toutes les bonnes traditions. Ce n'était pas du tout le genre d'About. Ce n'était pas non plus celui d'Augier, lequel cherchant l'élégance et l'heureux badinage, fait dire à une coquette : « Je crois que vous *m'intentez* une demande en mariage.» L'inventeur d'un dialogue si distingué ne pouvait qu'être choqué de la grossièreté de Veuillot. « Rouler le libre penseur, tomber le philosophe, tirer la canne et le bâton devant l'arche », tel était selon Augier le talent du maître. Le sens de la langue alors était perdu.

Où l'on put voir combien Veuillot était au-dessus des plaisantins du romantisme et des journalistes qu'ils couvèrent, c'est dans les brochures qui de temps à autre firent suite à ses articles de journaux. Au rebours des articles, on relit les brochures ; elles sont l'occasion de juger la force d'un homme. L'*Esclave Vindex*, le *Lendemain de la Victoire*, parus après juin 1848, recueillirent l'estime qu'elles méritaient. En 1862, le *Fond de Giboyer*, qui en l'absence de l'*Univers* interdit, portait sa défense contre Augier, montra tout ce qu'un beau génie, éclairé des lumières de l'ordre et de la sublime charité, peut faire d'une querelle personnelle.

La figure du cuistre cacographe, fessé selon ses mérites, y disparaît dans les lumières que versent

les raisons générales, dans le feu des nobles ardeurs tournées vers tout ce qu'un théâtre ennemi s'efforçait de mordre.

Ceux qui font de viles morsures...

Morsures viles en effet. Il y manquait même des dents ; au seul point de vue du goût, quelle sotte littérature ! Mais l'époque n'était pas difficile, et l'opinion qu'on répute neutre, était complice.

Le grand public se trouva saisi pour la première fois par Veuillot, quand parut le livre célèbre des *Odeurs de Paris*. Le retentissement en fut immense, tant à cause de plusieurs circonstances, qu'à cause du déploiement que l'auteur y donnait à ses talents de peintre des mœurs. Il avait ce don dans un degré éminent ; on peut dire que chez lui il prime tous les autres : sans les effacer, il se les subordonne. Cependant, soit à cause des soins que la polémique réclamait, soit besoin d'une maturité qui attendait la cinquantaine, Veuillot n'écrivit que tard son chef-d'œuvre en ce genre. C'était en 1866, au milieu de l'impressionnant silence que faisait autour de lui son journal supprimé. Dix-huit ans plus tôt, dans les *Libres Penseurs* (1848), on lui voit faire comme des exercices du genre.

Il n'y était encore qu'un disciple. Ce qu'il déro-

bait au combat quotidien pour en faire la matière d'un livre, était imité de Labruyère. En cette sorte, le livre offre des morceaux admirables, où perce, malgré l'imitation, une originalité charmante. Le morceau sur les « navets » d'Université, cité partout, est un exemple de cette manière, qui semble un décalque de l'ancien, et où s'enferment des traits modernes sans nombre. Combien d'auteurs, en fait d'originalité, n'ont jamais passé ce degré, et ne laissent pas d'en obtenir la gloire ! Avec les *Odeurs de Paris*, la peinture prend une allure nouvelle, si vive et si ardente, qu'on ne saurait plus la comparer à rien. Toutes les rudesses, toutes les chaleurs, tous les enthousiasmes, tous les mépris, tout l'impromptu du sentiment et de l'éloquence qui composent le journalisme moderne, habitent ici, mais réglés par la vérité et dans une proportion si exacte et si fine, qu'on ne peut rien voir de plus achevé. D'autres ont été corrects avec de l'archaïsme, ou naturels au prix de l'imperfection du style ; Veuillot, dans la langue que tout le monde parle, refait place à la propriété, à l'exactitude, au juste rapport des parties, à tous les égards dont se compose la phrase nette et solide des écrivains classiques. Aussi est-il un grand créateur d'expressions, tantôt par la place qu'il donne aux mots, tantôt par les alliances de mots qu'il pratique. Dans la langue compromise du siècle, c'est

au moyen de ces ressources nouvelles qu'il rend une image du passé : à cet égard il est unique.

La peinture des mœurs est un grand champ, car la connaissance de l'homme s'étend à tout. L'actualité passée, elle seule est capable de faire revenir et d'attacher le lecteur ; c'est par elle principalement que Veuillot fait figure d'écrivain. C'est par elle que onze ans après sa mort, quand la politique du ralliement jetait l'ombre sur son œuvre, il offrait une matière aux articles que M. Jules Lemaître a écrits à sa louange, déposant à ses pieds l'hommage des lettres françaises, tandis que l'opinion catholique, retournée aux mêmes chefs inconstants et frivoles dont Veuillot l'avait un temps gardée, l'oubliait.

Trente ans auparavant, Sainte-Beuve avait décerné le même laurier : chose notable si l'on songe que, dans la république des écrivains, le journaliste de carrière est à peine citoyen. Un critique entiché comme Brunetière a pu, devant l'Académie, le jour de son admission, sans soulever contre lui l'assemblée, poser en thèse qu'un article de journal n'était pas de la littérature. Ainsi il y a contre le genre de Veuillot un préjugé, dont le talent de peindre les mœurs force l'obstacle. Drumont, favorisé du même don de peintre, eut de quoi le forcer de même sous nos yeux.

D'autre part, ce don emporte de grandes lumières dans le domaine de l'action publique même. Du point de vue de l'homme et de ses humeurs, le moraliste est apte à retrouver plusieurs des vérités du philosophe et du politique. Les partis ont une psychologie, et cette psychologie les classe. Qui considère en philosophe la libre pensée, la condamne ; en politique, l'exclut ; en moraliste, la brocarde et la hue. Aux raisons de condamner et de haïr, le moraliste ajoute les sentiments pressants que le ridicule et l'odieux d'un caractère font naître. Cela avait manqué jusque-là. Parodiant un vers de Lafontaine, Veuillot feint qu'au lendemain de Tartufe, les chrétiens bafoués par Molière eussent pu dire, en regardant le ménage que lui composaient les Béjard :

Ah ! si les dévots savaient peindre.

Or lui-même fut le dévot qui sut peindre. Jusque-là tout ce que les tableaux de mœurs, tout ce que l'invention dramatique avait convoyé d'apologie, avait eu lieu contre la religion chrétienne, au profit de l'impiété ou des sectes. Veuillot changea cela. La défense de l'Eglise bénéficia par lui du puissant secours des vraisemblances que ces peintures apportent. Comme il y avait dans les imaginations une

image du dévot et du Jésuite, où venaient se briser les efforts de la démonstration catholique, il y eut désormais une image du libre penseur et de ses différents complices.

Si l'on veut comprendre ce point, qu'on remarque le secours que la seule évocation du personnage d'Homais, par exemple, apporte tous les jours, à la controverse des journaux modérés contre la *Lanterne*. L'*Univers* tirait contre ses ennemis des ressources pareilles, des figures dessinées par son chef à la honte et au dam de la libre pensée. Veuillot ne leur a pas donné de nom, non plus que Pascal à son Jésuite; cela n'a pas empêché le Jésuite de Pascal de faire le même chemin que Tartufe ; les portraits de Veuillot auront cheminé de même, et, sur le même terrain, servi la cause contraire. J'ajoute que, comme on trouve en eux une loyauté de psychologie qui manque au Jésuite des Provinciales et à Tartufe, ils ont de quoi prévaloir.

A l'égard du plan comme par le style, les *Odeurs de Paris* l'emportent sur les *Libres Penseurs*. Le plan de ce dernier livre est confiné : les *Odeurs de Paris* découvrent à nos yeux tout le milieu dans lequel la libre pensée travaille, et dont la corruption la seconde. Valets de presse, histrions, cuistres d'Académie, défilent sous les traits de cette satire brûlante. Ajoutons qu'un de ces types, un seul, a

reçu un nom, c'est Coquelet : Coquelet, le grand bourgeois libéral, tour à tour artisan frivole et produit docile de l'opinion.

« Coquelet n'est pas Prud'homme ; il tient un rang supérieur, il a reçu une éducation plus soignée. C'est Coquelet qui est par excellence l'enfant de la haute Université, c'est à lui qu'elle décerne presque tous ses prix d'honneur. Prud'homme admire Coquelet et Coquelet le dédaigne. Prud'homme fait le petit commerce ; Coquelet est homme de lettres, poète, artiste, avocat, employé supérieur, homme politique. Dans la garde nationale, Prud'homme ne dépasse jamais le grade de capitaine ; Coquelet fait colonel. » La *Revue des Deux-Mondes* est l'organe de Coquelet : il la lit et il la rédige. Il est le rouage et la victime de « cet engrenage perpétuellement actif, qui tente l'esprit par les odeurs variées de la littérature, de l'art, de la science, par l'attrait victorieux de la frivolité, et qui, l'ayant saisi, le fait passer par toutes les températures, l'amolit à toutes les vapeurs, l'obscurcit à toutes les fumées, l'amincit sous tous les laminoirs, le broie sous tous les pilons, le triture, le divise, le mélange, le carde, et enfin le réduit à n'être plus qu'une étoupe, sur laquelle toutes les mauvaises dominations peuvent dormir leur insolent sommeil. » Ce qui caractérise Coquelet n'est pas la profession avouée de libre

pensée. Coquelet ni Buloz « n'ont pas d'idées ». Toutes les nuances de l'opinion modérée réclament un échantillon de Coquelet. « La tribu est immense et hante partout. Ils siégent dans les assemblées, dans les tribunaux, ils ont beaucoup d'académiciens de cinquième catégorie. Il y en a de fort religieux, et ce sont presque les seuls catholiques à qui les dignités civiles ne sont point fermées. Les dignités ecclésiastiques ne leur sont point fermées non plus.»

Coquelet n'est pas le libre penseur ; il est l'espèce à l'ombre duquel le libre-penseur s'étend et se fortifie. Il y a dans le livre de *Molière et Bourdaloue*, un magnifique commentaire d'une tirade célèbre du Tartufe : de celle où Cléante dépeint ceux qu'il nomme dévots de cœur : « Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître. » Ce portrait, mis en repoussoir au personnage de Tartufe, précaution du poète contre la dénonciation de ceux qui l'accusaient de railler la vraie piété, est un monument de cafardise. La brutale intention perce sous le ton confit : il s'agit de ne reconnaître pour bons et sincères chrétiens que ceux qui voudront bien commencer par laisser les impies tranquilles.

Ils ne censurent pas toutes nos actions,
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections...
L'apparence du mal a chez eux peu d'appui,
Et leur âme est portée à juger bien d'autrui...
Voilà mes gens, voilà comme il faut en user.

Or ces dévots selon le cœur de l'ennemi, ce sont les Coquelets catholiques. « Chrétiens que tous les ennemis de l'Eglise supportent, qui laissent tout dire contre la loi de Dieu, tout faire contre la foi des peuples. On ne les voit pas surtout se dresser contre les gens d'esprit qui s'amusent à la satire... » Et le commentaire ajoute : « Nous les connaissons très bien. L'Ecriture les appelle des *chiens muets*. Muets, il faut l'entendre, muets contre l'incrédulité, contre l'impiété, contre l'erreur, non pas toujours muets contre l'ardeur qui ne peut soutenir l'insolence du vice et qui se lève enfin pour prendre la cause de Dieu. Ah ! nos gens de bien qui n'*attachent leur haine qu'au péché seulement*, savent alors montrer qu'ils peuvent haïr quelque autre chose que le péché. On les voit se départir à l'égard des chrétiens, de la mansuétude invincible qu'ils ont pour les pécheurs. Ils sortent de leur léthargie, ils se remuent, ils courent, ils écrivent, ils conjurent, ils se mettent en pleurs, en épouvante, en oraison, surtout en colère. Qu'y a-t-il ? Des importuns, des imprudents, plus zélés qu'il ne convient aux dévots politiques, des turbulents qui exaspèrent ces pauvres impies. » A Rome, devant Saint-Pierre et devant les Catacombes, Coquelet allait répétant que « la religion doit se rendre de son temps ». L'auteur dit : « Ah ! Coquelet, si tu te voyais de mes yeux ! »

Tant de clairvoyance, d'exactitude à peindre avait un précieux résultat : elle épargnait l'exhortation et le prêche ; la matière présentée dans le jour de la vérité parlait toute seule. Il y a là-dessus un juste mot de Boileau :

> Et que l'amour souvent de remords combattu
> Paraisse une faiblesse et non une vertu.

Peindre les choses dans leur vrai caractère, c'est assez pour qu'on soit averti ou de les rechercher ou de les fuir, selon qu'elles sont bonnes ou mauvaises Dans le portrait qu'on donne du monde, il faut que la loi des mœurs soit renfermée, car cette loi serait arbitraire, si les réalités ne s'y conformaient. On pourrait nommer cela une morale infuse, qu'il appartient au peintre de mœurs de faire sentir. Nul n'y a réussi mieux que Veuillot, et réussi dans une matière difficile, qui est celle des sens dépravés.

On ne pouvait l'omettre dans un tableau de la vie de Paris sous l'Empire, et elle se présentait avec des séductions Quelques-unes de ces séductions, l'attirail des cafés chantants et des théâtres, l'ensemble de tout ce qu'on appelait le boulevard, sont peu de chose en soi ; pourtant elles avaient prise sur l'opinion d'alors, qui regardait le Paris d'Haussmann et ses plaisirs, comme une des merveilles du monde.

Il faut voir la rude main de Veuillot jeter par

terre tout ce prestige, et d'un trait brusque et véridique en accuser l'odieuse misère ; il faut ouïr ses rires méprisants mener le convoi de toute cette féerie. Sur ce chapitre les invectives prennent une âpreté particulière. Les mots sont crus et flétrissants ; ils écorchent, et dans un sujet où le lecteur des journaux est habitué à ne lire que des phrases flatteuses et caressantes. Rien ne parut si choquant dans tout l'œuvre du maître. On osa le taxer d'indécence. Chose comique, le soin qu'il prenait de marquer le vice au fer rouge, indigna quelques gens de mœurs honnêtes et bourgeoises. Des épouses confites en dévotion et dans toutes les vertus domestiques, volaient au secours de Phryné. Ces dames appartenaient à la tribu Coquelet. Elles tenaient à ce que les situations scabreuses par elles applaudies au théâtre, à ce que les nudités de féeries dont elles amusaient leurs enfants, ne fussent pas criées sur les toits. Le fouet de Veuillot déchirait le masque de ces complicités hypocrites.

A tous les talents qu'on vient de dire, s'ajoute naturellement celui de la critique des lettres. La connaissance des hommes fait le plus gros du discernement des livres. Il y a dans les Mélanges tel article sur Jules Favre à l'Académie, tel autre sur le *Caïn* de Leconte de Lisle, qui témoignent chez le maître des plus grandes aptitudes en ce genre. Dans les

Odeurs de Paris, le chapitre de Hugo, du *Fantasio* de Musset, dans les *Libres Penseurs* celui de George Sand, sont infiniment remarquables. On a cité souvent le chapitre de *Çà et Là* intitulé *Confession Littéraire :* il contient sur les anciens auteurs quelques jugements inestimables.

Je remarquerai encore un point : celui de l'imagination pittoresque chez Veuillot. Elle est un des charmes de ses livres. Dans deux de ses ouvrages elle tient la plus grande place : *Çà et Là* et le recueil d'*Historiettes et Fantaisies*.

Des descriptions riantes et magnifiques, des villes, des jardins, des paysages les emplissent. Il faut du reste avouer qu'elles ne sont pas sans ressemblances avec celles de quelques auteurs du temps, de George Sand, par exemple, que Veuillot avait connue chez Latouche, et dont il estima toujours les talents. Mais ce qu'il ajoute à ce fond commun, d'émotion tendre et de douce nostalgie, est quelque chose d'inimitable. Il a fait de Veuillot un peintre parfait des monuments du passé, présentés dans les paysages qui en accompagnent la grandeur. Après la guerre en 1872, quand les Chambres étaient à Versailles, il a donné ainsi une description de l'endroit, et cette pièce insérée aux Mélanges, fait au milieu des matières politiques une diversion et un repos admirable.

CHAPITRE VII.

VEUILLOT ET NAPOLÉON III.

CHAPITRE VII.

VEUILLOT ET NAPOLÉON III.

La période de dix ans qui suivit le vote de la loi Falloux et la dissolution du parti catholique, s'ouvre par le ralliement de Veuillot à Napoléon III ; elle se termine par leur rupture. C'est au récit de ces événements qu'il faut passer.

On ne trouvera pas ici un jugement de moralité sur l'Empereur ; peut-être ses intentions furent-elles exemptes de ruse, peut-être avaient-elles ce que comportait de droiture un esprit incertain et vague, que menaient les chimères de la Révolution ; en fait sa conduite envers l'Eglise en France épousa tous les caractères de la fourberie et du mensonge.

Conspirateur parfait, il eut pour parvenir des vues aussi nettes, une action aussi ferme, que l'une et l'autre devaient être chez lui chancelantes dans le gouvernement. Cela fit illusion : tout ce qui dans la nation aspirait à l'ordre, crut tenir dans ce neveu de Napoléon, l'instrument de son prompt rétablissement. L'avènement de la légitimité eût été dans

le même genre une bien autre promesse ; mais il paraissait éloigné, et celui du Prince était proche. La France ressentit alors ce dont quarante ans plus tard (en 1889) Drumont était témoin, quand il écrivait, dans la *Dernière Bataille :* « De tous les prétendants, le seul qui ait quelques chances, c'est le général Boulanger. » Cela tenait à un état d'opinion général. En ce qui concerne les catholiques, la grande adresse du Prince fut de discerner ceux auxquels ses avances devaient s'adresser.

Tous ne devaient pas les accueillir de même. Les catholiques libéraux le repoussaient. Une pensée politique soumise à l'ascendant des fictions parlementaires, eût conseillé de gagner ceux-là d'abord : cette aile gauche du parti devant être l'avenue pour cheminer jusqu'à la droite. Le Prince au contraire comprit que l'extrême droite catholique devait être abordée directement, que sa dictature aurait aux yeux de ceux-là des séductions que ne ressentaient à aucun degré les libéraux. Ce qui choquait Dupanloup et Montalembert, devait agréer à Veuillot. De plus Napoléon fondait sur l'opinion ; la Chambre n'était qu'un comparse dans son jeu. Tout ce qui se rencontrait à la Chambre de débris de l'ancien parti catholique, lui importait donc beaucoup moins que la force d'opinion, dénuée de représentant légal, qui se groupait autour de l'*Univers*. Le Prince,

qui avait à parvenir, ménageait les uns comme les autres, mais ses plus grandes avances devaient être pour Veuillot. Le rétablissement de l'Empire qui, dans le parlement, apparaissait comme une intrigue de gauche poussée du côté des catholiques et des royalistes incertains avec toutes sortes de difficultés, prenait devant le public l'allure d'une action franche et décidée en faveur de l'Eglise. Si l'on voulait la qualifier dans le jargon parlementaire, il faudrait dire que la politique du président fut *cléricale*.

En franc langage, était-elle catholique ? On ne peut pas le dire. Le Prince traitait les Français fidèles, moins en membres de l'Eglise qu'en partisans. Il les flattait dans leurs intérêts élevés, dans leurs susceptibilités légitimes ; mais il était hors de ses vues, hors du personnage qu'il devait jouer, hors de sa puissance, de faire ou d'entretenir avec l'Eglise l'alliance qui n'appartient qu'aux gouvernements légitimes. De la part de nos rois, cette alliance revêtait une grande majesté, empruntée à la fois de la déférence marquée envers l'autorité religieuse, et de la conscience de l'autorité civile que cette déférence consacrait. C'était un échange d'influences, mais dans une sphère si relevée et dans un mode si essentiel, que les deux pouvoirs en sortaient grandis aux yeux des peuples. De la part d'un Bonaparte ce

n'était qu'un marchandage : le prétendant allait aux voix.

Mais justement il y a dans cette attitude quelque chose qui flatte l'orgueil des hommes, quoiqu'elle abaisse l'institution. Les catholiques ne furent pas insensibles aux cajoleries de cet embauchage.

Comprenons bien pourquoi le comte de Chambord n'en avait point autant à mettre à leur service.

Veuillot lui avait écrit ceci : « J'ai toujours cru à la Monarchie, jamais, autant que sous la République. Mais la Monarchie elle-même ne peut rien qu'avec la religion. Dieu, par qui seul nous sommes capables de liberté, est le premier maître auquel il faut obéir. Cette pensée dans ma conviction *devra être celle de l'homme* dont le monde a besoin. *Elle lui conquerra* le jugement désintéressé de quiconque aimera véritablement Dieu et la France. » Le Prince répondit en marquant « l'impossibilité de séparer deux causes unies, surtout en France, par des liens antiques et sacrés, et qui en réalité ne font qu'une seule et même cause. » Il ajoutait : « Quant à moi, si la Providence m'appelle à travailler pour ma part à l'œuvre de régénération qui doit relever tant de ruines, le titre de Fils aîné de l'Eglise me sera cher *comme aux rois mes aïeux*, et, *de son côté*, l'Eglise elle-même, j'en ai la ferme confiance, m'aidera par ses bénédictions, par ses prières et par l'in-

fluence salutaire qu'exercent sur tous les rangs de la société ses divins enseignements, à faire le bonheur et la gloire de notre bien-aimée patrie. »

On voit la différence des deux langages. Veuillot s'adressait au comte de Chambord dans le langage convenable pour un prétendant ; le Prince répondait en maître légitime ; Veuillot demande des engagements, le Prince répond par des assurances de fait : tout ce qu'il dit évite le ton de la promesse, marque ignoble de la brigue et de la surenchère. Napoléon tenait un autre langage : tout ce que le Roi offrait en *garanties*, il le rattrapait en *promesses*.

Il avait pour sœur de lait M^me^ Cornu, femme d'un peintre de renom qui termina à Saint-Germain-des-Prés, l'ouvrage inachevé d'Hippolyte Flandrin. Cette dame fut députée à Veuillot avant même que le vote du 10 décembre eût fait du Prince un président. Le journaliste a raconté plus tard et de souvenir cette visite : « Elle me parla beaucoup des sentiments religieux du Prince, et me fit lire plusieurs lettres, entre celles qu'elle avait reçues de lui. Dans ces lettres-là il lui recommandait de prier et disait qu'il priait lui-même. »

Il faut être assuré d'un point, c'est que, sans Veuillot, l'opinion catholique eût été sujette à se contenter de cela. Rien n'est si fort que l'assemblée

fidèle groupée sous ses pasteurs en sa forme naturelle, qui est l'Eglise ; rien n'égale en France la faiblesse et la duperie des catholiques, en tant que parti. « C'était vague, écrit Veuillot ; néanmoins les bonnes paroles ne manquaient pas et le tout sentait la foi. » Bientôt survint un second député, qui sollicita Veuillot de voir le Prince. Veuillot refusa. Montalembert l'en reprit. Telles furent les premières tentatives.

A défaut de l'audience qu'on refusait, le Prince prit des mesures pour renouer l'entretien. Aux approches du 2 décembre, Veuillot vit le colonel de Cotte, bon catholique et son ami, confident de Napoléon. Il lui parla du coup d'Etat. « De Cotte me dit que la chose allait se faire et qu'on lui proposait d'en être. *Il voulut savoir mon avis.* Je lui dis que... je n'avais pas grand motif de l'en détourner, puisque la France voulait un rempart et un maître, *et rejetait d'ailleurs tous les principes.* Le jour, lui dis-je encore, sera aisé, mais le lendemain périlleux. Je croirais davantage à l'avenir de Louis Napoléon, s'il était bien résolu à faire une chose qu'il ne fera pas. De Cotte me demanda quelle chose. Ce serait, repris-je, d'aller de sa personne saluer le Pape et se faire sacrer à Saint-Jean-de-Latran, mais après avoir dressé dans Rome deux belles potences : la première, qui serait dorée, attendrait son cousin, le prince de Canino ;

l'autre, peinte à l'huile en belle couleur rouge, serait promise au signor Mazzini, président de la république Romaine. Entre ces deux fanaux, sortant de St-Jean-de-Latran la couronne sur la tête et l'épée de France à la main, il apparaîtrait en homme né pour commander ; il verrait devant lui un nouveau monde, et l'histoire compterait un grand nom et un grand règne de plus. De Cotte avoua qu'il n'espérait point cela. »

Ce que j'ai dit des idées de Veuillot sera aisément reconnu ici. Sans ignorer le prix de la légitimité, il en absorbait la notion dans une désignation providentielle, authentiquée par quelque grand acte. Quant à distinguer si fortement dès lors que l'empire allait être le « rempart » d'une France qui « rejetait d'ailleurs tous les principes », ce récit date de 1871 : on peut croire que s'il a senti cela dès 1851, au moins la netteté de l'expression bénéficie dans son récit, des lumières acquises entre temps, qui venaient de le faire royaliste.

« De Cotte rapporta cet entretien au président, qui le chargea de me dire *que la religion n'avait rien à craindre de lui*, et qu'il ne laisserait pas Rome aux mains de la Révolution. »

Mais rien ne semble avoir passé, en fait d'avances, la visite que Romieu fit à Veuillot, toujours à la même époque : Romieu, ancien farceur artiste, an-

cien bourreau du pauvre bourgeois, ancien clerc, comme lui, de Delavigne, devenu personnage politique. Ce fut trois jours après de Cotte. « Vous devez être, dit-il, en doute sur les intentions du président. Je viens vous rassurer. »

M. Eugène Veuillot fait le récit de cette visite. Il contient un point important, et qui montre quels signes précis le Prince donnait de son alliance avec le parti de l'*Univers*. « Lui, Romieu, avait à préparer l'exposé des motifs et le décret relatifs à l'organisation de la liberté de l'enseignement. *La loi de 1850, dite loi Falloux, et ce qui restait du monopole universitaire, étaient condamnés.* Les catholiques, qui après avoir été unanimes contre l'Université, s'étaient en majorité montrés hostiles à la transaction de 1850, recevraient sur cette question si grave pleine satisfaction. » La promesse paraissait énorme. « J'aurais cru, dit Veuillot, Louis Napoléon plus attaché à l'Université, l'œuvre de l'oncle. — Détrompez-vous, répondit Romieu, le Prince, sur l'enseignement, la décentralisation, les questions ouvrières, n'est pas un autoritaire napoléonien, c'est un sincère démocrate, peut-être un idéologue ; il va très loin. »

M. Eugène Veuillot nous dépeint dans Romieu un intermédiaire empressé, qui, de peur de n'être pas cru, multiplie les protestations. C'était le ton

général des amis du Prince qui n'étaient pas des catholiques. Veuillot lui-même sentait-il alors la servilité de ces grimaces ? Un peu, car son récit de plus tard en fait mention. L'entourage du Prince au 2 décembre imite assez agréablement Tartufe :

« J'allai au ministère de l'Intérieur pendant qu'on se battait dans Paris. Je vis là les ministres, Morny, Fortoul, Fould et les autres. Quelques-uns faisaient triste mine. Ceux que je connaissais plus particulièrement, m'assuraient que le Prince avait les meilleures idées. *Comme je n'en connaissais à aucun d'eux de très bonnes, je ne fus pas sensiblement touché de cette garantie.* »

Mais enfin le coup d'Etat le rallia. L'énergie déployée par le gouvernement l'enchantait. Les avances envers les catholiques se multipliaient de tous côtés ; Montalembert en avait sa part ; les évêques en recevaient de plus solennelles encore ; et toujours ces attentions spéciales à l'adresse de l'*Univers*, en affichant le peu de souci que prenait le Prince d'être compromis de ce côté, leur donnait un poids singulier. L'hypocrisie même pouvait paraître un gage. Quelle différence avec la monarchie de Juillet ! quel soin nouveau chez les hommes au pouvoir, de feindre pour plaire à des gens que jusque-là, dans les négociations qui s'entamaient avec l'Eglise, on n'avait parlé que de supprimer !

Jusqu'à quel point, dans les premiers temps, les séductions déployées par l'Empereur agirent sur Veuillot, c'est ce qu'il serait douteux de marquer. L'*Univers* tenait sa ligne dans ce sens. Napoléon multipliait les grâces. Plusieurs articles de Veuillot, entre autres celui qu'il écrivit sur la mort de Saint-Arnaud, furent insérés au *Moniteur*. Il ne tenait qu'à lui de croire que l'Empereur, d'accord au fond sur les bases nécessaires et le principe unique de l'autorité, n'était détourné de les proclamer tout à fait que par le soin de ménagements provisoires. Cette illusion ne pouvait durer ; mais une certaine cordialité de rapports, qui s'en trouva favorisée, devait ajourner la rupture.

Veuillot avait toujours veillé à ne pas trop pousser ces rapports. Plusieurs fois l'audience du souverain lui fut offerte par des amis, même par des officieux ; il s'y déroba constamment. On lui proposa la croix ; il refusa, alléguant que travaillant pour sa cause, il ne « prétendait nullement rendre service » ; il n'y avait donc pas lieu de le « récompenser ». L'avenir devait prouver combien ces réserves étaient sages.

Par un effet dont une analyse de l'état des partis rendrait compte, mais qu'on peut assez bien comprendre par la seule logique des idées, le régime institué contre la Révolution, ne pouvait subsister

sans son appui. L'Empereur avait été porté par tout ce qui voulait l'ordre et l'autorité ; l'Empire ne devait réagir contre aucune des causes qui les ruinent. Il ne le pouvait pas. Ouvrage de l'opinion, il lui fallait l'opinion pour vivre. Rien n'est plus incertain, le temps des crises passé ; rien n'est livré plus que l'opinion à toutes les entreprises de l'audace et de la ruse. L'effroi des journées de Juin calmé, et parce que le temps l'effaçait, et parce que l'ordre rétabli en détournait l'imagination, il fallait compter avec un retour des prestiges révolutionnaires. Le *Siècle* plus que tout autre journal, disposait de ces prestiges ; l'Empereur disait : « J'ai besoin du *Siècle* ». Le difficile était de tenir la balance entre le *Siècle* et l'*Univers*.

Veuillot ne fit rien pour éviter les polémiques avec les valets d'écritoire dont Havin était rédacteur en chef. Fouettés de main de maître, ceux-ci se plaignirent avec un éclat qui n'eût été que risible, s'il n'attestait l'infâme condition faite à l'Eglise devant la presse. A son égard ces gens regardaient l'insulte comme un droit, dans la paisible possession duquel ils s'indignaient qu'on les troublât. Leurs cris aigus retentissaient dans l'antichambre des ministères. Avec bien plus de droit et par des voies plus dignes, l'Empereur recevait des représen-

tations sur les inquiétudes que donnaient ses ministres.

M. Eugène Veuillot a publié les paroles que Mgr de Salinis fit entendre à Napoléon sur ce sujet, à la fin de 1855. Veuillot, à qui l'évêque les avait rapportées, y ajoutait ceci : « Nous restions dans les mains des Billault, Morny et autres, mains démocrates, mains tripoteuses. »

On croyait encore à l'Empereur ; on y crut jusqu'en 1857, que fut traduit devant le Conseil d'Etat l'évêque de Moulins, Mgr de Dreux-Brézé, sur la plainte d'un de ses curés, se disant lésé dans l'inamovibilité de sa charge. Ce scandale d'un prêtre évoquant devant l'Etat une cause d'ordre strictement ecclésiastique, fut favorablement accueilli, non des magistrats impériaux seulement, mais de l'Empereur. L'*Univers*, qui prit la défense de l'évêque, reçut un avertissement. On sait que, par la loi en vigueur sur la presse, trois de ces avertissements faisaient supprimer le journal. En même temps parut dans le *Moniteur* un article en partie rédigé par l'Empereur, qui, selon l'expression de Veuillot, livrait le prélat « sans défense à l'opinion, de la manière la plus dure et la plus inusitée ». Cette appréciation fit scandale : les bureaux demandèrent un second avertissement, que cette fois Napoléon refusa. Mais cette demi-clémence ne devait pas rétablir une

confiance ébranlée par sept ans d'équivoque et d'incertitude.

L'audience que Veuillot se résolut enfin à demander au commencement de 1858, marque décidément la fin de cette confiance. Ce fut la seule qu'il eut jamais. Soigneux d'éviter ces entrevues aussi longtemps qu'il fit fond sur l'Empereur, il est remarquable que la seule qu'il ait demandée, a signalé la crise qui devait les séparer.

Le récit, qui s'en trouve en détail dans les Mélanges, compose un important épisode de l'histoire de la défense catholique en France.

Il importe d'en retenir l'intention. Veuillot venait supplier l'Empereur d'exercer avec fermeté le gouvernement qu'il tenait du parti de l'ordre, sans s'embarrasser des bravades révolutionnaires et libérales. « L'Empereur, avait-il dit quelques jours plus tôt à Billault, est condamné *à garder tout son pouvoir*. S'il a la magnanimité ou la faiblesse, je ne tiens pas au mot, de vouloir être un roi constitutionnel, il est perdu. » Dans le cabinet des Tuileries, il répéta à peu près les mêmes paroles. Napoléon objecta la nécessité de rester dans les termes de la constitution. On était au lendemain de l'attentat d'Orsini. « Cette nécessité, dit Veuillot, que je reconnais à certains égards, Votre Majesté me permettra d'objecter que l'opinion ne la reconnaît pas

et au besoin l'annule, lorsqu'un instinct suprême l'avertit que le salut public réclame l'intervention du souverain. » Il tournait ceci sur la question de la presse. L'Empereur remit l'entretien sur les maux causés en général par la Révolution. Tout finit par un échange de vues sur cette matière, où se complaisait l'écrivain. L'Empereur et lui n'y disaient rien qui ne fût d'accord. En résumant cette entrevue, Veuillot écrivait : « J'en suis content » ; cependant il n'avait reçu satisfaction, ni sur la licence accordée au *Siècle*, ni sur les complaisances huguenotes et libérales de la commission du Colportage, dont le directeur récemment décédé, Pongerville, avait été l'ami personnel de l'Empereur.

Sans doute, ce résultat de néant se découvrit à sa réflexion, car il dit n'avoir jamais usé de la faveur d'écrire quelquefois au prince, qu'il avait demandée en le quittant. L'entretien de ce dernier ne lui en laissa point le goût, ni la confiance de servir à quelque chose par ce moyen. Ainsi le charme exercé par la dictature tomba.

On s'aperçut que chez ce Bonaparte elle n'était qu'une enseigne menteuse, couvrant l'écœurante marchandise, vomie par la nation française, du légalisme libéral. Veuillot disait dans quelques lettres : « Notre Napoléon, de qui j'espérais tant, m'a bien l'air de n'être qu'un Louis Philippe perfectionné » ;

et ceci : « On lui fait l'Empire, l'Empereur est défait. »

Un point particulier aggravait cette impression, c'était l'appui que le gouvernement s'était mis à chercher, chez les catholiques mêmes, contre Veuillot et l'*Univers*. L'abbé Dupanloup, légitimiste, ne pouvait décemment le fournir ; le *Correspondant* rétabli offrait les mêmes inconvénients ; on le trouva dans un prêtre démocrate, ancien rédacteur de l'*Ere nouvelle*, alors doyen de Sorbonne, l'abbé Maret.

Depuis 1857 on voit le rôle de ce prêtre se dessiner. C'était, sous un masque nouveau, la vieille querelle que l'esprit de concession aux idées révolutionnaires faisait aux chrétiens sans condition. Cette fois elle faisait parade d'une alliance publique avec le pouvoir, intéressé par elle dans ce qu'elle appelait les libertés de l'Eglise de France. Un parti, disait-on, menaçait ces libertés, dont l'*Univers* était l'organe. Par l'outrance de ses revendications, la violence de ses polémiques, il compromettait Rome, rendait l'Eglise odieuse, préparait au gouvernement des difficultés intérieures, et provoquait les représailles des partis. Ainsi le gallicanisme servait cette fois de prétexte. Deux mémoires adressés par l'abbé Maret au ministre des cultes, en contenaient la revendication, en même temps qu'une dénonciation de l'*Univers*. Ce double éclat se trouve assez bien

résumé dans ce passage d'une approbation que Mgr Cœur, évêque de Troyes, donnait à cette campagne : « On peut dire, écrivait à l'abbé ce prélat, que par l'abus extrême des partisans outrés de la Cour de Rome, l'Eglise de France tout entière souffre persécution. »

Un étalage de fidélité à l'Empire servait d'enseigne à ces écrits : pour personne il n'était douteux que le gouvernement les vît de bon œil. Cela ne leur faisait pas de tort, à cause du renom de régime favorable à l'Eglise que l'Empire s'était conquis ; à celui de Louis Philippe, issu de l'émeute maçonnique et charbonnière, jamais on n'eût pu sans discrédit demander de la sorte sa protection. Tout cela cependant tendait à pis que le régime philippien n'eût su faire, à l'anéantissement du pape en Italie. Cette campagne, utile à l'intérieur pour tenir en respect le parti mécontent et dérouter les catholiques par un partage de l'opinion, avait, quant au dehors, de bien autres effets. Elle préparait, au sein de l'Eglise même, une hostilité contre le Pape, dont les prochaines complicités diplomatiques de l'Empire et de la maison de Savoie ne pouvaient manquer de profiter.

En attendant cet événement, d'autres signes de la duplicité du gouvernement parurent, grâce à l'affaire célèbre du petit Mortara.

On sait l'histoire de cet enfant juif des Etats Pontificaux, baptisé à l'article de la mort par une servante, et qui, ayant guéri, reçut par la volonté de Pie IX l'éducation chrétienne que réclamait son baptême, malgré ses parents et malgré les violences de la presse européenne conjurée. Les sectes avaient la partie belle ; rien n'était si facile que de prévenir l'opinion sur un point où le pouvoir paternel entrait en conflit avec les droits du sacrement. Cependant rien n'était si impérieux que ces droits. Passer outre eût été considérer le baptême comme une simple cérémonie ; c'était en renier les effets, indépendants de toute volonté autre que de celui qui le donne et de celui qui le reçoit Ces effets sont de faire un chrétien ; il n'y a pas de catholique qui puisse ignorer cela, ou faire semblant de n'y pas croire ; aux yeux de l'Europe catholique donc, la justification du Pape coulait de source.

Veuillot la présenta avec toute la vigueur et avec toutes les ressources dont il était capable, avec tout le poids que sa situation d'interprète reconnu de l'opinion catholique lui donnait. En même temps le sujet prit sous sa plume un développement imprévu. Les articles recueillis de cette controverse fameuse, tiennent plus de trois cents pages des Mélanges. Le thalmudisme y est abordé ; vingt-huit ans avant le livre de Drumont, c'est la question juive introduite.

Tout s'accorde à faire, à l'égard de cette question, une époque importante de celle-là. C'est alors que fut constituée l'Alliance Israélite Universelle. La Juiverie se défendit avec force. L'affaire Mortara fut mise en mélodrame et portée au théâtre, sous le nom de la *Tireuse des Cartes*. Ainsi on ameutait l'opinion populaire contre une cause que seule une opinion d'élite, mise au courant, pouvait entendre.

C'est alors qu'on voit les complicités du gouvernement se dévoiler. L'auteur de ce mélodrame, Victor Séjour, ne couvrait rien moins que la personnalité de Mocquart, conseiller intime de l'Empereur qui en avait écrit le principal. Le *Constitutionnel*, organe de l'Empereur, prit parti. Il prit parti contre l'opinion catholique et le Pape.

On était à la fin de 1858. La démonstration fameuse du voyage de Bretagne venait à peine de prendre fin. Le souverain avait prié Notre-Dame-d'Auray ; il avait loué le peuple breton, « monarchique, catholique et soldat. » Au printemps de 1859 la guerre d'Italie fut déclarée.

Dans l'histoire du second Empire, cette guerre marque la défection publique et avouée du régime à l'égard de l'Eglise qu'il feignait de protéger. La monarchie temporelle du pape allait y rencontrer sa ruine ; personne ne l'ignorait, amis ni ennemis : cependant on osa demander les prières de l'Eglise

pour cette guerre ; l'Empereur l'ouvrit par une bénédiction reçue en solennité à Notre-Dame. C'était faire servir à la feinte l'acte même de la trahison. Le coup fut vivement ressenti. « Mes rêves, écrivait Veuillot, sont cruellement renversés : où est mon Charlemagne ? » Hélas ! Mais il avait oublié que Charlemagne était le descendant de neuf évêques et de huit saints : la fidélité à l'Eglise est un héritage comme le pouvoir.

A mesure que les jours s'avançaient, le but véritable et les conséquences nécessaires de la guerre se déclaraient. La Révolution italienne prit dans la paix de Villafranca le point de départ d'une offensive, que l'Empire favorisait. Les évêques, dont les mandements avaient d'abord ordonné les prières que la guerre en tant que guerre réclamait, commencèrent d'exprimer l'inquiétude des fidèles. L'Empereur s'en plaignit à Bordeaux dans un discours public ; ainsi le conflit prenait une allure officielle ; une censure publique le sanctionna. Sous peine d'avertissement et de suspense, le gouvernement interdit aux journaux de reproduire les lettres aux évêques.

L'*Univers* obéit, mais ressaisit l'offensive dans une adresse au Pape, que les circonstances rendent mémorable. Contre les menées de Garibaldi, qui déchiraient le pacte hypocrite garanti par l'Empereur à Villafranca, l'Empereur, loin d'intervenir, préco-

nisait l'ouverture d'un congrès. La brochure du *Pape et le Congrès*, propre ouvrage du souverain, fit devant l'opinion l'éloge du projet. Il équivalait à l'abandon. Ce fut pour y répondre que Veuillot proposa une adresse de déférence au Pape, où le pouvoir temporel se trouvait affirmé, avec les périls qu'il courait. De nouveau le journal reçut un avertissement ; il n'en fallait plus qu'un pour la suspense.

Cependant Pie IX faisait entendre de rudes et terribles protestations. « Nous prions Dieu, dit-il dans un discours public prononcé dans ces circonstances, de faire descendre ses grâces et ses lumières sur le Chef auguste de cette nation (la France), afin qu'il puisse reconnaître la fausseté de certains principes qui ont été exprimés ces derniers jours dans une brochure qu'on peut définir un monument insigne d'hypocrisie et un ignoble tissu de contradictions. » Veuillot publia ce discours. On crut que c'était la fin de son journal. Mais l'Empereur différa : « Je ne veux pas, dit-il, que M. Veuillot meure martyr. »

Ce dédain et cette moquerie n'empêchèrent pas l'événement. L'encyclique *Nullis certe* parut le 19 janvier 1860, l'*Univers* la reçut le 27. Les menées auxquelles l'Empereur venait de donner les mains, y étaient qualifiées « d'attentats sacrilèges », et sa politique double y était démasquée. A la face des

cabinets de l'Europe, devant la catholicité, Pie IX révélait les promesses formelles que Napoléon avait osé lui faire, et le mensonge dont l'événement les convainquait.

Depuis quelques jours les rédacteurs de l'*Univers* ne quittaient presque plus le journal. Veuillot entra tenant en main l'encyclique, et leur dit : « Voici l'arrêt de mort. Le journal ne vivra plus demain. » Aussitôt on se mit à traduire l'encyclique. « Nous éprouvions plutôt un sentiment de joie, dit ce grand chrétien, de trouver une si belle occasion de périr. » On sut faire assez vite pour devancer les rigueurs du gouvernement. La parole du Pape, traduite et imprimée, parut dans l'édition du matin. L'effet produit dans le public fut énorme. Toute la journée des journalistes, des hommes politiques, des gens de lettres, ne cessèrent de venir prendre des nouvelles au journal. « Aviez-vous l'autorisation ? — Non. »

Chacun pronostiquait l'effet. Ce fut la suppression.

Elle n'attendit pas le lendemain. Veuillot la reçut au journal, à neuf heures et demie du soir. C'était l'ordre intimé aux catholiques de France, de voir détruire en silence la monarchie pontificale. C'était le baillon mis à l'opinion fidèle, par le pouvoir qui dix ans plus tôt en avait mendié les suffrages, en promettant la fin des articles organiques et la liberté de l'enseignement.

CHAPITRE VIII.

L'AMITIÉ DE PIE IX.

CHAPITRE VIII.

L'AMITIÉ DE PIE IX.

J'ai remarqué quel problème difficile se posait, du fait de l'existence d'une presse catholique à côté des pouvoirs réguliers de l'Eglise.

Soumise en droit à leur autorité, elle ne laisse pas de participer en fait à l'indépendance que l'opinion groupée autour d'un journal confère à ceux dont il est l'organe. Entre l'influence des fidèles distingués par le talent d'écrire et la hiérarchie ecclésiastique, les conflits sont de tous les temps ; ce qui est du nôtre, c'est la facilité de porter ces conflits chaque matin devant le tribunal de l'opinion, ce sont les circonstances qui, ne le voulût-on point, donnent à l'opinion, s'il s'agit d'un journal, une avance considérable sur les décisions de l'autorité.

Il y a autre chose. Ce n'est pas sans raison que le journaliste parfois peut se croire meilleur juge de la conduite à tenir dans la bataille qu'il mène, que l'autorité qui le suspecte ou le condamne. Je ne parle pas de la doctrine, qui est fixe ; mais de la

controverse, toujours réglée sur des circonstances changeantes. De l'écrit polémique de jadis au simple ouvrage d'exposition, il n'y avait pas des différences tellement grandes, que le même auteur ne fût capable de passer avec succès d'un genre à l'autre. Des écrivains laïques, dressés au train de la controverse profane, ne laissaient pas de se mêler de définition théologique ; et, d'autre part, des théologiens de profession, des évêques, écrivaient dans le genre polémique en usage, des chefs-d'œuvre que tout le monde admire.

La polémique en usage aujourd'hui, c'est la polémique de presse, et elle est excessivement éloignée de l'exposition et de l'apologétique. Même, quelque chose en elle répugne au caractère ecclésiastique ; un évêque par exemple ne saurait s'y adonner dans les conditions ordinaires. Il s'ensuit que ceux à qui les lois du genre sont le mieux connues, parce qu'ils le pratiquent, sont tout autres que des prêtres ou des évêques. Cependant comment nier, s'ils ne tiennent une plume qu'au service direct de l'Eglise, combattant pour le dogme et pour la discipline, que les évêques ont droit de leur commander ? Ainsi il pourra arriver que les lumières particulières à ces matières doivent céder à l'autorité.

Ici encore j'ajoute : cela est de tout métier ; mais quand il s'agit de la presse catholique, cet embar-

ras risque de revenir souvent, les conflits trouvant mille occasions de renaître ; et même lorsque ces conflits seront entachés d'injustice du côté de l'autorité, une chose au moins sera légitime en elle, c'est la conscience de son droit de direction et de contrôle.

On trouve l'exemple de ces conflits renouvelés, dans la carrière que Veuillot et l'*Univers* menèrent, principalement dans la période où nous sommes parvenus. L'abbé Dupanloup devenu évêque, un peu plus tard l'abbé Maret élevé à la même dignité, suffisent à donner l'idée des contradictions que le journal encourut. Le cuisant souvenir de polémiques malheureuses devait faire de ces prélats des ennemis. Chez d'autres, la volonté de tenir subordonnée une force si importante aux intérêts de l'Eglise, fut le principe des difficultés. Au premier rang de ces derniers comptait le malheureux archevêque de Paris, qui devait bientôt périr assassiné, Mgr Sibour.

Dès son élévation au siège de Paris, où il remplaçait Mgr Affre, tué sur la barricade en 1850, il montra l'intention de faire sentir sa direction sur les journaux. Il fit un journal qui ne put vivre, et l'*Univers* choquant en lui un désir de conciliation, il n'hésita pas à le blâmer publiquement. C'était le premier blâme de ce genre qu'eût encouru le jour-

nal. L'historien y doit relever un signe de la situation faite à Veuillot par la dissolution du parti catholique : libre désormais, il perdait en même temps, vis-à-vis de ceux qui ne l'aimaient pas, le bénéfice des anciennes alliances. Rappelons en outre que ces alliances avaient travaillé sur le favorable terrain de la liberté selon la Charte, terrain politique, où l'on s'offensait peu de trouver les laïcs indépendants. A toutes ces circonstances en succédaient de nouvelles, propres à rendre le chemin malaisé. On n'en pouvait sortir que par l'appel à Rome. Veuillot le vit, et n'hésita point.

Ce moyen réussit. Rome demanda que l'appel formé par l'*Univers* fût retiré ; mais ce fut en faisant entendre par l'entremise du nonce son désir que l'archevêque s'accommodât. Un accord intervint ; deux lettres parurent dans le journal, l'une du prélat, l'autre de Veuillot, qui rendaient cet accord public. Mais l'archevêque gardait du ressentiment, et trois ans plus tard recommença. Cette fois c'était à la prière d'un prêtre d'Orléans, qui venait porter plainte à Paris de ce qu'il appelait les *injures*, les *calomnies* et les *mépris* de l'*Univers*. C'était l'abbé Gaduel. Les lecteurs des Mélanges ont peine à ne pas rire en écrivant son nom, tant il évoque dans leur souvenir de controverses ridicules, de traits comiques, dont il faut bien avouer que le travers de cet ecclésiastique

fît tous les frais. Veuillot était alors à Rome. Il vit Pie IX pour la première fois : il entendit tomber de ses lèvres l'approbation du journal et de sa ligne ; des recommandations de déférence y étaient jointes, mais enfin on lui donna raison. Le Pape demanda qu'une lettre fût écrite par le journaliste au prélat ; en même temps on invita celui-ci à retirer son interdiction. Une encyclique, *Inter multiplices*, apporta la défense de la presse catholique selon les conditions où se trouvait l'*Univers*. L'archevêque déclara qu'il déférait aux désirs du Pape ; ce fut pour Veuillot un triomphe éclatant.

Les amis de l'ordre en toutes choses ne laisseront pas de regretter dans cette victoire de la justice, l'amoindrissement de l'autorité d'un évêque : qu'ils considèrent pourtant que la liberté dont le journal allait faire un si indispensable usage, était à ce prix.

A Veuillot isolé, manœuvrant hors des Chambres, sans autre mandat que l'opinion, sans autre défense que son bon renom de chrétien, sur le terrain de la défense catholique, il fallait un suprême garant. Une approbation générale, une faveur partagée de Rome n'eût pas suffi à le défendre contre des attaques capables de l'accabler. Dans une si vigoureuse campagne, qui ne pouvait manquer de heurter le préjugé jusque chez les personnes d'Eglise, détenant soit l'influence, soit même l'autorité, toute équivoque

devait cesser quant à l'approbation du chef. La volonté de mitiger l'approbation d'un des partis, pour éviter aux directions suprêmes le soupçon de la complaisance, ne pouvait prévaloir contre des nécessités que tout le monde ressentait alors. Il fallait que le Pape fût pour Veuillot. Ce n'était pas faire acte de partisan, car ce que soutenait Veuillot n'était que les droits du pape et la pure doctrine de l'Eglise; et quant aux traits de la polémique, Pie IX ne cessa jamais de tenir au directeur de l'*Univers* le langage du chef, en l'invitant à les réduire aux strictes bornes de la nécessité : avec tout cela les actes de ce pontife marquèrent l'intention formelle de mépriser les reproches de compromission, et de rendre son approbation publique.

Quand on lit le récit des rapports du pape Pie IX avec Veuillot, on ne peut méconnaître ce caractère, et l'espèce d'ostentation que le Pape mettait à le bien traiter.

C'était l'effet d'une politique profonde, conforme aux circonstances qui faisaient de l'*Univers* l'allié le plus précieux de l'Eglise devant la violence croissante de la Révolution. Les faits ont démontré qu'on marchait à une crise, déchaînée par la politique de l'Empire, qui devait rendre cette alliance précieuse. Pie IX, par ces marques de faveur, en assurait le libre jeu.

Mais aussi il aimait Veuillot. Le dévouement sans conditions de ce dernier à la cause de l'Eglise, à la cause du Saint-Siège, à la personne du pape, avait trouvé le chemin de son cœur généreux. De plus il se sentait porté vers ce caractère, en qui les vives clartés de l'intelligence s'associaient à la naïveté et à l'ardeur du sentiment. Rien n'est si français que cette union, et aucun pape n'aima les Français plus que Pie IX. Outre qu'il voyait en eux les vrais soldats de l'Eglise, il se plaisait dans leur compagnie ; leur conversation l'enchantait ; il faisait fond sur leur caractère beaucoup plus que sur celui des Italiens même.

Il y a de tout cela dans le merveilleux accueil qui fut fait à Veuillot à Rome en 1859, cinq ans après le voyage où il dut plaider sa cause contre l'archevêque de Paris. Il menait avec lui sa sœur Elise. « Tout est magnifique, écrit-il à son frère, le temps et l'accueil, et au delà de toute prévision... Ma première audience, donnée avant d'être sollicitée, a duré cinq quarts d'heure. Le Saint Père a été tendre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est des nôtres entièrement, comme nous sommes des siens. »

La seconde audience est ainsi décrite : « Je n'ose vraiment pas te décrire l'air du Saint Père et ses paroles, lorsqu'il faisait mon éloge à Elise. Il s'appuyait sur moi et nous avions tous trois les yeux

humides. Il s'est informé en détail de notre ménage particulier, et il a dit à Elise qu'elle était la *monaca di casa*. Le nom lui en est resté... Elise a reçu un camée en pierre dure, et moi un autre. » Et il ajoute non sans malice : « Les cadeaux ont fait sensation, non moins que la durée de l'audience. Nous n'avons plus d'ennemis, et nos vieux amis sont dans l'allégresse. Mérode est parfait et nous a déjà donné deux fois à dîner. Hier, avec Mgr Lacroix, il nous a promenés à Ostie. Antonelli, Bérardi, Fioramonti, sont charmants. Elise obtient toutes les permissions qu'on donne aux ambassadrices. »

Jamais simple écrivain, jamais journaliste, n'avait été traité ainsi. Ces prévenances, ces honneurs, étaient destinés à répondre aux contradictions de Paris, à les effacer dans le passé, à les prévenir pour l'avenir. A l'égard de l'épiscopat français, ils conféraient à la plume du journaliste une espèce de privilège, ils le constituaient pour ainsi dire en pouvoir relevant directement de Rome, assurant ainsi sa liberté. C'est ainsi qu'au profit de Veuillot, pendant tout le temps que dura l'Empire, fut tranchée la question de la presse catholique.

On peut dire que la grande affaire de cette presse fut de défendre le pape menacé dans Rome. Cette cause ouverte par la révolution romaine en 1849, aggravée par la guerre d'Italie, tint pour Veuillot

dans ces dix ans la place qu'avait tenue précédemment celle de la liberté de l'enseignement.

Du côté des affaires intérieures, où la Révolution s'était développée, les polémiques se succédaient, à propos d'événements divers. Elles se livraient contre trois sortes d'ennemis : ceux de l'Université, dont le dédain superbe reléguait au rang des arriérés, des ignorants, des fanatiques, les fidèles à la foi simple et entière ; ceux des cabarets et des boutiques, qui n'admettaient de croyance qu'en la loi naturelle, sous le regard distrait du *Dieu des bonnes gens*, tel que le chanta Béranger ; enfin le clergé libéral. Les premiers avaient pour organe le *Journal des Débats ;* les seconds, le *Siècle ;* les troisièmes, diverses feuilles qui jamais ne purent vivre, et à l'occasion le *Correspondant*. J'ai nommé déjà NN. SS. Maret et Dupanloup, qui menaient l'attaque de ce côté ; au *Siècle* c'étaient Jourdan, Labédollière et autres compagnons d'Havin ; au *Journal des Débats* ce furent Hippolyte Rigault et Prévost-Paradol.

Du côté des catholiques libéraux, l'attaque la plus violente vint du fameux pamphlet de l'*Univers jugé par lui-même*, production clandestine faite de citations diversement rapprochées et sollicitées. Comme il y avait dans le bagage du journal, aux environs de février 1848, plusieurs traits de l'illusion libérale qui troubla toutes les cervelles alors, la tâche de

ceux qui le dépeignaient comme révolutionnaire en fut facilitée. Cependant Veuillot a pu écrire sans craindre d'être démenti, que les conclusions qu'on en tirait « ne pouvaient recevoir un semblant de preuve que par la fraude ». Un abbé Cognat en prit la responsabilité devant le public, mais l'ouvrage indigne (suprême honte) émanait de Mgr Dupanloup. L'abbé Maynard, dans son livre sur la Vie de Mgr Dupanloup en a rassemblé toutes les preuves, reprises et complétées par M. Eugène Veuillot, au troisième volume de la Vie de son frère. La copie avait été mise au net au séminaire même d'Orléans, de la main des séminaristes, par ordre de leur évêque.

Contre Prévost-Paradol comptent au nombre des passes les plus brillantes, les articles réunis sous ce titre : *Contre les Miracles*. Ils eurent pour occasion la vie de saint Joseph de Cupertino, élevé au-dessus de terre dans ses extases :

« Il est très aisé, disait Veuillot, de faire rire une foule ignare ou dégrossie, en lui racontant un fait surnaturel ; l'esprit même n'y est pas nécessaire, il n'y faut que la permission des autorités et un petit appointement.

« On parle des « ascensions de saint Cupertin. » Voilà le public en belle humeur dans tous les cabarets où l'on fait tourner les tables. Mais que prou-

vent ces bouffonneries et ce rire ? Qu'est-ce que cela vaut contre la raison, contre l'histoire, contre la simple idée de l'infinie puissance de Dieu ? Quel est, devant l'intelligence humaine, le poids de Voltaire contre les Bollandistes, le poids de M. Jourdan contre Fénelon, le poids de M. Paradol contre Bossuet, le poids des pauvres diables du *Charivari* contre la moindre action d'une sœur de charité ?

« M. Paradol ne veut voir *la Divinité que sous la figure d'un professeur de philosophie dissertant*, argumentant, posant des syllogismes, et contre lequel l'homme peut à son tour disserter, argumenter et surtout équivoquer. Sans abandonner ce moyen, Dieu, dans sa miséricorde, a daigné en employer de plus courts et de plus convaincants. Il a eu pitié de l'orgueil des hommes, si prompts à se perdre dans leurs sophismes, et il les a plus volontiers instruits comme maître, comme ami et comme père, que comme professeur de morale. »

Contre l'esprit du *Siècle* et Béranger, contre Alphonse Karr et Lamartine, qui prenaient la défense de ce dernier contre lui, il mena quelque temps la querelle du *Mercantilisme littéraire*. Un officieux, M. de la Guéronnière, s'y jeta sous le prête-nom de Brémond, et l'*Univers* se tourna sans pitié contre lui. Plus tard La Guéronnière pesa dans la décision qui fit supprimer le journal.

Voici quelques morceaux cueillis au courant de cette polémique.

« M. Karr appartient à l'élite du *Siècle ;* il est en grand renom d'originalité dans les boutiques. C'est le sourire de M. Havin et le côté galant de M. de Labédollière. Il exploite depuis quelque trente ans une vingtaine de bons mots qui ne sont point dépourvus de tout sel, et un certain bouquet d'herbes d'Allemagne qui ne sont pas dépourvues absolument de saveur. A ce fond, il a ajouté un assez joli talent de mise en scène personnelle. On a toujours entendu parler de son jardin, de sa barque, d'un soldat qu'il a tiré de l'eau, d'un dogue qui voulut le manger, d'une dame de lettres qui voulut l'occire. »

Lamartine rime à Alphonse Karr une épître où il se fait voir au bain :

> Quand ma lampe jetait sa dernière lueur
> Et qu'un bain de ma veille étanchait la sueur.

« Le pauvre petit peuple, riposte Veuillot, est condamné à cela, et il a le défaut de s'y plaire. » De tout temps les auteurs ont trouvé le moyen de se faire lire en découvrant au public l'existence intime des personnes illustres ; « mais il s'agissait de rois, de grands seigneurs, de grandes dames ; on dépeignait des magnificences, on racontait de vraies aventures, et enfin ces hauts personnages ne prenaient

pas eux-mêmes la peine de tenir le public au courant de leurs actions. Nos gens de lettres sont leurs propres Dangeaux, et c'est à qui nous révélera plus avant les mystères de son cœur, et ceux de sa cuisine, et ceux de sa toilette, et pis encore. Nous avons le récit circonstancié de leurs noces, le menu de leurs festins. Voici qu'il ne nous est plus permis d'ignorer qui était là quand M. de Lamartine prenait son bain, ni ce qui se disait en ces augustes rencontres. »

Le sujet de fond est l'esprit de lucre, dont Lamartine (avant Zola) osait alors faire l'éloge, comme d'une chose honorable aux écrivains et aux poètes.

Tout homme avec fierté peut vendre sa sueur,
Je vends ma grappe en fruit comme tu vends ta fleur.

« Que devient, dit Veuillot, la dignité de l'esprit, la dignité des lettres ?... Toute sueur n'est pas glorieuse, toute fleur n'est pas à vendre, et, quoique le proverbe dise qu'il n'y a pas de sot métier, encore y a-t-il des métiers qui ne supportent pas, ni qu'on en fasse en même temps un autre, ni qu'on les rabaisse en leur demandant au delà d'un certain fruit. »

L'auteur de *Jocelyn* veut outrer ce fruit sans mesure. « Beaucoup d'or », dit-il assez bassement,

Beaucoup d'or pour payer beaucoup de liberté.

Veuillot répond que « la liberté des lettres » est « une fière liberté d'honnêtes gens qui servent en volontaires toutes les grandes causes publiques, et qui aiment mieux donner leurs idées que remplir leur bourse. » Il oppose en exemple les écrivains passés : « A la fois plus modestes et plus fiers qu'aujourd'hui, les gens de lettres avaient assimilé leur profession à celle des armes, à la magistrature, au sacerdoce même, à toutes les carrières austères où l'on ne fait pas fortune. Ils ne négociaient pas, ils ne trafiquaient pas ; ils préféraient être pauvres, et plus ils étaient pauvres, plus ils s'estimaient libres et plus ils l'étaient. »

Ainsi porté pour la défense d'une cause aussi généreuse que raisonnable, il n'y avait pas à craindre que Veuillot fût vaincu. Tout le crédit moral de Lamartine, tout le renom d'esprit d'Alphonse Karr, toute la brutalité du *Siècle*, ne faisaient, comme on dit, *que blanchir*. La défense s'élevait d'elle-même, se dégageait des réponses et montait au-dessus :

« Vous avez beau dire et beau vous targuer : l'art est quelque chose de haut, et à certains égards de divin, qui veut un homme tout entier. Il ne livre que lentement ses mystères même à ceux qui pour les trouver ont du feu et des ailes. *Ars longa*. C'est la noble condition de l'artiste... de se plaindre de la brièveté de la vie, qui ne lui permet pas de tra-

vailler encore, de prolonger les fatigues et les délices d'un combat si beau. Quand vous êtes vigneron, quand vous êtes jardinier, quand vous êtes un mercenaire qui fabrique des livres pour vendre des livres, vous n'êtes plus artiste, vous descendez... Le Juif qui fait fortune en quinze mois est plus grand artiste que vous. »

Il n'entre pas dans le dessein de ce livre de rapporter toutes les occasions où l'*Univers* fut engagé, et qui composaient sa vie de chaque jour. Ce sera assez d'avoir montré de quelle manière la bataille était conduite.

Cette bataille était perpétuelle. L'ennemi, tel que Veuillot le sentait, ne lui laissait guère le temps de souffler. Dans les sujets même profanes et d'apparence indifférente, sa clairvoyance le dépistait. Dans les emphases du romantisme, dans les gentillesses du boulevard, il trouvait à combattre les alliés naturels de toutes les mauvaises causes, immédiates ou prochaines. Cela rendait le journal exclusif. Mais dans cet exclusivisme, Veuillot puisait la force. Il maintenait son lecteur intact à l'égard des influences mauvaises émanées, sous forme de pensées triviales, d'un ordre de choses essentiellement ennemi. Ainsi, tandis qu'ailleurs la résistance au mal était minée d'avance et dissoute, l'opinion rassemblée autour de l'*Univers* était toujours prête à faire front, toujours

fraîche, toujours exercée, toujours en éveil, et réfractaire sur tous les points aux tentatives menées contre l'Eglise.

Des pointes poussées dans le domaine de l'art, de la littérature, de la simple morale, de la doctrine politique pure, des affaires étrangères, préparaient ce résultat. Veuillot sentait vivement ce que les consentants de la loi de 1850 n'avaient connu à aucun degré, qu'on ne saurait compter sur des catholiques fermes, si, dans les matières mêmes que l'Eglise laisse libres, on ne veille à leur donner des idées raisonnables.

Cela supposait beaucoup d'efforts et une compétence universelle. Le rédacteur de l'*Univers* l'empruntait de quelques collaborateurs, dont les idées se répandaient dans ses propres articles mêmes. Du côté de la théologie, ce fut l'admirable Dom Guéranger, moins collaborateur qu'ami et conseiller ; dans la science historique Coquille. D'autres fournissaient des avis d'un moment.

Un trait qui montre les intentions de Veuillot à cet égard, fut l'essai d'une collection d'ouvrages tenté aux environs de 1850, sous le nom de Bibliothèque Nouvelle. On y vit une *Philosophie* de l'*Histoire* de Roux-Lavergne, la *Hollande Catholique* de Dom Pitra, l'*Eglise et l'Etat* de Du Lac, une *Astronomie* de Charles de Brémont, l'*Education de l'homme* de

l'abbé Martinet, et surtout le fameux *Essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, de Donoso Cortès. Une partie de réfutation était prévue dans cette collection, et Léon Aubineau écrivit en ce genre un *Augustin Thierry*. Cette tentative échoua. Le plan avait le défaut d'être conçu trop au hasard. Il fallait, dans une pareille guerre, ménager les ressources de talent et d'argent, et ne pas aborder un sujet qui ne portât. Une partie de ceux qu'on vient de lire, brûlaient la poudre de l'entreprise aux moineaux.

Puis il faut reconnaître que l'outillage manquait, moins peut-être par un défaut d'hommes particulier à l'*Univers*, qu'à cause de l'état général des idées et des connaissances. Aux unes manquaient une expérience et des essais préparatoires, aux autres des recherches qui n'ont été faites que depuis. Ni Fustel de Coulanges, ni Taine en histoire, ni Le Play en matière de science sociale, n'avaient paru : de l'affreux chaos intellectuel engendré de la Révolution, on était encore à se tirer. Les catholiques en étaient encore à discerner sur plusieurs points ce qui leur était ami ou ennemi : l'assurance qu'ils y ont à présent, étant précisément l'effet des efforts menés par la génération de Veuillot.

Ainsi les idées qu'on professa sur des matières profanes et accessoires, manquèrent en quelques cas,

soit de justesse, soit de suffisance, soit d'à-propos. On ne peut omettre de rapporter celui du débat des classiques latins, introduit par l'abbé Gaume contre les méthodes de l'Université. Ce prêtre croyait l'étude des écrivains païens fautive de la diminution de la foi, il voulait en purger l'éducation de collège. L'*Univers* le soutint. On était au lendemain du vote de la loi Falloux : c'était comme l'occasion offerte de se prolonger sur le terrain où l'on campait depuis dix ans. Cependant la thèse était mauvaise. Elle permit à Mgr Dupanloup de prendre quelques avantages, qu'il n'eût jamais trouvés ailleurs, et qu'il perdit bientôt. Le pape termina la querelle sans bruit. On s'aperçut bientôt que l'offensive sur ce terrain ne menait à rien.

Cependant le vigoureux esprit de Veuillot n'avait pas laissé d'y faire quelques bonnes prises. Dans deux articles intitulés l'un *le Français de l'Université*, l'autre *le Latin de l'Université*, il a fait tout le procès de la Sorbonne de Villemain, Sorbonne oratoire et frivole. C'est la critique de deux discours, l'un de distribution de prix, l'autre de concours général, ce dernier d'Auguste Nisard. Cette critique est parfaite, menée avec l'ampleur d'un homme de goût, et la précision d'un grammairien :

« La vérité est que M. Etienne, professeur de rhétorique, ne possède pas les premiers éléments de

l'art d'écrire, fort essentiel à l'art de raisonner. Jamais il ne rencontre le mot propre ; il n'a ni nombre, ni élégance, ni syntaxe... »

Suit un passage recopié de ce discours, avec le morceau refait en marge par Veuillot. La correction est une merveille de finesse et d'exactitude, en même temps que de satire enveloppée. Elle charme et elle fait rire. On se rappelle en la lisant, le commentaire de Malherbe sur Desportes, les critiques de Boileau à Perrault sur ses traductions d'Homère et de Pindare, et aussi ces délicates remarques sur la langue, le choix des images et la syntaxe, dont Sainte-Beuve accompagne ses meilleures études.

Pour le latin, dont la critique est plus scolastique encore, quoique non moins vive et brillante, Veuillot avoue dans une note de son recueil qu'il s'est fait aider. « Livré à mes propres lumières, dit-il, je n'aurais pu qu'admirer profondément M. Nisard. » Mais il est entré dans les remarques que son collaborateur lui fournissait, et, par son instinct d'écrivain, s'y est vraiment donné part d'auteur.

Tels sont les épisodes de dix ans de controverse. Que le lecteur veuille bien considérer une chose. Pour le curieux de lettres, l'homme de goût, pour le fidèle de loisir, ces épisodes font tout ; ces morceaux excellents ont leur fin en eux-mêmes. Ils donnent du plaisir, ils instruisent ; par des voies plus

ou moins directes, ils fortifient la foi, ils inspirent la fierté d'obéir à l'Eglise. Dans l'économie des événements, dans la conduite générale des choses, il faut les voir différemment ; il faut considérer la fin, il faut concevoir l'effet auquel ils aboutissent : la constitution d'une autorité morale au profit de l'*Univers*, d'une force d'opinion derrière Veuillot.

J'ai déjà touché ce point ; il faut le rappeler et en sentir l'importance. Le ministre Billault le marquait, dans une audience accordée à Veuillot après la suppression du journal : « Vous avez formé en France, disait ce ministre, une école hardie, un parti redoutable. Nous avons dissous cela. »

Là est pour l'historien l'intérêt de cette période. On vit bientôt que Billault se vantait, et que l'Empire n'avait rien pu dissoudre. L'autorité de Veuillot subsista : la force qu'il avait créée continua de trouver en lui son centre. Comme cette force et cette autorité devaient se faire sentir au milieu de conjonctures qui comptent parmi les plus graves du siècle, elles établiront l'éloge du journaliste, auprès de celui qui revient à l'écrivain ; j'entends par journaliste l'auteur d'une action publique efficace, obtenue par la voie de la presse.

Cette action fut en 1860 la défaite des spoliateurs du pape devant l'opinion catholique ; dix ans plus tard elle devait assurer la popularité du concile et de la proclamation de l'infaillibilité.

CHAPITRE IX.

VEUILLOT SANS JOURNAL.

CHAPITRE IX.

VEUILLOT SANS JOURNAL.

Le moment est venu de toucher à l'existence privée de Veuillot. Quoique l'objet de ce livre soit différent, assez de traits de cette existence ont été mêlés à la vie publique, pour qu'on n'ait pas le droit de les omettre.

Il fut marié à trente-deux ans. Deux filles nées de ce mariage, ont vécu : Agnès, qui fut la femme du général Pierron, et Luce, qui devint religieuse. La femme de Veuillot mourut après sept ans, le laissant seul en face des soins du ménage et de la paternité. D'autres deuils accompagnèrent et suivirent celui-là. Un de ses cinq enfants mourut avant la mère ; il en perdit deux autres dans la suite.

Cependant ni le soin de pourvoir à l'éducation de ceux qui lui restaient, ni le besoin de consolation, ne le firent songer sérieusement à se remarier ; il vécut dès lors entouré des siens. Son frère, M. Eugène Veuillot, lui rendait les plus grands services à la direction de l'*Univers*, et, dans les négociations im-

portantes, il était un autre lui-même. C'était un homme de grand talent, dont la rédaction de l'*Univers* après la mort de Veuillot a montré l'esprit fin et vigoureux. Drumont signale en lui ce mérite, que, dans la presse, personne mieux que M. Eugène Veuillot « n'a connu la valeur d'un mot ». Tout porte témoignage de l'importance de son rôle auprès d'un aîné, dont le génie a laissé peu de loisir de distinguer les mérites qui l'entouraient.

Mais personne n'a tenu près de Veuillot de place comparable à sa sœur Elise, morte l'année dernière (1911), après avoir entretenu près de trente ans la survivance de son souvenir. A voir à quel point ce souvenir composait toute son existence, on pouvait prendre l'idée du rôle que pendant trente autres années, de 1852 à 1883, elle avait joué près de lui : celui d'une compagne de tous les instants, mêlée à toutes ses affections, à tous ses intérêts, à toutes ses pensées.

Elle tenait son ménage, elle éleva ses enfants, et les batailles qu'il livrait dans la presse l'avaient pour spectatrice ardente et attentive. Elle en suivait tous les détails, en partageait toutes les inquiétudes, s'exaltait à tous les succès. Personne ne mérita moins qu'elle, le nom et le soupçon de femme de lettres. D'opinion entière sur ce point, elle professait qu'une femme ne doit pas écrire ; dans la vie

intellectuelle de son frère, il ne semble pas même qu'elle ait eu part de conseil. Son rôle était moral ; elle se mêlait à tout, seulement pour qu'il ne fût seul nulle part, et qu'il trouvât près d'elle, à chaque tournant du chemin, l'espérance et le réconfort.

On doit imaginer ce que ce fut, par la reconnaissance que Veuillot en a marquée. Sa correspondance est remplie de témoignages de l'affection qu'il portait à cette sœur, et l'on en voit l'allusion dans ses livres. Il considérait en elle comme une épouse. Et en effet elle tenait cette place, par les soins, par le dévouement, par l'intérêt d'esprit et de cœur. Son admiration pour lui était absolue : ne mettant rien au-dessus de son talent, ni aussi de son caractère, que la dévotion lui faisait chérir à proportion de l'amour qu'elle portait à Dieu même et à l'Eglise. Elle en voyait en lui le défenseur éclatant, et en même temps persécuté : sources de charme égales pour le cœur d'une femme. A ce charme se mêlaient les plus doux sentiments. Voici en quels termes, dans un passage souvent cité de *Çà et Là*, Veuillot la payait de retour :

« J'esquisserai ici ton noble et doux visage, embelli à nos regards comme aux regards des anges par les soucis qui l'ont fatigué avant le temps ; toi qui par amour de Dieu t'es refusée au service de Dieu, et qui par charité te sèvres des joies de la

charité. Tu n'as pleinement ni la paix du cloître, ni le soin des pauvres, ni l'apostolat dans le monde, et ton grand cœur a su se priver de tout ce qui était grand et parfait comme lui. Tu as enfermé ta vie en de petits devoirs, servante d'un frère, mère d'orphelines. Là tu restes, comme l'épouse la plus attentive et la mère la plus patiente, te donnant tout entière et ne recevant qu'à demi. Tu as donné jeunesse, liberté, avenir, tu n'es plus toi-même, tu es celle qui n'est plus, l'épouse défunte, la mère ensevelie, tu es une vierge veuve, une religieuse sans voile, une épouse sans droits, une mère sans nom. Tu sacrifies tes jours et tes veilles à des enfants qui ne t'appellent pas leur mère, et tu as versé des larmes de mère sur des tombeaux qui n'étaient pas ceux de tes enfants. Et dans ce travail, et dans cette abnégation et dans ces douleurs, tu cherches et tu trouves pour repos d'autres infirmités encore à secourir, d'autres faiblesses à soutenir, d'autres plaies à guérir. Oh ! sois bénie de Dieu comme tu l'es de nos cœurs ! »

Depuis plusieurs années déjà M^lle^ Elise Veuillot avait assumé cette tâche et pris cette place, quand en 1859 son frère la conduisit à Rome. On a vu plus haut quel accueil elle trouva avec lui près du Pape. Elle aima Pie IX comme son frère l'aimait, et elle aima d'autant plus son frère. Le Pape, qui

les voyait ainsi unis, n'avait pas une faveur pour l'un, qu'il n'y joignît quelque attention pour l'autre. Ainsi un des effets de l'affection de Pie IX fut de les rapprocher davantage.

Dans ces devoirs rendus au Pape, M^lle^ Elise Veuillot eut l'art de se préparer une intendance particulière, convenable à son sexe et à la modestie dont elle ne se départit jamais, car elle n'avait d'orgueil que pour son frère. Elle fut auprès des amis de Veuillot et de l'*Univers* la quêteuse du Denier de Saint Pierre, que ce journal avait relevé. En 1862 fut faite dans ce but une immense loterie, dont les bureaux étaient au palais Borghèse, et qui se ramifiaient dans toutes les contrées d'Europe. Pour sa part M^lle^ Elise Veuillot ne plaça pas moins de soixante-sept mille billets. On peut juger par là de la peine qu'elle sut prendre, et aussi de la manière étroite dont son frère l'associait aux relations étendues que sa situation lui donnait.

Tel fut le ménage de Veuillot. Il faut dire maintenant quel fut son caractère, dont son œuvre reçoit le reflet.

Tous les lecteurs ont remarqué l'assemblage de mélancolie et de belle humeur qui s'y découvre. L'une lui venait d'affections cruellement éprouvées, l'autre tint sans doute en partie aux consolations que le dévouement lui prodigua. On a mille fois cité

les regrets touchants qu'il a rimés dans la pièce du *Cyprès :*

Et vous trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,
Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée,
O mon premier amour et ma première née.
Anges que le ciel m'a repris,

Mes pas suivent encor le char qui vous emporte ;
Dans la fosse mon cœur tombe encore par lambeaux.

Cependant il ne fléchit point. Jusqu'au bout une certaine allégresse de vivre, qui ne se distinguait pas de l'allégresse de combattre, s'entretint chez lui et étincela.

Mais voici un trait plus profond. Au fond de cette allégresse il faut chercher la peine, la vraie douleur que Veuillot conçut de la guerre menée contre l'Eglise, dont le monde lui offrait le spectacle. Cette affection du cœur passe dans son style. Il a souffert des insolents triomphes remportés sur tout ce qu'il chérissait et vénérait. Chose notable, en souffrant des triomphes matériels, en vrai moraliste qu'il était, il a peut-être plus souffert encore des triomphes remportés dans l'opinion, et de la complicité offerte par celle-ci aux forces des sectes qui dépouillaient le pape. Ce sentiment chez lui fut des plus vifs. Il allait jusqu'à la détresse intérieure, jusqu'à l'angoisse.

On n'y prend pas garde en le voyant plein d'ardeur, réchauffé de nobles enthousiasmes, attendri de vénération et d'amour pour les nobles objets de son culte ; on l'oublie quand on le voit s'abandonner si librement au persiflage, et pousser tant de francs éclats de rire au nez de la mauvaise foi et de la sottise.

« Le méchant, dit Maistre, n'est jamais comique. » Le don du comique est chez Veuillot, parce qu'il n'a ni méchanceté ni haine. Cela n'empêche pas la colère, et cela n'empêche pas l'ironie. On remarquera que Veuillot a peu de l'une, et qu'au contraire il a beaucoup de l'autre. Sa réprimande comme son persiflage, sont remplis d'ironie partout. Elle s'étend chez lui jusqu'à l'exposition :

« Néron, cet infâme, ce perfide, cet histrion, c'était un maître tel que le paganisme pouvait l'enfanter. Il était souverain pontife, dieu lui-même comme Auguste et tous les empereurs ; il avait des temples, des prêtres, des sacrifices, et c'était le plus respecté des dieux, même des dieux empereurs. L'époque qui voyait de tels dieux n'était pas la barbarie, etc. »

Tour continuel chez lui, quelquefois obsédant, et qui donne à des articles entiers, conduits dans le sérieux de l'exposition didactique, un tour épigrammatique singulier. M. Jules Lemaître note dans les

dernières années cet « abus de l'antithèse et des facettes, du parallélisme verbal et même de l'allitération », sa « trépidation » et son « halètement. » Nisard l'a rapproché de Sénèque, et le rapprochement est juste par ce côté. Dans la raillerie, Sainte-Beuve a remarqué qu'il avait « la touche flétrissante ». Cela tient à l'ironie qui chez lui surabonde.

Veuillot en a avoué lui-même la cause dans la préface des *Odeurs de Paris*, en des termes graves, profonds et presque pathétiques.

« J'ai parlé comme j'ai senti, dit-il. Je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus : je méprise. »

Le mépris, telle est la cause secrète de tout ce qu'on vient de remarquer. C'est le mépris qui mêle son amertume, tantôt à l'invective, tantôt au persiflage, tantôt aux plus hauts enseignements de la sagesse et de la politique. Ce n'est pas, comme des sots venimeux ont peu le front de le répéter, la haine.

« La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il est cramponné et vissé là, il est vainqueur quoi que je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer, il désole

mon âme en lui montrant comme un effet de la perversité humaine, cette universelle conjuration contre le Christ, où l'ignorance a peut-être plus de part que la perversité. Ma raison, non moins révoltée que ma foi, accable ce que je voudrais conserver d'espérance, et me dicte des paroles acérées qu'il me semble que je ne voudrais pas écrire. J'en viens à croire que c'est ma fonction, de faire entendre aux persécuteurs quelque chose de cet indomptable mépris par lequel se vengent la conscience et l'intelligence qu'ils écrasent, et de leur montrer dans un avenir prochain l'inexorable fouet qui tombera sur eux. Je suis cet homme qu'une force supérieure à sa volonté faisait courir sur les remparts de Jérusalem investie, mais encore orgueilleuse, criant : Malheur ! Malheur ! Malheur à la ville et au temple ! Et le troisième jour il ajouta : Malheur à moi! et il tomba mort, atteint d'un trait de l'ennemi. »

Ces réflexions âpres et éloquentes conviennent parfaitement au livre auquel elles servent d'introduction. livre d'invectives exaspérées ; en général et partout ailleurs, il convient d'en garder le souvenir, si l'on veut savoir quel aiguillon le presse, quel genre de passion humaine, mêlée au zèle pur de la foi, soutient l'homme dans la guerre que le chrétien livrait.

L'en reprendrons-nous ? A Dieu ne plaise. Ce

serait se tromper étrangement que de croire que tant de constance et d'ardeur pussent être mises dans une tâche aussi ingrate que celle à laquelle Veuillot s'attacha, sans l'aide de quelque saillie de tempérament, sans que le caractère s'en mêlât.

Il est assez chrétien pour garder la mesure. Sainte-Beuve écrit : « Il la voit tellement bête, tellemen basse, cette pauvre humanité, qu'il a bien besoin à la fin du crucifix et de la charité pour ne pas la conspuer tout à fait. » Oui, mais ajoutons que chez Veuillot le crucifix et la charité sont partout et que ce n'est pas *à la fin* qu'ils viennent. Aussi de ce mépris et de cette impatience ne sort-il rien qui ne soit bon. De leur mélange avec une grande tendresse, une humilité vraie, une piété ardente, des vues sublimes, se forme un caractère d'écrivain et d'homme des plus admirables et des plus attachants.

Dans un domaine où le cœur est moins engagé, il y a beaucoup d'analogie entre ce mélange et celui d'où naît la satire de Boileau.

> C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
> M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre.

Veuillot estimait fort Boileau. Il reconnaissait en lui quelque chose de lui-même. Dans une des pièces de vers où il prenait son délassement, il écrit, en signalant lui-même l'allusion :

Ma foi ! cela m'irrite *et je brûle d'écrire*

Et n'est-ce pas la même inspiration qui dicte les traits acérés de la satire *à mon Esprit*, et cette strophe fameuse des *Couleuvres* ?

Pour embellir la rue on plante de faux arbres ;
Les femmes d'un or faux parent de faux cheveux ;
On couronne de faux ouvrages vertueux ;
On taille en style faux des socles de faux marbre,
Où trônent à foison faux héros et faux dieux.

Tel était l'homme aux mains duquel la presse catholique avait pris une si grande importance. On a vu que cette importance allait au point de faire de la suppression de l'*Univers* un événement. Renouons ici notre récit.

L'*Univers* supprimé eut pour premier effet de faire beaucoup parler de Veuillot, et de le rendre plus cher au Pape. Sa notoriété s'accrut, en même temps que l'autorité qu'il tirait de l'approbation de Rome, chaque jour plus incontestable.

Au lendemain de l'événement, étant parti pour Rome, il fut reçu par Pie IX avec les témoignages de la plus vive tendresse. Un sacrifice si rude, encouru et accepté pour la défense du Saint-Siège et de l'Eglise, le mettait dans un rang unique. On voit que le pontife lui parlait en ami. Souffrant lui-même de rudes combats, Pie IX lui disait familièrement :

« Je prie Dieu de m'assister sans cesse, car si je prenais confiance en moi, je tomberais. »

On demanda à Veuillot ce qu'il voulait. Le souci d'argent le menaçait, car il n'avait de ressources que le journal. Dans les charges de l'Etat Romain il eût obtenu de quoi vivre ; d'autre part le banquier juif Mirès lui offrit une place dans les finances. Le projet qu'il eut quelque temps de refaire l'*Univers* à Bruxelles ou à Genève, fit tout refuser ; et quand plus tard ce projet fut abandonné, l'écrivain s'était aperçu qu'il était en mesure de vivre de sa plume, seulement en composant des livres.

Un bref du Saint Père remercia publiquement l'*Univers* de son dévouement. De la plus grande partie de l'épiscopat français, des catholiques notables, de la foule des fidèles, de quelques adversaires même, les témoignages d'estime et d'admiration lui furent adressés en abondance. La correspondance de Veuillot d'alors et les récits de son frère attestent la vivacité des émotions par lesquelles il passait ; mais sa sérénité ne se démentit pas, et la bonne humeur couvrait tout. Comme il rentrait en France, la police impériale fit saisir ses papiers, où se trouvaient des lettres adressées au nonce par le Pape. Il y en avait aussi de sa main.

« M. Billault était jurisconsulte fort expert. L'idée me vint, écrit Veuillot, de savoir de lui si je ne

pourrais pas intenter un procès en restitution de ces papiers. Je le priai de me donner une consultation d'avocat. — Tout de suite, me dit-il. Et sans désemparer, il m'expliqua que je devais d'abord présenter requête au conseil d'Etat pour obtenir l'autorisation d'actionner M. le Préfet de police, après quoi je n'aurais qu'à plaider comme tout le monde, devant les tribunaux de tout le monde. — Mais, observai-je, Votre Excellence croit-elle que j'obtiendrai cette autorisation ? Moi je ne le crois point. — Ni moi, dit-il avec un sourire plus fin et légèrement ironique. »

Ce passage et le reste fait le commencement des *Odeurs de Paris*. En conservant ces papiers, le ministère voulait laisser peser sur lui la menace d'un procès politique, qui le rendît prudent dans ses écrits à venir. D'autre part, en se gardant d'entamer ce procès, on donnait à croire à l'opinion que Veuillot avait fait son accord avec le gouvernement. On le mettait aux entraves, et on le compromettait.

Ce calcul honteux fut déjoué. L'écrivain fut assez heureux pour exprimer ce qu'il continuait de penser sur les événements d'Italie, sans équivoque, quoique avec assez de prudence pour qu'on ne pût l'empêcher de paraître. La brochure jouissait de quelques libertés ; c'est en cette forme qu'il publia *le Pape et la Diplomatie*, écrasante pour la poli-

tique de l'Empereur, écrasante pour La Guéronnière, qui venait de s'en porter défenseur dans une brochure du même genre. La réussite tint à la qualité de la pensée, capable de se surveiller sans s'affaiblir, et à la tenue du style, mordant et piquant sans insulte. Un passage de La Guéronnière raillait. « Je me permets, dit Veuillot, de rappeler à monsieur le conseiller qu'il est né pour le genre sérieux. »

La brochure fut soufferte, et lue immensément. On en vendit vingt-cinq mille exemplaires. Celle de *Waterloo* devait suivre, en attendant le *Fond de Giboyer*. Tout le temps qu'il fut privé du journal, Veuillot n'eut que ce moyen de soutenir la controverse. C'était peu ; et l'on ne doit pas douter qu'en le réduisant à cette condition, l'Empereur n'eût atteint en partie ce qu'il souhaitait. Seulement l'état de la défense catholique se trouvait assez avancé, pour qu'il pût être permis d'attendre.

D'un autre côté et dans un autre genre, il faut ajouter que les affaires de cette défense faisaient des progrès. L'écrivain se mit à faire des livres, qui consacrèrent sa renommée. Jamais ce qu'il publia n'obtint autant d'écho et ne se vendit mieux qu'alors. Ce qu'il a depuis possédé de fortune lui échut surtout dans ces sept années. Il venait de publier *Çà et Là* en 1859, et ces deux volumes de

fraîches peintures, mêlées de satire sociale, avaient beaucoup plu. Il réimprimait ses principaux articles sous le nom de *Mélanges*, depuis 1856 ; il y mit alors la dernière main, et termina les deux premières séries, qui comptèrent ensemble douze volumes.

Il écrivit le *Parfum de Rome*, dont le premier tirage, qui dépassait cinq mille, fut épuisé en quelques jours. On réimprima à la hâte. Ce succès, qui le surprit, fut le premier symptôme du retentissement sur lequel il pouvait compter dans l'avenir. Celui des *Odeurs de Paris* dépassa tout.

Ecrivant à Dom Guéranger, l'auteur en attribue modestement l'excès aux persécutions de la police :

« Vous deviez être servi le jour de la mise en vente ; mais la police ayant montré son museau, l'empressement est devenu tel pour ce que l'on croyait du fruit défendu, que la boutique de Palmé a été vraiment mise au pillage. La première édition a été enlevée le premier jour, les premières heures. Palmé s'est mis à se piller lui-même. Il a éventré les ballots préparés pour la province et il a tout jeté dans Paris ; il y a jeté mes exemplaires, et depuis lors on réimprime, on broche, on vend, sans désemparer, et on ne peut suffire. Voilà près de vingt mille volumes dans les mains du public, il en faut encore... Jamais librairie catholique ne s'est vue à pareille fête. »

Il ajoute : « Ce feu de paille tombera. » C'était mal connaître les choses. Quant à ce qu'il dit de la police, il faudrait l'étendre, et convenir que ce grand succès était favorisé par la curiosité du demi-silence auquel le gouvernement avait réduit Veuillot. Comme toutes les causes fortement établies, et qui ont reçu un avancement suffisant, celle de Veuillot devait tirer avantage de la persécution qu'il essuyait, celle de l'*Univers* devait profiter de sa suppression même.

Cela devait se rendre évident quand le journal reparut ; mais dès ce moment-là on pouvait le prévoir. Depuis 1850, Veuillot apparaissait comme une des grandes forces de l'Eglise ; en 1866, la figure de Veuillot s'imposa à l'opinion de Paris.

Rien ne différait autant que son œuvre de ce qui plaisait à l'opinion bourgeoise, artiste, mondaine et frivole d'alors ; rien ne sentait moins le boulevard ; cependant, d'une certaine manière, il est certain que le boulevard l'adopta. J'ajoute que ce résultat s'explique, si l'on considère ce que son génie contenait de dons saisissants et directs, capables de se faire entendre des foules et d'influencer l'opinion. Depuis quinze ans on en avait vu l'effet à l'égard du monde catholique ; on le vit cette fois en un instant à l'égard du monde tout court.

Villemessant voulut l'engager. Il lui proposa

d'écrire au *Figaro*, offrant mille francs par semaine. Éconduit par l'écrivain, Villemessant pria qu'on le présentât à M^lle^ Elise Veuillot, espérant obtenir de son intermédiaire, ce qu'on avait d'abord refusé ; mais la sœur de Veuillot ne fut pas plus tentée. De pareils traits aident à suivre ce tableau. Dans un journal de caricatures qu'illustrait le dessinateur Gill, et dont les images coloriées attiraient le regard du passant à tous les kiosques du boulevard, il n'y eut pas, dans l'espace de cinq mois, moins de deux charges de Veuillot. Dumas fils, About, Courbet, Havin, Rochefort, Thérésa et Bismarck ne paraissent dans ce journal qu'une fois.

« Une des choses les plus comiques de ce temps-ci, dit ce petit journal (la *Lune*), est le tapage qu'on fait périodiquement autour de M. Veuillot. Aussitôt que l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers* livre un volume nouveau à la publicité, *Paris se divise en deux camps* : d'un côté les fanatiques du saint homme, de l'autre les ennemis horripilés du défenseur de la foi. »

Et l'auteur reprend ces derniers de faire à ce qu'ils détestent une si belle réclame, tout en constatant « un talent de premier ordre ». On remarquera la portée de cet éloge, inséré comme négligemment : il n'y a pas de signe plus certain des complaisances

de la mode : tout ce qui prétendait à faire preuve de bon goût et de littérature parlait ainsi.

Il y eut là un moment unique dans la carrière de l'écrivain, unique dans l'histoire de la défense catholique, dont ce fut réellement l'apogée. Cette apogée s'étendit jusqu'à la guerre de 1870. D'une part toute la presse profane occupée de lui, l'attention du grand public saisie ; d'autre part, du côté de l'Eglise, un crédit quasi officiel, et, en dehors du groupe déclaré de ses ennemis, les attentions de tout ce que le monde clérical et la société catholique comptaient de distingué et d'illustre faisaient à Veuillot une situation sans analogue au monde. Jamais laïc ne reçut chez lui et à sa table, autant d'évêques. Familièrement et dans leurs lettres, Veuillot et sa sœur nommaient les prélats par le nom de la ville épiscopale : ils écrivent Langres, Angers, Nevers. Une pareille habitude, qui ne tient rien de l'irrespect, accuse l'abondance de ces relations.

On imaginera aisément à quel point cette abondance portait ombrage. Dans le parti catholique libéral, on s'appliquait à lui donner la couleur d'une usurpation, on la dépeignit aussi comme compromettante. Jamais, du côté des libéraux, on n'avait imaginé qu'il pût y avoir de fréquentations de l'épiscopat avec la république des lettres, autrement qu'en passant par les milieux académiques et en

utilisant leur influence. Le contact des hiérarchies de l'Eglise avec un polémiste précisément exclu de ces milieux pour ses violences, contact affectueux, familier, empreint de tous les respects dont les Préfectures, l'Académie et le *Journal des Débats* voyaient l'envers, faisait scandale. Veuillot montrait dans ces rapports tout ce que son fort sentiment de l'ordre était capable d'inspirer de déférence ; comme il montrait ailleurs ce que le même sentiment pouvait souffler de dégoût et de mépris. Cette comparaison achevait de jeter le parti dans un comble de rage : rage désespérée, depuis que la mode était venue dans le monde de l'Académie même, de déclarer Veuillot grand écrivain.

Veuillot, selon un mot célèbre, avait pour lui « le pape et la grammaire » ; et ce double appui fermait la bouche de gens, qui n'ayant jamais mis en avant que les formes, étaient forcés de subir l'ascendant même des formes dans les enseignes de l'autorité.

CHAPITRE X.

L'UNIVERS RÉTABLI.

CHAPITRE X.

L'UNIVERS RÉTABLI.

Cette grande fortune de Veuillot, l'importance qu'il achevait de prendre, n'empêchait pas que le gouvernement n'eût atteint une partie au moins de ce qu'il avait recherché, et que la cause en général pâtît.

Dans le combat que se livraient les idées, rien ne pouvait remplacer le journal. L'*Univers* muet, la polémique du *Siècle* et celle du *Journal des Débats* prirent une avance considérable, après laquelle les brochures s'essoufflaient. Ce qu'il y avait de journaux catholiques, demeurait manifestement au-dessous de la tâche à laquelle manquait Veuillot.

On avait répété chez eux, que leur modération ferait mieux que ses violences. On peut en juger à l'effet. Il fut honteux et pitoyable. Ces journaux firent peu, et ce peu souleva des rages plus fortes que l'*Univers* n'en avait jamais déchaîné. On le craignait, et l'adversaire, pour peu qu'il fût capable de réflexion et de prudence, le ménageait. Contre une

presse incertaine, timide, à demi-complice, on se permettait tous les excès. D'autre part, aucun ou presque aucun de ceux du camp ennemi qu'on dépeignait comme honnêtes gens, capables de porter témoignage pour l'Église, si Veuillot ne les eût rebutés, ne se montra.

« Du côté des philosophes et des académistes, dit notre auteur dans la préface du onzième volume des Mélanges, un grand silence s'est fait. Parmi ces hommes, que l'on disait prêts à embrasser le Christianisme si nous pouvions cesser de les épouvanter, à peine un seul s'est levé pour défendre l'Église, attaquée avec tant de fureur. Ceux du tiers parti, non moins réservés, ont paru décidément plus philosophes que chrétiens. Les vrais chrétiens se sont honorés par quelques efforts, trop souvent encore affadis des superstitions de l'Esprit moderne. Ou ils ont été dédaignés, ou ils ont vu s'animer contre eux, plus furieuse que contre nous-mêmes, la meute qu'ils nous reprochaient d'irriter... Nous avions mainte fois annoncé ce résultat. Si la ligne franche de l'*Univers* n'était pas tenue, disions-nous, ses adversaires catholiques, sous peine de forfaire, seraient contraints de parler comme lui ; et nous, qui déserterions le poste, nous aurions *les honneurs de la charité et les responsabilités du silence.* C'est à

l'abri du zèle de quelques-uns, que d'autres récoltent les bénéfices de la modération. »

Cependant un journal de profession exclusivement catholique comme l'*Univers*, le *Monde*, avait été fondé. Coquille et Du Lac y écrivaient. Veuillot n'y prit jamais la plume, autant parce qu'il n'y tenait guère, se sentant surveillé et ne pouvant espérer trouver, même hors de chez lui, même sous l'anonyme, ses coudées franches, que parce que Taconet, le directeur, se fût cru compromis de l'admettre. Puis Veuillot ailleurs qu'à l'*Univers* n'était pas Veuillot. Il fallait, avec la force de ses raisons et le prestige de sa verve, le poids de son autorité, qu'un changement pareil diminuait.

Ainsi la doctrine ne chôma point, mais on manqua de la controverse, qui seule pouvait tenir la partie.

Cela fut senti, cela l'est encore, à l'égard de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, qui parurent pendant cette période. Tous ceux qui ont suivi l'opinion catholique et qui vivent au milieu de ses témoignages, ont pu remarquer une chose : c'est que cet acte de Pie IX est le seul qui n'ait pas parfaitement triomphé chez elle du parti hostile à ce pontife. Ceux qui attaquent sa mémoire, ménagent les Zouaves pontificaux, glissent sur l'Infaillibilité, et s'arrêtent au *Syllabus ;* chez les catholiques libéraux,

tout de Pie IX obtient, sinon l'amour, au moins le respect, excepté le *Syllabus :* chez les simples fidèles non spécialement instruits, le *Syllabus* rencontre un peu d'hésitation ; de bien disposés disent : Oblige-t-il ? Telle est la situation ; quelle raison en donner ? Nulle autre, que celle-ci.

L'*Univers* était supprimé. Veuillot était muet, quand le *Syllabus* parut.

Le *Syllabus* et l'encyclique ont manqué devant l'opinion de l'appui particulier dont la presse seule dispose de ce temps-ci. Leur vigueur doctrinale et leur autorité ne fait point doute ; la pensée sérieuse et instruite, l'obéissance simple les avoue ; mais devant la pensée distraite, devant l'esprit de chicane, il leur faut batailler, et ils passent chez l'ennemi pour des points vulnérables. Ils ne passeraient pas pour tels, et l'on n'aurait pas plus de bataille à livrer en cet endroit qu'ailleurs, si par quelques coups vigoureux l'*Univers* avait été là pour dégager la polémique, sauver de scandale les faibles, et administrer à l'adversaire quelqu'une de ces bonnes corrections, dont le souvenir est la sagesse des sots.

C'était en 1864. On eut, au lieu de Veuillot, Mgr Dupanloup, c'est-à-dire l'un des hommes d'Europe que le document pontifical gênait le plus. Il fut forcé, il crut habile, d'en prendre publiquement la défense, mais comment y eût-il mis la force ? Sa

brochure ne fut qu'un écrit de circonstance, qui faisait face aux violences déchaînées contre le Pape, mais n'abordait pas la doctrine. Pie IX demanda au prélat de revenir sur le sujet afin de pourvoir à cette partie, mais ce supplément ne vit jamais le jour.

Chose curieuse, ce fait remarquable, de Veuillot réduit au silence au temps où parut le *Syllabus*, s'effaça promptement de la mémoire des hommes. Les libéraux crurent se rappeler qu'il en avait fait l'outrageux éloge ; tout ce qui dans la presse impie s'est imprimé d'injures contre Veuillot, met cet éloge au nom des torts du polémiste. Tant il était dans son rôle de le faire, tant l'obstacle qu'y mettaient les choses faisait violence à la nature. Mais j'ai remarqué que, s'il eût fait cet éloge, la lâcheté et la haine eussent été réduites à le lui reprocher d'un autre ton.

Il se trouvait alors à Rome, pour la septième fois, avec les siens, et pour un séjour de plusieurs mois. L'encyclique eut entre autres effets celui de tourner tous les regards sur lui.

« Il faut avouer, écrivait-il alors, que je suis un mortel bien caressé par la réclame. Je passe le temps à promener mes enfants et mes bonnes ; la police en fait ses rapports et persiste à me voir aux mains le levier qui remue le monde... Ces imbéciles croient qu'on pourrait et qu'on voudrait se

mêler d'intervenir dans le gouvernement de l'Eglise. Il n'est pas jusqu'au seigneur Ulloa, ministre du roi de Naples, qui déplore ma présence. Il m'accuse aussi de souffler le feu d'où les encycliques s'élancent tout allumées. »

C'était la première fois que Veuillot avait l'honneur de se voir attribuer ce rôle. Il faut noter la date. Elle marque, et dans sa vie la période de grande importance, et chez l'ennemi le commencement d'une tactique digne d'attention. Quelques années plus tard on allait reprocher à Veuillot de dominer le Concile, et entreprendre de décrier par là le zèle de l'un et les décisions de l'autre. Ce reproche appartenait à l'espèce hypocrite, par laquelle, n'osant mettre en cause l'autorité elle-même, on la représente comme sujette à des influences étrangères, où l'on feint d'adresser ces coups. Cette feinte avait cours et elle a cours encore dans les différents partis, chez les modérés comme chez les violents ; mais ce sont les premiers qui lui donnent crédit, par les soupirs dévots dont ils ont le talent de l'accompagner.

Les Jésuites autrefois avaient servi à cette diversion. Les ennemis de Rome ne frappaient pas un coup, qu'on n'assurât qui leur fût destiné. Depuis le temps du *Syllabus* jusqu'en 1870, Veuillot tint la place des Jésuites à cet égard.

Maguelonne, son ami, rapporte dans une lettre, ce mot, recueilli par lui de la bouche du Pape : « Veuillot vrai défenseur de mon pontificat : *Vero defensore del mio pontificato* ». Ce sera le mot de la postérité, c'est réellement le mot de l'histoire. Il exprime une réalité, dont la malveillance sut tirer la ridicule caricature d'un Veuillot inspirateur du pape. En jugeant à ce qu'elle vaut cette caricature, il est bon de n'en pas moins noter la vérité qu'elle sert à recouvrir.

Avançons. C'est un fait remarquable que le silence de l'*Univers* tombe dans le temps où les libéraux se montrèrent surtout entreprenants. Un grief allégué du parti contre lui, c'est que Veuillot avait poussé à l'avènement du despotisme dans la personne de Napoléon III ; cependant quelque chose les gênait, c'est qu'eux-mêmes, en faisant ce reproche, ne laissaient pas de trouver chez le despote des raisons de se satisfaire. Ennemis de l'action énergique saluée par l'opinion dans le coup d'Etat de Décembre, Montalembert, Falloux et Dupanloup reconnaissaient quelques-uns de leurs principes dans ce pouvoir, soumis à l'opinion, empêtré dans les droits des peuples, et qui souffrait Garibaldi et le *Siècle*, dans le « Louis Philippe perfectionné » que Veuillot découvrait sous l'Empereur. Veuillot exprime fort bien ces embarras de l'ennemi, quand il remarque (chose

digne d'attention) que l'Empire fut soutenu par les deux fractions catholiques :

« La première, composée des ultramontains, le soutenait par principe ; la seconde, composée de la petite école libérale, le combattait dans la mesure constitutionnelle, mais en même temps donnait quelque assistance à quelques-uns de ses penchants libéraux. Elle disait qu'il fallait marcher avec le temps, ne pas irriter l'esprit moderne, que l'Eglise avait besoin de se rajeunir et Rome de se réformer. »

Cette situation double gênait le parti libéral : elle embarrassait les discours qu'il adressait à l'opinion française. Des circonstances lui permirent à cette époque de ne s'adresser qu'à l'Europe. Ce fut à ces congrès de Malines, que des catholiques venus du monde entier organisèrent comme une espèce de parlement, où se discuteraient leurs intérêts.

Telle était à cette époque la rage de la tribune. Des enfants de l'Eglise se rongeaient de ne pouvoir faire des discours, composés à la mode des Chambres, sur des sujets de piété, devant un pieux auditoire. Les Congrès de Malines furent pour ceux-là une aubaine d'autant plus appréciée, que la tribune de la monarchie de Juillet demeurait sous le pied du vainqueur de Décembre, en sorte qu'en réalisant ce rêve, on apaisait en même temps des regrets.

On n'attendait de ces assemblées aucune décision.

ni sanction d'aucune sorte. Elles ne devaient servir qu'à discuter. Par ces discussions on se flattait de créer « un foyer de lumière, de charité et d'amour, où viendrait se retremper le courage, se fortifier les résolutions, s'affirmer les grandes vérités, et se consolider la sainte alliance des fils de l'Eglise. » Ces termes, inscrits dans l'Introduction des Comptes-Rendus de la première assemblée, frappent un lecteur moderne, du son désagréable de la billevesée parlementaire. Le congrès n'aboutit à rien, et ne se tint que deux fois, en 1863 et en 1864. Montalembert et Dupanloup y triomphèrent successivement. On les couvrit d'éloges et d'applaudissements.

Cependant, à la faveur de ces stériles tapages, la cause libérale se fortifiait. Un curieux témoignage a prouvé qu'à toutes ses allures équivoques, il n'a pas même manqué la forme d'un complot. En octobre 1862, cinq amis de Montalembert avaient pris rendez-vous à La Roche-en-Brény, qui était sa maison de campagne, et s'étaient entretenus de la question Romaine et des besoins de la société moderne. Un esprit de dévotion présidait ; mais le but que ces amis donnaient à leurs efforts, dévoyait étrangement cet esprit.

L'illusion du châtelain et de ses hôtes était telle, qu'on ne recula pas devant une espèce de pacte, gravé en marbre dans la chapelle. Cette inscription,

restée d'abord secrète, produisit dans le public, quand on la divulgua, une assez pénible impression. Personne de ceux qui la liront ici, n'y reconnaîtra la franchise et l'aisance du catholique, qui ne veut qu'obéir. La voici :

« Dans cet oratoire, Félix, évêque d'Orléans, a distribué le pain de la parole et le pain de la vie chrétienne à un petit troupeau d'amis, qui, depuis longtemps habitués à combattre ensemble pour *l'Eglise libre dans la patrie libre*, ont renouvelé le pacte de vouer de même le reste de leur vie à Dieu et à la liberté. » Suivaient les signatures : « Alfred comte de Falloux ; Théophile Foisset ; Augustin Cochin ; comte de Montalembert ; absent de corps, mais présent d'esprit, Albert prince de Broglie. »

La théorie de l'Eglise libre dans l'Etat libre allait être condamnée par le *Syllabus*. Le sens en était réprouvé depuis Lamennais. Mais ce qu'on doit demander ici, n'est pas si elle était licite ; ce qui étonne, ce qui scandalise, ce qui (j'oserai le dire) fait horreur, c'est ce spectacle de catholiques secrètement assemblés, scellant de la communion, de la communion reçue de la main d'un évêque, le pacte *d'un parti dans l'Eglise*. Réservons le respect que l'on doit aux personnes ; il faut avouer que le pur esprit de secte éclate dans de pareilles actions. Ne nous étonnons pas si depuis cette époque on

voit l'ancienne dissidence de Veuillot et des libéraux prendre une violence inusitée. A l'injustice de l'erreur, à l'aigreur de la rancune, ceux-ci mêlaient une part de fanatisme et de mysticisme illuminé.

Veuillot, qui ne connaissait pas alors le pacte de la Roche-en-Brény, exprimait avec clairvoyance ce point dans sa brochure de l'*Illusion libérale*. Le caractère du catholique libéral en fait le morceau d'introduction : « Catholique libéral tant qu'il voudra ; il porte un caractère plus connu, et tous ses traits font également reconnaître un personnage trop fréquent dans l'histoire de l'Eglise : *sectaire*, voilà son vrai nom. »

Cette nouvelle brochure vit le jour en 1866, deux ans après l'encyclique. On y trouve plusieurs traits dont la fraîcheur étonne, et qui semblent écrits aujourd'hui.

« L'Eglise, dit le contradicteur que Veuillot suppose et fait parler, a toujours trop gêné l'esprit humain. Sur le principe de l'intolérance, elle a constitué un pouvoir séculier encore plus fâcheux. Ce pouvoir a asservi l'Eglise elle-même plus encore que le monde. Les gouvernements catholiques se sont ingérés d'imposer la foi ; de là des violences qui ont révolté la conscience humaine et qui l'ont précipitée dans l'incrédulité. L'Eglise périt par les appuis légitimes qu'elle s'est voulu donner. Le temps

est venu de changer ces maximes. Il faut que l'Église renonce à tout pouvoir coercitif sur les consciences, *qu'elle nie ce pouvoir aux gouvernements...* »

Ce système, celui de l'Église libre dans l'État libre, pour le service duquel les partisans de la Roche-en-Brény s'étaient liés par une communion solennelle, est représenté comme seul licite, seul voulu de Dieu, seul de « droit divin. »

« L'on peut dire que ce régime est de droit divin. Dieu lui-même l'a établi en créant l'homme libre ; il le pratique en faisant luire son soleil sur les bons et sur les méchants.. A l'égard de ceux qui méconnaissent la vérité, Dieu aura son jour de justice, que l'homme n'a pas le droit d'avancer. » Suivent les règles qui seront, selon le parti, celles de la société future : « L'Etat n'excommuniera personne et ne sera jamais excommunié. La loi civile ne reconnaîtra aucune immunité ecclésiastique ; d'un autre côté pas plus d'incapacités et de prohibitions civiles que d'immunités. Toute religion prêchera, imprimera, processionnera, carillonnera, anathématisera, enterrera suivant sa fantaisie, et les ministres du culte seront tout ce que peut être un citoyen. Rien n'empêchera, du côté de l'Etat, qu'un évêque commande sa compagnie de garde nationale ; rien n'empêchera non plus que son Eglise, ou le concile, ou

le pape, puissent le déposer. L'État ne connaît que les faits d'ordre public. »

Ceci est de la doctrine, il y a aussi des mœurs :

« Il commença une digression sur la liberté humaine, sur les changements qui se sont opérés dans le monde, sur les époques de transition, sur les abus et les inutilités de la contrainte, sur le péril d'avoir des privilèges, et sur la convenance d'y renoncer absolument... Il partait toujours du même pied, criant qu'il était catholique, enfant de l'Eglise, enfant soumis ; mais non moins homme de ce siècle, membre de l'humanité mûre et en âge de se gouverner elle-même. Aux arguments tirés de l'histoire il répondait que l'humanité mûre est un monde nouveau, en présence de qui l'histoire ne prouve plus rien. Aux paroles des Saints Pères, tantôt il opposait d'autres paroles, tantôt il disait que les Saints Pères avaient parlé pour leur temps, et que nous devons penser et agir comme au nôtre... Il ne s'embarrassait pas davantage des bulles dogmatiques de la *cour romaine* : la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII le fit sourire... » On lui objecte d'autres pièces. Il répond : « Ce sont des formules disciplinaires faites pour le temps et qui n'ont plus de raison d'être aujourd'hui. L'homme est capable de liberté et ne connaît plus d'autre loi.

« Ce régime, qui déconcerte vos timidités, pour-

suivit-il, est pourtant *celui qui sauvera l'Eglise*, le genre humain se lève pour l'imposer. Il faudra bien le subir et cela est déjà fait... Votre résistance est vaine. Vos regrets ne sont pas seulement insensés, ils sont criminels. Ils font haïr l'Eglise, et ils nous entravent beaucoup, nous, libéraux, vos sauveurs, en faisant suspecter votre sincérité... ».

Cet excellent trait de comédie n'est pas le moins moderne de tous. Il a conduit sous nos yeux le ralliement. Mais plus plaisant encore et plus constant peut-être est celui de l'enthousiasme dont s'éprend ce caractère quand il se fait un argument de l'avenir : « Le passé mort, l'avenir radieux, la liberté, l'amour, la démocratie, l'humanité étaient mêlés là-dedans comme les faux brillants que les femmes répandent sur leurs fausses chevelures. » Coquelet (car c'est bien lui) criait : « Au lieu d'attirer sur vous une défaite certaine et probablement terrible, courez à la liberté, saluez-la, embrassez-la, aimez-la. Elle vous donnera plus que vous ne sauriez jamais ressaisir. »

« Là-dessus, remarque profondément l'auteur, les catholiques libéraux sont inépuisables. Cette illusion console leur esprit des défaillances de leur cœur. » Que ne donnera pas la liberté, pourvu qu'on lui fasse sa cour à temps ? « Que n'entreprendra pas l'Eglise quand elle pourra tout entreprendre ? Combien ne touchera-t-elle pas le cœur des peuples, lorsqu'ils la

verront, abandonnée des puissants de ce monde, vivre uniquement de son génie et de ses vertus ? Au milieu de la confusion des doctrines, du débordement des mœurs, elle apparaîtra seule pure, seule affermie dans le bien. Elle sera le dernier refuge, le rempart inexpugnable de la morale, de la famille, de la religion, de la liberté ! »

« Cette éloquence, ajoute Veuillot, révèle bien les violences de l'appétit d'Esaü, et la force de sa passion pour les lentilles. »

Ainsi le grand écrivain faisait, il y a cinquante ans, parler le sophisme que notre génération s'est vu présenter comme fraîchement sorti de terre, et que, sous nos yeux d'aujourd'hui, des charlatans à demi-abandonnés continuent de parer aux yeux des simples, des couleurs feintes de l'avenir.

Cinquante ans ; l'avenir d'alors est passé. Il a menti à toutes ces promesses ; on a pu voir que les hommes n'en voulaient pas, et l'Eglise a montré qu'elle ne pouvait les permettre. Cependant l'échec et la condamnation ont été oubliés. De nouveau la légèreté, l'inconsidération, la grossière ignorance, ont tenté l'aventure. Elles ont couru à de nouveaux échecs, à de nouvelles condamnations.

Chose admirable, ce ne sont pas aujourd'hui la leçon des choses d'une part, l'autorité de l'autre, qui mènent seules ces funérailles ; l'opinion entière

s'y associe. Le catholicisme libéral ne recueille plus d'éloge en dehors des catholiques. Jules Lemaître le constate à propos de Veuillot même, disant qu'il « préférerait le moment où nous sommes à ceux auxquels il a vécu. Il y verrait, dit-il, avec espoir la fin prochaine de ce qu'il a le plus haï, la fin du parlementarisme bourgeois et du catholicisme libéral. » Coterie suspecte au sein de l'Eglise, le libéralisme est au dehors une secte décriée. L'éclat qu'elle emprunta autrefois du siècle, lui fait défaut.

Devant cette deuxième défaite, devant cette chute plus profonde, il convient de rappeler l'invective qui, il y a un demi-siècle, en faisait déjà justice, d'en honorer la clairvoyance, et de saluer l'auteur de cette invective comme un maître.

Le rétablissement de l'*Univers* suivit d'un an la publication de l'*Illusion libérale* et celle des *Odeurs de Paris*. Veuillot l'avait sollicité plusieurs fois, à l'occasion de changements dans le ministère. Il espéra quelque chose de Persigny, mais fut détrompé par l'effet. Il fallut la révolution qui substitua au régime de Décembre ce qu'on a appelé l'Empire libéral, pour amener cet événement. Le régime de la presse fut alors changé. On décida de permettre de fonder un journal à qui demanderait cette permission ; le fameux mécanisme des avertissements fut supprimé.

Cependant la mauvaise volonté à l'égard de Veuillot était telle, qu'on osa lui marchander son titre. On eût préféré que le journal changeât de nom. Il fallut recourir à l'Empereur, qui donna l'autorisation. Elle fut obtenue le 19 février 1869.

La nouvelle que l'*Univers* allait reparaître, eut un immense retentissement. Elle intéressait la cause de l'Eglise dans toute l'Europe. Une souscription ouverte pour en payer les frais, monta en quelques semaines à deux cent cinquante mille francs. Pie IX témoigna personnellement sa joie. Mille amis envoyaient de Rome, de Bavière, d'Autriche, leurs félicitations. En France l'opinion catholique exultait ; la curiosité parisienne était impatiente de l'événement.

Le journal ressuscité parut le 16 avril. Tout ce qui demeurait de l'ancienne rédaction, excepté Coquille, y rentra. Ce dernier préféra le *Monde*. Du Lac, Dom Guéranger, Blanc de Saint-Bonnet, collaborèrent. Il y avait aussi Maguelonne et Aubineau. Enfin deux nouveaux venus, pleins de talent et d'ardeur, qui devaient porter jusqu'à nous la tradition vivante du maître, MM. Arthur Loth et Auguste Roussel, complétaient cette rédaction.

Le premier numéro commençait ainsi :

« L'*Univers* fut supprimé le 29 janvier 1860, sans imputation d'aucun délit, par une mesure purement

politique, conforme d'ailleurs à la législation qui régit encore la presse... La presse politique ne prit nul intérêt à cette cause, et parut plutôt éviter d'en importuner le pouvoir. Durant sept années, les organes très variés de l'opinion libérale laissèrent voir plus de rancune contre un adversaire désarmé, que de foi en leur propre doctrine... Nous n'avons pas de programme à faire. L'*Univers* sera ce qu'il a été, sauf les améliorations de l'expérience. Nous ne sommes point de ceux qui se targuent de vieillir sans recueillir... La société est plus coupable que les individus : elle a hérité de plus d'erreurs qu'elle n'en a voulu créer. Rien, dans l'organisation sociale, n'est contesté sans quelque justice, par suite des déviations immenses que l'ordre général a subies, et que les générations nouvelles ont trouvées accomplies et irrémédiables... Nous ne ferons pas un journal de parti, on le sait ; nous ne ferons pas un journal de guerre, comme on l'annonce, et nous ne ferons pas non plus un journal de conciliation, ainsi que nous y exhortent souvent ceux-là mêmes qui nous reprochent de n'avoir point de parti... En gardant la vérité, on ouvre assez les voies de la conciliation. La vérité seule concilie. Nous voyons le néant de toute conciliation proposée en dehors de la vérité. »

On remarquera dans ce qu'on vient de lire, le titre de « journal de guerre » répudié. Cela correspon-

dait au sentiment profond de l'impossibilité d'agir sur les événements ; c'était la renonciation du combat politique. Tout près de se faire légitimiste, Veuillot pouvait alors ne pas se croire plus voisin de la conversion, qu'à la veille du coup d'Etat ; et ce pôle manquant encore à sa route, il avait désormais compris l'inutilité de se guider sur les apparences, d'orienter une action quelconque au profit des forces qui se disputaient l'empire.

Monarchiste de principe depuis juin 48, ayant alors suivi les enseignes de l'ordre en faveur d'une dictature trompeuse, il avait cessé de croire que, sans plus de garanties, on pût se fier à la monarchie même. Ces garanties il les plaçait au ciel, sans songer qu'il en est d'instituées du ciel même dans le domaine de l'observation des hommes. Des simagrées de dévotion, des cérémonies de Notre-Dame, avaient figuré à ses yeux ces garanties de la légitimité et l'aveu même de la Providence. C'était conférer à des signes, parce que le recours à Dieu y était plus apparent, la vertu que Dieu même a placée dans certaines règles des institutions. Dans le plan divin, sagement analysé, est-ce que nous ne devons pas croire que l'hérédité passe avant le sacre ? Et, quoique le sacre soit nécessaire, le tiendra-t-on suffisant pour cela ? Sera-ce assez que le premier venu s'empare des consécrations que tout

pouvoir pacifique peut attendre de l'Eglise, pour que soit interrompue la succession au trône, pour que les autres signes soient abolis ?

Ce fut l'erreur de Décembre. Veuillot la reconnaissait ; les événements l'avaient instruit ; mais il ne lui donnait pas encore la place qu'elle méritait. Déçu par les promesses, il réclamait des faits, des faits d'une nature si éclatante, que, n'y pouvant compter, il n'espérait plus rien, et renonçait à la lutte sur ce terrain. Il ne voyait pas encore que le roi légitime propose un but plus prochain à l'espoir ; car sa restauration se passe des faits impossibles, qui seraient nécessaires pour sacrer le hasard.

A la veille du coup d'Etat de décembre, Veuillot demandait que le nouveau Charlemagne dressât la potence de Mazzini dans Rome, et se fît couronner à Saint-Jean-de-Latran. Il le demandait sans l'espérer. Bientôt il comprendra que le retour de Henri V équivalait à un couronnement célébré dans Saint-Jean-de-Latran même, que le seul nom du roi légitime dans Paris passait en efficacité toutes les potences dressées pour tous les Mazzini du monde.

En attendant cette dernière étape, il n'y avait pour l'*Univers* de besogne que le travail dans l'opinion. J'ai dit de quelle utilité l'opinion éclairée allait être aux événements qui se préparaient.

CHAPITRE XI.

LE CONCILE DU VATICAN.

CHAPITRE XI.

LE CONCILE DU VATICAN.

Ce fut à l'occasion du Concile, dont la bulle d'indiction parut le 11 juillet 1868. On sait quelle en fut l'importance. La déclaration d'infaillibilité du pape en matière de dogme en est sortie.

Quand on considère cet effet dans la suite des événements du siècle, on ne peut s'empêcher d'admirer à quel point il est en contradiction avec ce qu'on a dépeint comme l'esprit et les aspirations modernes. Non seulement cela n'est pas conforme à l'esprit de la Révolution, mais cela ne convenait pas à ceux qui depuis 1830 s'étaient donnés comme les vrais champions de l'Église en face du siècle, en qui on avait voulu saluer la véritable école catholique du temps. Le pape infaillible, c'est, après soixante ans, la pensée de Maistre confirmée par l'enseignement souverain de l'Église, brillant au-dessus des obstacles que la génération de Montalembert avait opposés à sa diffusion. J'ai dit quelles circonstances avaient ruiné chez nous l'influence des

idées de Maistre. J'ai dit comment l'école de l'*Avenir* en avait opéré la déviation, comment Mme Schwetchine et Falloux les enterrèrent ; elles n'eurent d'héritier qu'en Veuillot.

Quand cela fut senti, après 1850, tout le parti se ligua pour l'accabler, pour calomnier l'idée et faire taire l'écrivain. La revanche de Veuillot fut la revanche de Maistre ; et la revanche de l'un et de l'autre était celle de la vérité. En même temps que cette revanche, s'accuse la défaite de tout ce qu'on avait opposé à l'influence de l'*Univers*. Pendant que se tenait le concile, Falloux écrivait à quelqu'un qu'il fallait à l'Eglise son quatre-vingt-neuf, Montalembert mourait en signant de son nom le malheureux propos où le Pape est appelé « l'idole du Vatican » ; Mgr Dupanloup faisait de la villa Grazioli, où il tenait sa résidence à Rome, le foyer de l'opposition aux décisions que l'assemblée allait prendre.

De toutes les manières donc, ces décisions représentent un couronnement de l'œuvre de Veuillot et la noble récompense de trente ans de combat. Jamais il ne fut plus évident que la direction suivie par lui était la bonne, et qu'à travers les agitations d'une carrière contrariée, quelquefois obscurcie, il avait épousé sans nul calcul humain l'intégrale vérité de l'Eglise. Mais ce point de vue personnel ne saurait

nous arrêter ; c'était assez de ne pas l'omettre : ce qui doit fixer nos réflexions c'est le service rendu à l'Eglise par Veuillot journaliste pendant le concile, c'est l'usage qu'il sut faire de la presse en cette rencontre, grâce en partie aux longues préparations dont on a lu le tableau, grâce à la manière dont il mena la campagne contre les complots.

Car il y eut des complots, ourdis de ci de là, et tous à peu près confondus dans une conjuration générale, visant l'ajournement de l'infaillibilité. Cet ajournement eût marqué la victoire des idées et de la méthode que les libéraux défendaient. Aussi s'y employa-t-on chez eux avec une ardeur extraordinaire ; l'enjeu de cette bataille paraissait important.

Les controverses contemporaines du modernisme et du Sillon ont familiarisé le public catholique avec l'idée d'une action occulte et souterraine, pratiquée par ces deux partis. Le livre de Nel Ariès sur le Sillon a beaucoup fait à cet égard. Quelque répugnance qu'on eût à croire que des catholiques conspiraient, sous le manteau de l'obéissance, pour la révolution de l'Eglise, il a fallu se rendre à l'évidence des faits. Cette évidence se confirme en raison de la considération qu'un *parti* religieux ne saurait différer essentiellement d'une secte.

J'ai mentionné le pacte de la Roche-en-Brény : le caractère de secte y est clairement empreint. Ce

même caractère fut ressenti dès le début du concile dans les hostilités conduites du même côté ; mais il fallait Veuillot, son tact de moraliste et ses vingt ans de pratique de l'adversaire, pour marquer de cette note le parti.

Cela fit crier. L'opinion catholique n'était pas préparée à regarder des catholiques notoires, des prélats, soit comme les auteurs, soit comme les instruments d'une conspiration. Veuillot n'en persévéra pas moins. Il sentait, il voyait, qu'adressés de la sorte, il n'était pas un de ses coups qui ne portât. Le public de l'*Univers*, rallié par l'assurance avec laquelle son chef tenait cette direction, soulevé à la vue de l'avantage qu'elle lui donnait sur l'adversaire, fit bloc contre la contradiction, et assura ainsi, jusque dans l'opinion, la victoire de l'esprit de l'Eglise, qu'on avait pensé rompre jusque dans le concile.

La conspiration, chose à retenir, était menée d'Allemagne.

Dans les notes qu'il a jointes à ses lettres d'alors, mises en volume en 1876, Veuillot lui-même signale qu'elle venait de Munich. Les ministres de Bavière et de Prusse l'appuyaient. Un signe de cette origine est fourni par le pamphlet fameux alors, qui circula sous le nom de *Lettres de Janus*, et dont l'auteur était Doellinger, prévôt du chapitre cathédral de

Munich, depuis apostat. Suivirent des *Observations*, également anonymes, également de la même main.

« La première traduction ou imitation divulguée fut française. Signée de l'imprévoyante main d'un évêque (*Mgr Maret*), ce fut elle qu'on eut l'air de traduire. Les *Observations* nous vinrent ensuite du fond de l'Amérique, en anglais, sans signature. Un évêque nous les remit en se rendant au concile. Plus tard nous pûmes les lire en allemand et en italien, revêtues d'un cachet du gouvernement de Florence. On a dit qu'elles avaient été translatées en espagnol, et enfin je tiens de la bouche même du vénérable patriarche des Arméniens catholiques, Mgr Hassoun, qu'il en a été fait une traduction arménienne à l'usage de son troupeau. »

Le témoignage des pratiques qui se faisaient en Orient, est au nombre des plus curieux et des plus accablants pour le parti. Sur cette question de l'autorité du pape, déclarée sous une forme nouvelle, il était aisé d'émouvoir le troupeau. En même temps aux pasteurs présents dans le concile, on faisait peur du mécontentement de la France, s'ils défendaient l'infaillibilité. Enfin, comme on doutait de leur docilité, on prenait soin de représenter ceux-ci devant l'opinion occidentale, comme des gens de petit rang et tout à fait indignes de détenir une voix égale à celle de Maret et des Dupanloup.

A cette activité de Munich, répondaient des voix sur le Rhin. Une adresse signée des *Laïques de Coblence*, fut envoyée à Montalembert. Je ne sais s'il est rien d'aussi pénible à lire que la réponse de celui-ci, et le retour de compliments qui répondit à cette réponse.

Non, vraiment, ceux qui ont suivi la vie de Montalembert jusque-là, ne s'attendent pas à ce tableau d'un Montalembert allemand, faisant sa consolation d'éloges recueillis chez les libéraux allemands. On s'aperçoit qu'il ne comptait plus sur l'opinion française ; et cet exil de son influence, on souffre à voir que certaines affinités de sentiment contribuaient à le lui rendre supportable. Honte du romantisme ! honte du misérable amour de la gothiquerie germanique, soufflé par Chateaubriand et par tout ce qu'il y eut de détracteurs de l'ordre et de la raison traditionnelle française. Des catholiques ont cru servir l'Eglise en s'associant à cette campagne. Ils ont vanté en elle la renaissance d'une littérature mystique. Qu'ils prennent et qu'ils lisent. Voici ce qu'écrit l'auteur de *Sainte Elisabeth de Hongrie*, ce qu'il écrit quelques mois avant sa mort :

« Mon corps n'est plus qu'une ruine ; mon âme a conservé une certaine force, et c'est avec une joie intime que mon cœur et mon esprit se reportent vers ces rives du Rhin, où se sont développées mes pre-

mières impressions d'étudiant, et qui sont le seul coin de terre où s'offre aujourd'hui une consolation pour un champion politique et malheureux... J'ai cru voir un éclair perçant les ténèbres, j'ai enfin entendu une parole virile et chrétienne, au milieu des déclamations et des flatteries (*envers le Pape*) dont on nous assourdit. »

La suite rend un son que nous connaissons bien : « Permettez-moi d'ajouter que je me sens quelque peu humilié à l'idée que ce sont cette fois des Allemands qui ont pris l'initiative d'une déclaration... » N'est-ce pas là le ton dont s'épanchait naguère la littérature révolutionnaire, portant hors des frontières la cause de Dreyfus, et diffamant la France rebelle à la propagande de secte ? « ... D'une déclaration si bien en harmonie avec l'attitude passée des catholiques français, et avec les convictions qui nous ont valu, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, l'honneur d'être à la tête des défenseurs de la liberté religieuse sur le continent. »

Tout cela compose un témoignage très important. Outre ce que je viens d'y signaler, n'y voit-on pas encore la preuve que, de 1848 à 1868, en vingt ans, le principe de la défense catholique avait changé, que le libéralisme de l'*Avenir*, qui fit le fond de la bataille livrée contre l'Université, avait décidément fait place, par l'effort heureux de Veuillot, à la re-

vendication de l'ordre catholique. Une école avait fait place à l'autre, et, comme je l'ai déjà remarqué, la cause, avant de recevoir du concile sa consécration éclatante, était gagnée dans l'opinion.

Le ton d'apologie n'est pas moins instructif. Montalembert regrette et vante les batailles gagnées avant 1850 par l'ancien parti catholique. Cependant ce parti avait échoué ; on en a lu la fin piteuse et sans prestige. Oui, mais n'avait-on pas eu « l'honneur d'être à la tête des défenseurs de la liberté religieuse sur le continent » ? Entendez par là qu'on avait fait des discours, qu'on avait recueilli l'applaudissement des foules, qu'on avait figuré sur la scène du monde, et jeté son nom à tous les échos de l'Europe. Pour cette génération c'était assez.

Je l'ai dit, Veuillot au contraire était de ceux qui veulent aboutir. Qu'on ne cherche pas d'autre raison du peu de cas qu'il a toujours fait de garder l'élégance du jeu, et des violences du corps à corps auquel, quand il fut nécessaire, il n'hésita jamais à se livrer.

Dans la réponse des Laïques de Coblence, il dénonce sans peur « l'esprit de secte ».

« Beaucoup de catholiques allemands distingués, disait cette réponse, ont approuvé publiquement ou *confidentiellement*, de vive voix ou par écrit, l'adresse ; de plus *au moment décisif*, les représentants les

plus autorisés des nations allemande et française *sauront* faire valoir l'idée de la restauration, sur ses anciennes bases, de l'organisation catholique. » Veuillot signale le mot de *confidence*, et cette menace d'audacieuses représentations qui doivent paraître au *moment décisif*. Le secret, la menace anonyme, l'échéance fixe, tout accuse le caractère de complot.

A la fin de 1869, les organes français entrèrent en scène, avec un article signé de la rédaction du *Correspondant*. On opinait dans cet article, que le pape ne pouvait être infaillible ; on demandait que le concile fût convoqué régulièrement, ou tenu même en permanence. C'était un projet de Mgr Maret, publié antérieurement déjà aux Observations de Doellinger. Enfin parut la lettre de l'évêque d'Orléans : *Observations sur la Controverse soulevée relativement à la définition de l'Infaillibilité au prochain Concile*. Cette pièce fit le plus grand effet. L'*Univers* fit remarquer que c'était le premier des coups annoncés pour le moment décisif, par l'adresse des Laïques de Coblence ; dès lors la contradiction entra dans sa période de grand éclat.

Le lecteur aura remarqué dans ces derniers avis, la place que s'arrogeait dans le règlement de l'Eglise le préjugé parlementaire. Ce préjugé voit dans l'institution d'une Chambre, fonctionnant en défiance du

chef et en hostilité avec ses volontés, la perfection de l'art de gouverner les hommes. Une prétention si absolue ne pouvait que faire souhaiter chez ceux qui l'épousaient, de l'introduire dans l'Eglise, et l'institution du Concile paraissait s'y prêter assez bien ; il ne fallait qu'en faire un parlement. Telle était l'intention bien arrêtée de plusieurs : saisir l'occasion qui s'offrait de déterminer l'organe de l'autorité dans l'Eglise, pour faire d'elle un Etat constitutionnel.

La confiance que mettaient ces hommes dans un système depuis si décrié, leur prétention de lui conférer une valeur absolue en y enfermant l'Eglise, fait aujourd'hui pitié. Ce préjugé faisait alors figure de principe. Il tenait si fort aux habitudes, que même ceux qui n'en étaient pas, se représentaient l'assemblée tenue à Rome comme une manière de parlement et de chambre. Ils lui en accordaient les privilèges ; pour raconter ce qui s'y passait, ils se servaient des mêmes termes dont usaient les journaux pour parler des séances du Corps Législatif. Ils mentionnaient une opposition, une majorité, des confiances et des non-confiances. Tout ce qui dans le concile était maintenu contraire aux coutumes de la Chambre des Représentants sous Louis Philippe, était tenu pour injuste et pour irrégulier.

En lisant le volume des Mélanges où se trouve

réuni ce qui regarde le Concile, on ne peut s'empêcher d'admirer avec quel à-propos, dès le commencement de la controverse, Veuillot refuse de la mener en cette sorte, et renverse d'autorité le point de vue.

« L'infaillibilité existe dans le Pape et dans le Concile, non que le Concile la communique au Pape, la faisant ainsi remonter des membres à la tête, mais parce que le Pape la communique au Concile, la faisant descendre de la tête aux membres. »

Rien de plus propre à faire comprendre le rôle des assemblées représentatives selon les vrais principes de l'ordre, bien différent des théories qu'en donne l'anarchisme parlementaire. La consultation de ces assemblées est un attribut de la souveraineté, non un droit que ces assemblées possèdent. L'autorité ne saurait émaner d'en bas, d'en haut seulement on peut comprendre que l'autorité se répande dans les parties moins élevées.

Ce n'est pas que dans le concile même quelque chose de l'esprit des assemblées souveraines, tenant leur prétendu droit de l'élection, n'essayât de se manifester : tout ce qui tenait contre l'infaillibilité et qui siégeait à l'assemblée, était effleuré de cet esprit. Cette complicité de mœurs avait eu pour effet de pousser à la publication d'une liste de plusieurs prélats, qu'on appelait « l'opposition ».

« Qui s'attendait, dit Veuillot, à rencontrer sur le seuil du Concile des bulletins de vote offerts à tout venant, comme cela se pratique aux abords des hangars du suffrage universel ? Néanmoins je nie toujours qu'il existe dans le Concile l'élément de ce quelque chose de violent et d'entêté, que nous représente le mot *opposition*. Je nie encore plus que l'esprit et les moyens d'*opposition* puissent exercer une influence sur une pareille assemblée. »

Sur le secret imposé à l'assemblée, voici qui retourne au même principe :

« Ce n'est pas la publicité qu'on veut prévenir par le secret, *c'est la brigue*. La salle est fermée parce que rien n'y doit entrer du dehors, et parce que rien n'y doit être dit pour le dehors. La sagesse de l'Eglise veut que ces assemblées, qui ont tant de raisons pour se croire à l'abri des considérations purement humaines, reçoivent cependant un rempart que les autres assemblées *se hâtent d'abattre*. Ceux qui en font partie doivent échapper à la tentation de parler, comme on dit, *par les fenêtres*. Résolus d'avance à publier sur les toits ce que l'Esprit voudra leur enseigner, ils mettent leurs délibérations à l'abri de *la contrainte des applaudissements*. »

Etablie sur de tels principes, la défense du concile pouvait être menée au grand jour et avec ai-

sance. Elle eût été impossible à quelqu'un qui se fût embarrassé du préjugé commun de la publicité de la tribune et des sacrosaintes soustractions d'où s'engendre le dieu Majorité. Quelques différences d'avis qui dussent s'exprimer dans le temps de la délibération, il fallait que le monde catholique sût bien que toute *décision* du concile serait prise à l'unanimité, et que cette unanimité vivante s'exprimait dans le chef de l'Église. Au monde profane imbu de la Révolution, il convenait d'offrir le salutaire scandale d'une assemblée où toute dissidence s'efface, dès que s'annonce la décision souveraine.

Restait l'objection de principe ; mais elle n'intimide que les faibles. Est-il si difficile de montrer que la discussion érigée en principe, honorée comme un dogme, choyée comme une idole, n'engendre qu'un régime funeste et ridicule, dont les pouvoirs humains peuvent bien courir la chance, mais que l'Eglise ne pourrait essayer, sans renier sa divinité. Contre l'adversaire, contraint de déballer pesamment les règles chimériques et pédantes de son droit constitutionnel, les vives ripostes n'accourent-elles pas d'elles-mêmes ?

« Tout le crédule monde catholique libéral a été convaincu que les délibérations du Concile consistaient à peu près uniquement en discours lus, la chandelle à la main, dans une salle sourde et obs-

cure, par des orateurs qui ne voyaient guère, à des auditeurs qui n'entendaient point. »

Je ne fais point l'histoire du concile ; je ne l'envisage ici que dans les nécessités qui réclamaient l'appui de la presse pour sa défense. Les commissions nommées les unes après les autres, les postulata déposés, la question du pape infaillible devenant peu à peu plus pressante et réclamant une décision, composent les étapes de cette histoire. A mesure que le temps et le mouvement des idées rendaient plus prochaines les conclusions, la contradiction s'exaspérait.

Le concile, annoncé d'abord au milieu de l'indifférence affectée de la presse révolutionnaire, accaparait de plus en plus l'attention. Le *Journal des Débats* pour commencer ne trouvait dans le fait « rien de saillant » ; bientôt Villemot déclarait que le concile galvanisait l'Eglise, et les libéraux catholiques, témoins du retentissement dont l'*Univers* renvoyait les échos, se plaignaient avec une fureur comique, que Veuillot eut créé « un courant d'opinion ».

Telle était leur délicatesse. Ils dépeignaient les affaires de l'Eglise comme compromises par tant de bruit. Mais il y a bruit et bruit, et on a vu que leur plan était parfaitement bien de mêler l'opinion aux résolutions du concile : seulement c'était l'opinion qu'eux-mêmes se savaient capables de manœu-

vrer : celle des salons libéraux, des Académies, celle dont le faible cours tournoie autour d'une mitre ou d'un bonnet de docteur orgueilleusement dressés en leçon à toute l'Eglise, à l'écart de la foule des vrais maîtres et des pasteurs : opinion que répètent à travers l'Europe des échos savamment placés, impressionnants et anonymes, pour donner l'illusion d'un monde. C'était très bien, et sans nul doute cette manifestation, déroulée en bon ordre sous les fenêtres du Concile, eût fait impression sur le monde ; mais il ne fallait pas que Veuillot descendît. L'opinion qu'il remuait était d'une autre sorte. C'était la masse catholique elle-même, et son courant emportait tout.

Devant ce mouvement, qui roulait dans ses flots le risible débris des conspirations libérales, et venait respectueusement mourir aux portes de bronze du Vatican, la colère de l'adversaire ne connut plus de bornes. Réduit à voir passer ce triomphe, sans autre recours que d'en secouer dédaigneusement l'éclaboussure, il s'emporta en paroles amères et en attaques, dont l'outrance ne pouvait que presser le dénouement.

On alla répétant que Veuillot faisait « pression sur le Concile » : « Me voilà, écrivait-il, proclamé chef du clergé secondaire, surveillant des évêques, légat du pape, etc. » L'article où se trouvent ces paroles, a pour titre *l'Avantage de n'être rien*. Par une ab-

surdité qui dépeignait la rage, on mêlait dans les entretiens le nom de sa sœur Elise à ces propos. La noble et simple femme fut représentée comme exerçant son influence par l'entremise de son frère, sur cette assemblée vénérable. Mgr Dupanloup s'emporta jusqu'à l'insulte. Dans une lettre publique il osa signaler « ces écrivains-là, disait-il, qui sont *l'opprobre en même temps que la ruine* des causes qu'ils prétendent servir ». Veuillot fit face dans l'instant même. Rien ne prêtait le flanc à la riposte comme nombre de comparses obscures de l'intrigue à laquelle le prélat vivait mêlé.

« Nous en connaissons, Monseigneur, dit Veuillot, de ces écrivains-là, qui adulent, qui diffament, qui ne signent pas ce qu'ils écrivent, qui écrivent ce qu'ils ne signeront pas... Frappez là-dessus. A leur égard tout est pardonnable, hormis de les employer. »

En même temps se produisait l'intervention fameuse du P. Gratry, lancé comme un bolide au milieu d'un débat pour lequel il n'était pas fait. C'était un homme de cabinet, membre de l'Académie Française, élève de l'Ecole polytechnique, réellement étranger à la théologie, et que le tumulte qu'il souleva jeta dans une indignation comique. Son cas était énorme. A la définition que tout annonçait comme certaine, il opposait l'allégation d'une héré-

sie constatée chez un pape : le pape Honorius, convaincu d'indulgence pour les monothélites et condamné de ce chef par les pontifes ses successeurs.

Cet argument de grosse polémique jeté dans une controverse auguste et délicate, où la presse catholique réputée la plus vive gardait sur le fond même un ton de grave éloquence, fit un effet odieux et ridicule. Il parut évident à tous qu'on avait stylé le P. Gratry. On lui dit que cela ne l'excusait pas du fait de l'insulte à l'Eglise. Il allégua les droits de la vérité, et crut envelopper ses adversaires dans le crime d'apologie du faux ecclésiastique et du mensonge religieux.

Tout cela faisait pitié. Il dut se taire. Ce fut l'effort le plus violent de l'intrigue, le moins mesuré, celui dont le souvenir a pesé le plus sur la mémoire de ceux que dès lors on nommait dans le public des « faillibilistes ».

Il n'est pas du tout du ressort de ce livre de les juger en théologie. Personne ne peut douter que dans cette controverse il n'y ait eu assez d'apparences du côté de l'opinion rejetée, pour motiver cette opinion chez des prélats également doctes et respectables, animés du seul zèle de l'Eglise. Cela suffit pour imposer à tous le respect de l'opinion dissidente, ralliée plus tard au dogme, quand il fut déclaré ; cela suffirait à condamner le journal qui,

mêlé dans une discussion pour laquelle il eût manqué d'autorité et d'aptitude, aurait affecté de combattre sur le fond. Ceux qui s'imaginent un Veuillot entremis d'une pareille campagne, n'auraient pas tort de l'en reprendre, mais ce qu'il fit était tout autre chose.

En plus de sept cents pages des Mélanges, il n'en a pas cinquante sur la théologie, et ce qui s'y rencontre en ce genre est commun, sans autre dessein que de marquer l'obéissance du fidèle à l'Eglise. On ne trouverait pas un mot qui prétende s'ingérer de juger en théologien la théologie d'aucun père du Concile. Tout son rôle tient dans la bataille livrée contre les menées de l'adversaire. Ces menées seules devaient lui donner son rôle.

Jusqu'à la fin elles tinrent et se renouvelèrent, grâce à une variété de formes extraordinaires.

Tantôt c'est un pamphlet qui décrie le Concile, tantôt un examen moral du *Cas de Conscience* de l'évêque appelé à voter. L'un est si odieux, qu'on hésite à le croire parti même des régions d'où sortent les *Observations* et les *Lettres ;* l'autre semble échapper aux prises du journaliste. Le journaliste peut-il sérieusement disputer un tel cas de conscience ? Cependant il faut frapper, et le métier de la presse oblige à renouveler ses moyens aussi souvent que l'attaque. Pour le cas de conscience, Veuil-

lot se divertit à en traduire l'esprit dans le plaisant fatras de l'écolier Limousin haranguant Pantagruel : « Monseigneur, vous voyez un presbyte humile, mais saint et scient. Vous, ne seriez-vous point un épiscope indocte, cécant, peccant ?... »

Une autre fois une lettre du P. Newman, injurieuse à Veuillot, paraît. Cas difficile, à cause de la personne du signataire. Il répond par une rapide histoire de sa carrière de journaliste catholique, pleine de traits qui l'emportent loin de la polémique, dans l'apologie de la cause même.

Il rappelle sa conversion et quelles pensées le firent entrer dans l'Eglise, dans laquelle il ignorait que des libéraux existassent. « Enfant prodigue, ou plutôt enfant volé, rentrant à la maison paternelle, je ne pensais pas rencontrer là une branche cadette, des frères mariés à je ne sais quelles étrangères, qui me diraient que le père de famille a usurpé, et qu'ils doivent le ramener au droit. » Il aborde les reproches qu'on lui fait, et il en touche la cause profonde. D'autres ont guerroyé, qui veulent maintenant du repos ; mais il est, lui, l'âme d'un journal : « le journal ne se fatigue pas, ne se repose pas, ne vieillit pas, et quand la guerre est terminée sur un point, il la continue sur un autre, voilà le mystère » Veuillot a vu cela, et reconnu l'erreur qui lui faisait entrevoir la paix, pour le lendemain de sa conversion :

« Je rêve au contraire une longue guerre, longue, ardente, inexorable, et qui changera la face du monde ; une guerre sans trêve au profit de la vie, inexorable contre la mort. Et la paix sera dans cette guerre... »

Il a défendu le P. Newman autrefois, souscrit pour payer l'amende à laquelle les tribunaux anglais l'avaient condamné. Il voudrait aujourd'hui n'avoir pas à le combattre. Mais l'art des adversaires est de « jeter sur le tapis ces personnages, dit-il, que je n'y vois pas sans douleur. » Le perfide adversaire ne craint pas beaucoup que ceux-là soient maltraités dans la bataille, et Veuillot craint d'y toucher au contraire. « Il (l'adversaire) ne craint rien de tout perdre, et moi je crains fort de trop gagner. »

Au reste le mot de l'Anglais n'a rien qui le surprenne. Envers la souscription d'autrefois, « il se dispensa de toute forme de courtoisie, ce qui nous révèle qu'il avait une pointe d'esprit libéral, et nous fit comprendre qu'il craignait de se compromettre par une apparence de remerciement. »

Ainsi le journaliste faisait front sur tous les points, dans des circonstances difficiles, avec un à propos parfait. Le Pape l'encourageait : au cours de ces controverses, l'*Univers* fut honoré d'un bref. Le 12 juillet 1870, l'infaillibilité du pape fut décidée. Ce fut, comme on sait, la fin du Concile.

La guerre de la France et de l'Allemagne fut déclarée le 19 juillet. Le 20 septembre, les troupes de l'Italie une entrèrent dans Rome. C'était la défaite de l'Eglise dans l'ordre des puissances de chair, mais qui ne peut effacer le triomphe qu'elle avait remporté dans l'ordre spirituel. La fermeté de Pie IX fut cause de ce triomphe. Mais pour que cette fermeté ne fût pas diffamée, pour que les fruits en fussent reçus avec allégresse et reconnaissance, il fallait quelqu'un pour l'expliquer aux foules, pour arrêter les faux rapports, effrayer la calomnie, déconcerter la ruse : œuvres de brochure volante, œuvres de presse.

La presse de Veuillot, travaillant pendant que délibérait le Concile, avait pourvu à ces effets.

CHAPITRE XII.

VEUILLOT ET LA RÉPUBLIQUE

CHAPITRE XII.

VEUILLOT ET LA RÉPUBLIQUE.

Les controverses tenues pendant le concile, ne devaient plus avoir d'égales dans la vie de Veuillot, pour l'éclat ni pour l'importance. Les années qui suivirent, n'offrirent rien de comparable en fait d'événement religieux, et les événements politiques ne montrent dès lors plus rien qui fût de nature à le faire prendre parti.

Les illusions que l'Empire avait détruites chez lui, ne devaient pas renaître, et dans les dix ans qui séparent la guerre de l'avènement du parti républicain (1879), le pouvoir ne fut disputé que par des compétiteurs auxquels Veuillot ne pouvait prendre intérêt.

L'ordre eut pour répondant le parti catholique libéral. Pour toute mémoire bien informée, pour tout esprit ferme, il était clair que ce parti n'empêcherait pas la Révolution de triompher, et dans les conditions les plus honteuses pour lui. L'*Univers* s'abstint donc,

ferme dans les principes d'une conduite politique qu'il gardait depuis son rétablissement.

L'Ordre Moral ne trouva chez lui que le dédain qu'il méritait ; en même temps tout son mépris se donna carrière sur les hommes de la République.

Elle était représentée par Thiers et Gambetta : Veuillot sentait ce que valait l'un et l'autre. A travers ses articles d'alors, on voit le second figurer en objet de dégoût et de risée, le premier en objet d'aversion et d'impatience. La hablerie grossière de l'un, l'outrecuidance brouillonne de l'autre faisait une riche matière à ses peintures. C'est alors qu'on voit atteindre à son comble l'ironie sourde et mordante dont j'ai parlé : ironie dont le lecteur ne peut s'empêcher de souffrir, toutes les fois que, ni la gaîté légère du persiflage, ni l'enthousiasme pour le vrai bien et les solides principes, n'y font diversion.

Cette souffrance, ne l'oublions pas, était celle de la France elle-même, bernée par le conservatisme libéral, et à qui de misérables intrigues de Parlement fermaient l'horizon politique. La même école qui quelques années plus tôt avait tout fait pour lui diminuer le pape, réussissait à la priver du roi. Peut-être n'y eut-il jamais, pour les âmes clairvoyantes, de jours plus tristes que ceux-là. Les catholiques étaient les maîtres, et pourtant on n'espérait rien. Spectacle plus douloureux encore que ce-

lui des vains efforts qu'ils firent en d'autres temps pour l'emporter, car la possession du pouvoir découvrait alors leur faiblesse. Et cette faiblesse, qui n'avait de cause qu'une complaisance secrète pour la Révolution, l'Eglise et ses principes en endossaient la honte. Le gouvernement, mis aux mains de ceux qui se réclamaient de l'Eglise, ne faisait que l'exposer sur un plus haut théâtre aux railleries et aux insultes.

Des haines plus aveugles que jamais assaillirent l'Eglise. Elle porta le poids de toutes les passions bouillonnant sur la place publique, d'autant plus infailliblement que, tandis que le pouvoir n'osait apporter le remède, l'anonymat parlementaire ne laissait que l'Eglise en évidence.

Elle récoltait cependant le mince avantage d'une protection au jour le jour. Tandis que grondait la tempête, les gens d'Eglise et les hommes d'œuvre jouissaient de savoir leurs amis au pouvoir ; ils avaient la faveur des bureaux. L'Eglise était menacée, mais tout ce qui tenait à elle recueillait des avantages de parti. Avant de subir la rude fortune réservée aux partis vaincus, on menait la vie des partis vainqueurs, telle que la République la donne.

Il faut voir chez Veuillot le train de ce régime, et la peinture cuisante et cinglante de l'ignominie parlementaire ; ceci par exemple, écrit en 1874 :

« Le ministère est reconstitué sous la présidence de M. de Broglie, cru mort ; il se compose de tous ses collègues, crus morts avec lui. Mais personne n'était mort. Il n'y a de mortes que les espérances de ceux qui espéraient leur succéder par un coup de chance. C'était d'ailleurs de légères espérances, et elles ne sont pas beaucoup mortes. Dans les parlements, surtout dans le nôtre, qui est porté vraiment à un point de perfection inimaginable, il peut toujours arriver qu'on gagne le gros lot, même sans avoir mis à la loterie. M. de Franclieu en est la preuve. On sait que le ministère lui a été offert, et il a eu besoin de toute sa présence d'esprit pour s'en tirer. Ces aventures touchent au système. Penser que tout le monde peut se lever simple député et se coucher ministre ! Quelle nouvelle à télégraphier vers une épouse amoureuse de la gloire, et vers des amis qui aspirent aux bureaux de tabac ! Il est vrai que parfois cela paraît manquer un peu de sérieux... »

Et ceci, écrit six mois après :

« M. de Broglie tomba du ministère hier sur les quatre heures, sans effort et sans façon. Il s'agissait de fixer un ordre du jour. Entre deux lois à discuter, il voulait commencer par l'une ; la majorité n'attendait que de le savoir pour vouloir commencer par l'autre. Lorsqu'il eut déclaré son choix, *v'lan !*

et le voilà par terre. Le *Figaro* trouve que c'est « immoral », et qu'un ministère ne se renverse pas comme cela. Peut-être bien. Mais on a voulu faire quelque chose pour le cabinet de M. de Broglie, qui vivait de la même manière... Pour le moment sa chute est une petite justice qui fait généralement plaisir, sans enivrer personne. On dit qu'il est *renversé*, pour l'ornement du discours, et parce qu'on est habitué à ce mot pompeux. Dans le fait il n'est que mis en pénitence. Son nez déplaît. Avant six ou neuf mois, il s'en sera fait un autre qui pourra aller encore un bout de temps... Il pourra, dans six ou neuf mois, succéder à son successeur. »

Il est agréable de penser qu'aujourd'hui à l'heure où je recopie ces lignes, il n'y a pas un Français qui n'approuve ces peintures, qui n'y trouve le régime parlementaire traité avec tout le sérieux et les égards qui lui sont dus. Il imposait alors ; et, parce qu'entre les mains des conservateurs il distribuait les places, il avait la confiance des conservateurs.

Il faut tenir compte de cela si l'on veut comprendre comment, après l'échec encouru avec l'Empire par le libéralisme, au milieu d'un élan de l'opinion vers l'ordre comme on n'en avait pas vu depuis un siècle, les hommes de parlement ne s'en crurent pas moins assez forts pour empêcher la Restauration.

Avec le comte de Chambord cette restauration se

présentait comme la fin de l'anarchie révolutionnaire en possession de l'Etat depuis quatre-vingt-neuf. Les hommes du parlement la souhaitaient, n'étant pas si aveugles qu'ils ne sentissent la menace du parti de Gambetta ; de plus elle fut trouvée facile, depuis que l'entrevue de Frohsdorf eut effacé le souvenir de l'usurpation d'Orléans, et réuni la maison de France. Seulement, autour de la maison de France unie, l'orléanisme coudoyait les fidèles de la légitimité, et d'autre part tant de légitimistes étaient imbus de l'esprit parlementaire, que la notion de l'ordre monarchique était diminuée de ce côté. Du côté des hommes au pouvoir, l'orléanisme l'emportait. Ainsi le parti conservateur d'alors pris dans son ensemble ne différait pas beaucoup, en politique, de l'orléanisme pur.

Cet esprit le tirait en arrière, à mesure que l'instinct de la conservation le poussait. Enfin, la Restauration échoua. Elle n'eût pu réussir que moyennant un compromis du Prince et de ses partisans libéraux, compromis qui l'eût empêchée de vivre.

Plus on réfléchit à ce fameux échec de la Restauration de 1873, plus on se persuade que le mal a tenu à l'établissement d'un gouvernement de parti au lendemain de la terrible guerre. C'est le crime des coteries politiques, non pas la faute de l'opinion, qui alors, comme cela s'est vu plusieurs fois depuis,

se prêtait à tout ce qu'on eût voulu pour le bien du pays et de l'Eglise. Cet état dura quelque temps, assez pour qu'on en eût tiré de l'ordre ; mais on n'en tira que des députés. Ces députés en dix ans devaient défaire ces dispositions de l'opinion, et en attendant ils eurent soin de pourvoir à ce que personne ne vînt les en empêcher.

En ce temps-là comme au temps du concile, Veuillot fut le vrai représentant de cette opinion catholique profonde, dont celle des coteries altérait le témoignage et interceptait les manifestations. Outre tout ce qu'on a vu déjà, un trait pourra montrer à quel point il en fut l'interprète : la préoccupation de l'intérêt national, la vivacité du patriotisme qui, depuis 1870, éclate dans la polémique de Veuillot. On ne l'avait vu mener la guerre que pour l'Eglise ; il la mène désormais en même temps pour la nation. Le nom et l'intérêt de la France figurent chez lui incessamment alors auprès de l'intérêt catholique.

Depuis 1870 un lecteur moderne n'est pas peu frappé de s'apercevoir que Veuillot tient le langage de ce que nous appelons un *nationaliste*. Cela était naturel après ce qu'en tant que Français, chacun avait souffert de la guerre, et l'on ne peut que reconnaître dans cet esprit renouvelé l'effet du sentiment général du pays ; toutefois on manquerait je

crois d'exactitude, en n'y signalant pas aussi quelque chose de particulier aux catholiques d'alors.

C'est que le parti ennemi de l'Eglise qui tint le pouvoir un temps et se préparait à le reprendre, s'était parfaitement découvert, à ceux qui le voyaient de bonne place, comme indifférent à l'égard de la patrie. Aux derniers rangs de la foule Gambetta pouvait donner l'illusion d'un patriote ; ceux qui le suivaient de près démêlaient parfaitement ce que chacun sait aujourd'hui : l'internationalisme maçonnique du phraseur. De plus l'internationalisme de la Révolution s'était révélé dans la Commune. Il se forma de ces évidences un patriotisme catholique, excessivement caractéristique du temps, et que nous avons vu se maintenir dans son caractère d'origine jusqu'aux environs du ralliement.

Ce patriotisme mettait l'opinion catholique en communication directe avec les manifestations du sentiment simplement populaire, pendant que d'une part les chefs républicains y restaient étrangers, et que de l'autre les libéraux conservateurs l'exprimaient un peu différemment. Non pas que l'Ordre Moral n'ait été patriote, mais ce sentiment n'épousait pas chez lui cette forme ombrageuse, n'inspirait pas cette offensive, que le mot de nationaliste désigne.

C'était un nouveau signe de l'unisson qu'il y eut

entre l'âme de Veuillot et le sentiment public dans ce qu'il a de plus essentiel, et tel qu'il se révèle en temps de crise. Le parti qui au temps du concile se plaignait qu'il fût trop habile à créer des courants d'opinion, n'a jamais mérité le même reproche. Rien n'est plus séparé de l'opinion française, que la coterie dévote libérale : elle est en horreur au pays. Et s'il est vrai que dans cette horreur la haine de l'Eglise compte pour une part, n'oublions pas partant que cette haine a toujours cédé au sentiment de l'ordre, chaque fois que dans l'opinion catholique ont prévalu l'angoisse du salut public et les enseignes de la dictature.

Toute la France fut avec l'opinion catholique pour Bonaparte le 2 décembre 1851, comme nous l'avons vue l'être pour Boulanger, le 27 janvier 1889. Elle l'eût été de même en 1873 pour acclamer le comte de Chambord, si les libéraux n'avaient pris soin de se placer entre la France et son roi. Ne cessons de répéter que l'élément libéral est l'élément diviseur essentiel de l'opinion française d'avec l'Eglise. Cependant il vit dans cette erreur risible, que seul il est capable de rapprocher l'opinion française de l'Eglise. Mais il suffit de voir que jamais on ne crie à la calotte plus fort, que quand l'élément libéral prend la conduite, soit de l'opposition, soit des affaires.

Dans un sentiment nationaliste, voici ce qu'écrivait Veuillot :

« Pourquoi M. Waddington est-il ministre des Affaires Etrangères ? pourquoi ministre français, puisqu'il est Anglais de cœur et d'éducation ? pourquoi ministre politique d'un pays catholique, puisqu'il est protestant et appartient à une religion essentiellement étrangère à la France, et même ennemie de la France, si bien que la politique personnelle de M. Waddington est étrangère à la France, comme sa religion ? »

A la lecture du message du Maréchal de 1877, qui consacrait l'humiliation de l'Ordre Moral devant le parti républicain :

« M. de Bismarck, dit Veuillot, a gagné aujourd'hui sa principale victoire, la plus grande et la plus complète qu'il remportera jamais. Les autres n'ont été que le triomphe de ses armes, celle-ci est le triomphe de sa politique... Heureux ceux qui voudront mourir catholiques, *ils mourront Français.* »

C'était des traits qu'on n'avait jamais lus sous la plume de personne avant 1870. Depuis ils se sont multipliés ; constatons-en ici les premiers et les plus éclatants exemples.

Veuillot distingue la République de la France. En fait, on vient de lire dans quelle hostilité il repré-

sente l'une envers l'autre ; en droit la différence n'est pas moins évidente ; et les raisons en tiennent dans ce beau mot de notre auteur : « Le suffrage universel, tyran universel du sentiment universel. » Le sentiment universel : signe délicat de l'ordre, apanage naturel du gouvernement légitime. Dans l'oppression constante de ce sentiment, gît la marque de la tyrannie ; et pour causer cette oppression il n'y a pas d'instrument plus sûr que le suffrage. En conséquence le régime du suffrage vit en guerre avec le sentiment public, il se sépare de la nation.

Ainsi tout l'essentiel d'une politique nationale autant que catholique s'y trouve, et nous ne pouvons, au terme de cette histoire, qu'admirer la force et la justesse de ce dernier développement de la pensée de Veuillot.

C'était le testament que cette illustre carrière devait laisser à nos générations. Il ne passa pas dans les faits. Dans les circonstances créées par le régime catholique libéral, toute action politique échappait à Veuillot. Il ne put qu'assister, en signalant ses fautes et plus encore l'erreur de son principe, à la décadence de l'Ordre Moral. Ce régime était l'héritier des doctrines qu'il avait vues à l'œuvre dans l'opposition menée sous Louis Philippe par le parti catholique, et dont il s'était séparé.

Pendant vingt ans on lui avait reproché cette

séparation comme un crime ; le court passage que ces hommes firent aux affaires en 1850 n'avait pas suffi à les rendre modestes. Sept ans de pouvoir montrèrent ce qu'ils pesaient, et Veuillot ne mourut pas sans avoir joui de l'amère consolation de voir éclater leur incapacité, de voir leur esprit de chimère et d'illusion offert en spectacle à la France, battu par les grossiers prestiges des charlatans de la République.

Veuillot mourut à soixante-dix ans, en 1883. Depuis quatre ans, une faiblesse générale l'avait fait cesser d'écrire. L'*Univers* paraissait sans lui et continuait sa politique. M. Eugène Veuillot en était directeur, M. Arthur Loth, M. Auguste Roussel, M. Nemours-Godré, venu plus récemment, en entretenaient l'esprit avec un respect de disciples. Dix ans plus tard c'était par eux qu'on pouvait encore en toucher la source vive, le connaître mieux et plus profondément que ne sauraient faire ceux qui n'ont que les livres du maître pour s'instruire.

Le moment est venu de mettre la dernière main au portrait que j'ai tracé de cet esprit, par le récit de l'adhésion fameuse que Veuillot fit, en cette fin de sa carrière, à la monarchie légitime.

Cette adhésion a été quelquefois rapportée dans des termes assez inexacts. On a dit que l'homme seul, dans le comte de Chambord, avait eu sa con-

fiance, non le principe. Une fois de plus cette démarche aurait accusé chez lui, comme en 1851, comme en 1867, la négligence de la légitimité. Il n'en est pas ainsi, et l'on verra ici que cette adhésion à l'homme ne fut qu'un commencement, qu'elle fut l'entrée de la route royale, au bout de laquelle Veuillot devait accueillir la vérité politique tout entière.

Nous n'appartenons pas, disait-il alors, à ce qu'on appelle le parti légitimiste ; « mais nous sommes partisans de la monarchie chrétienne. A ce titre Henri de Bourbon, sans être notre chef, est, si l'on veut nous permettre ce mot, notre *homme*, l'homme véritable qu'il faut à la monarchie, et sans lequel il n'y aura pas de monarchie chez nous. »

Ce ralliement de principe à la monarchie, remontait pour Veuillot à 1850 ; il avouait désormais d'en trouver l'unique instrument dans le comte de Chambord ; c'était une adhésion de fait, fondée sur des raisons religieuses. Le Charlemagne, qu'il avait cru trouver dans Napoléon, il reconnaissait que les circonstances sont incapables de le créer, et que l'arbitraire providentiel ne se joue pas tellement des couronnes, que la première investiture venue annonce l'introduction d'une dynastie nouvelle au livre des desseins éternels : il y fallait des conditions antérieures à l'accession même, qu'il trouvait dans le comte de Chambord.

Telle était la déclaration parue dans l'*Univers* en juillet 1871, quelques semaines après la Commune. Mais elle allait bientôt céder à des affirmations plus fortes. Comme, en 1872, on lui reprochait de s'être vendu :

« Je n'ai trouvé, dit-il, qu'un acquéreur, Henri V, celui-là précisément que je n'ai pas vu. Je me suis vendu à son fier visage d'honnête homme, de prince chrétien *et français*. Ces chaînes d'or ne lui ont pas attaché aussi solidement que j'aurais voulu, des amis sur lesquels il devait compter. Pour moi, elles me lient, et je dirais volontiers que, *comme Français*, *elles me relèvent*. Depuis longtemps aucun de mes maîtres ne m'avait ainsi parlé. Dans ces conditions-là je lui appartiens. »

Ce qu'on trouvera important ici, et qui marque formellement une étape nouvelle, c'est la considération de la France. Dans le précédent morceau l'investiture divine est seule en cause, ici la qualité politique intervient. Une troisième déclaration achève l'adhésion de principe. Elle est de 1873, du 25 mars.

Dans la préface qu'il a donnée à la troisième série des Mélanges, M. François Veuillot la cite en preuve que Veuillot « a toujours accepté le pouvoir établi. » Il en extrait quelques passages qu'il coupe après cette parole-ci : « Tout montrait qu'il fallait en venir, non pas au parti, mais à l'homme... » C'est laisser

de côté le plus intéressant, et exposer le lecteur au contresens que commet involontairement le citateur. *Homme* ne s'oppose ici ni à *chef*, ni à principe ; il s'oppose à *parti*. Il signifie que Veuillot n'est pas entré dans le parti royaliste, qu'il est simplement allé au roi ; que, laissant de côté les royalistes et leurs intrigues, intrigues honteuses en ce temps-là, il s'est soumis à l'homme, et n'a vu que lui. Fort bien, c'est là la vraie profession royaliste. La monarchie n'est pas une théorie, ni une coterie, ni surtout un parti, c'est la dynastie, c'est le roi.

Etre républicain, c'est vouloir que les républicains gouvernent ; être libéral parlementaire, c'est vouloir que les libéraux d'esprit parlementaire gouvernent ; être royaliste, ce n'est pas vouloir que les royalistes gouvernent ; ils n'y vaudraient pas mieux que les autres ; c'est vouloir rendre l'Etat au roi.

Maintenant écoutons la déclaration du maître. Dans l'histoire des idées du siècle, c'est une pièce capitale. En ce qui concerne la défense catholique, si l'on considère sa clarté, sa vigueur, la profondeur de ses aperçus, le ton de confession qu'elle épouse, le mérite et l'expérience de celui dont elle émane, elle occupe le premier rang. La voici :

« *M. de Falloux peut mettre en doute nos sentiments légitimistes qui sont relativement d'assez*

fraîche date. Nous ne nous vantons point d'être des légitimistes éprouvés. *Nous avons plutôt éprouvé la légitimité.*

Il a fallu que de longs et terribles événements **nous démontrassent la vigueur sociale de cet élément politique,** *dont nous avons cru que la France pouvait se passer.*

Nous sommes entrés dans la vie politique après 1830 ; nous y avons rencontré le faux droit monarchique tout fait, tout établi ; et, avec beaucoup d'autres, nous l'avons pris tel qu'il était, parfaitement résolu à combattre d'abord pour la liberté de l'Eglise, et à ne nous occuper ni de faire ni de défaire les gouvernements. Nous avons suivi consciencieusement cette voie, dont M. de Falloux, alors plus légitimiste que nous, ne s'éloignait pas sensiblement. Il était catholique et du parti légitimiste ; nous étions catholiques et du parti catholique, c'est-à-dire sans parti, ce que le parti purement légitimiste nous reprochait assez.

Cependant le vrai droit monarchique nous a vaincus en se démontrant nécessaire. *La démonstration s'est trouvée complète après l'écroulement du 4 septembre. 1830, 1848, 1852, 1870, quelles dates, et quelle suite présente ! Il a fallu tout cela, et plus que tout cela. Il a fallu l'accent loyal et hardi du comte de Chambord, et la solidité et la majesté de ce vieux*

droit désarmé à travers tant et malgré tant de catastrophes, engendrant des succès encore plus redoutables du mensonge et du néant.

Alors, sans nous préoccuper d'entrer dans le parti légitimiste, nous sommes venus là **où tout montrait qu'il fallait venir, non au parti, mais à l'homme,** *qu'une portion considérable du parti abandonnait misérablement ;* **non au système, mais au droit.** »

Rien de plus net, rien qui mette plus clairement et avec plus d'éclat aux pieds du roi de France, l'expérience de trente ans de défense catholique et de quatre révolutions, scrutées et méditées pour le service de Dieu.

Cette expérience, Veuillot l'a résumée dans un article où la révolution de 1830 et la présidence de M. Thiers forment les deux bouts du tableau : « En quelques heures d'émeute (1830) la France perdit les fruits de l'expérience la plus douloureuse et des efforts de réparation les plus heureux. » Louis Philippe et Napoléon contribuent à l'accroissement du mal. Quarante ans après le canon vainqueur de la guerre d'Afrique, c'est l'invasion. « Comment en moins de quarante années avons-nous fait cet abominable chemin d'Alger à Sedan ? »

Que si l'on veut analyser le fond de la pensée du maître sur ce chapitre, on trouvera que c'est l'in-

térêt national, considéré dans sa nature, dans ses signes, dans ses exigences, qui a inspiré cette conversion :

« Nous n'avons pas abandonné le droit du peuple, dit-il ; nous avons avoué que le droit du peuple n'était que là. Nous nous sommes dit et nous avons avoué que... la république de tout le monde n'avait qu'un président possible, le roi de France, le roi très chrétien. » Et ailleurs : « La vérité est que la France manque d'organe... Il n'y a en France qu'un désir vraiment unanime, c'est celui de voir surgir enfin un fondé de pouvoir universel... La France appartient dans son cœur à celui qui dira : J'affirme qu'il y a une France, affamée d'ordre vrai, de justice et de grandeur, insultée et ruinée depuis cent ans par les plus stupides mensonges, et qui veut secouer cette lèpre et vivre comme elle a vécu. Je suis cette France-là. Rangez-vous, laissez vivre la France. »

Celui qui aura lu ces passages n'aura pas de peine à comprendre un article dont quelques-uns ont mieux aimé citer le commencement que le contenu, dans lequel Veuillot parle de la nécessité *d'organiser la démocratie.*

On s'imagine qu'il s'agit du problème social posé par les démocrates chrétiens de nos jours. Nullement. Ce dont il s'agit, c'est le problème politique

de pourvoir à l'intérêt général. C'est la question que nous traitons ici. Veuillot la résout par la royauté.

« Si l'on regarde, dit-il dans l'article en question, quel est, au rapport civil, le représentant légal de ce peuple opprimé, l'homme qui a davantage le droit de parler et même de stipuler pour lui, on n'en trouve pas d'autre que Henri de Bourbon, fils de France. » Et plus loin : « Sans être défini, le droit de Henri de Bourbon, véritable représentant du peuple chrétien, est celui d'un fondé de pouvoir universel, pouvant décréter des réformes immenses et imposer à la nation des conditions fondamentales contre ses préjugés les plus enracinés. »

Ainsi *la démocratie*, c'est le peuple, ou si l'on veut ses intérêts, l'intérêt de tous. *Organiser* ces intérêts, c'est leur donner un organe, dont ils manquent, et cet organe ne peut être que le roi Henri V. *Organiser la démocratie*, c'est *incarner* dans le roi l'intérêt *national*. Très rigoureusement, c'est le point de vue du nationalisme intégral.

Il est à peine besoin de remarquer qu'une adhésion ainsi motivée ne laisse aucune place à la chicane en ce qui concerne la désignation dynastique. La succession naturelle du trône ne pouvait être que sa loi. Veuillot n'est pas de ceux qu'ait jamais offensés la réconciliation de la maison de France scellée dans l'entrevue de Frohsdorf. Il a salué cette récon-

ciliation, il en a loué le noble prince dont la visite la rendait publique. « L'initiative de la démarche, écrivait-il, appartient à Monsieur le Comte de Paris. Elle lui fait le plus grand honneur. » Et ceci : « On prétend qu'il n'a été rien dit. S'il n'a été rien dit, c'est que tout était entendu. »

Et comme la *Presse* osait écrire qu'en faisant l'unité *dynastique*, l'entrevue n'avait pas fait l'unité *politique* : « Il faut, répond Veuillot, chercher un moment pour trouver en quoi consiste la différence. » La *Presse* appelait l'entrevue une « réconciliation de famille » et contestait qu'il y eût « fusion ». Fusion non pas assurément. C'était le mot des libéraux ; il supposait deux éléments quand au contraire il n'y en avait qu'un : la monarchie, la maison de France. La fusion pour eux c'était d'accorder, comme ils disaient, *le droit monarchique* avec *le droit constitutionnel*. Veuillot répondait en ces termes : « Définir le droit monarchique et en chercher l'accord avec le droit constitutionnel serait en effet une grosse besogne et qui demanderait du temps, surtout de la façon dont on l'a entendu jusqu'ici. Mais il y a des moyens abrégés ; nous croyons, à l'encontre de la *Presse*, que la réconciliation a été justement ce moyen-là. »

On voit ici l'esprit réaliste du maître. Et comme, dans cet événement pratique et nécessaire, il sentait

la majesté de l'histoire, celle des personnes royales et de la France elle-même ! Faisant d'avance le tableau de l'entrevue, pressant, par la voie de la presse, le comte de Paris de s'y rendre : « Ce que vous avez à faire, monseigneur, c'est d'aller aujourd'hui de vous-même trouver votre souverain. Vous lui ferez passer votre nom et vous lui direz : Sire, j'ai trop attendu, pardonnez-moi, mais enfin me voici, que faut-il que je fasse ? — Il vous répondra, selon toute apparence : Mon enfant, puisque vous voilà, d'abord embrassez-moi. Ensuite j'écrirai à la France que vous êtes rentré ; et vous, vous écrirez à ma cousine et à mes neveux de venir vous rejoindre ici. Alors on saura *qu'il y a une famille royale*, et le bon sens français, aidé de Dieu, fera le reste. »

Cela était écrit en novembre 72. L'événement eut lieu huit mois après sans plus d'emphase et avec les mêmes effets.

Cependant, quoique Veuillot mît le tout de la restauration nationale dans le simple retour du roi, il ne laisse pas, chose remarquable, d'en envisager les conditions normales. Au-dessous du pouvoir royal, il imagine les libertés, conçues non pas en forme parlementaire, mais dans l'autonomie des corps, qu'il appelle des *républiques*. Ces républiques prospéreront sous la garantie de l'Etat organisé, c'est-

à-dire pourvu de son organe. La formule du *Roi protecteur des Républiques françaises*, lui est à peu près empruntée. Il dit *président*.

« Roi de France, c'est-à-dire, par les réformes futures de la décentralisation, roi des Frances, ou président héréditaire des républiques françaises, c'est la même chose au fond. Aucune monarchie n'est praticable sans le plus large essor de libertés publiques et sans la participation républicaine du peuple au gouvernement et à l'administration ; aucune république n'est possible sans la présidence héréditaire... **Or, s'il s'agit de trouver une tête et de satisfaire à cette urgence, l'on peut avoir des sentiments personnels et de parti fort différents ; on peut préférer Orléans, Bonaparte, Thiers... la raison générale désigne Henri de Bourbon.** C'est lui seul qui peut réunir toutes les fractions, malheureusement si divisées du très, grand et très tenace parti monarchique, et leur assurer la victoire. C'est lui seul encore qui peut rallier dans une vaste mesure les sections honorables et sérieuses du parti républicain, et satisfaire à ce qu'il y a de juste au fond des aspirations désordonnées et renversées du socialisme. »

Cependant, que l'heureuse pensée de tous ces bien-

faits ne nous en cache pas les conditions. Il y faut un pouvoir souverain, auquel nul parti n'aura la prétention de dicter des constitutions. Tout ce qu'on ferait en ce sens, charte ou pacte, débattu, consenti, et dont l'acceptation conditionnerait le retour du roi, supprime tout remède à nos maux. Aussi bien, où voit-on que le sentiment public tienne le moins du monde à ces cérémonies ?

« La France aimerait que cet homme ne perdît pas le temps à lui proposer une constitution politique... »

En voici la raison lucide :

« La *sagesse* conservatrice a créé la monarchie constitutionnelle sur un pied et dans des principes qui ont contraint la monarchie constitutionnelle de créer l'unité italienne, l'unité allemande, le suffrage universel et le peuple pétroleux. Cela est fait. Et parce que cela est fait et n'est pas facile à défaire, l'avenir se présente avec un caractère d'austérité qui refuse le vieux amusement de la monarchie constitutionnelle... La civilisation n'est désormais qu'un camp retranché, au milieu d'une sédition partout ailleurs victorieuse, et ce camp lui-même est entamé. L'heure de la dictature est venue. La monarchie sera d'abord une dictature, ou ne sera rien qu'un misé-

rable essai qui obéira sans résistance à la dictature déjà constituée de la sédition.

Conservateurs, il faudra savoir se taire et obéir devant le roi, ou se taire et obéir devant celui qui se dira le peuple. »

Ces appels, ces exhortations, ces menaces, datent de quarante ans ; cependant tout concourt à les faire entendre aujourd'hui mieux que jamais. Le ton en est toujours jeune ; pas un mot du vocabulaire n'est à changer.

A-propos merveilleux, qui tient de l'éternité du vrai et de la justesse d'un noble et sincère esprit. L'un et l'autre seront, pour tous les bons Français, pour tous les catholiques de France un encouragement et un exemple.

FIN.

TABLE.

INTRODUCTION. 7

CHAPITRE I. — La défense catholique en France aux environs de 1840. 25

CHAPITRE II. — Comment Veuillot y prit sa place. ... 45

CHAPITRE III. — La bataille pour la liberté de l'enseignement. 67

CHAPITRE IV. — La loi Falloux. 91

CHAPITRE V. — L'attitude de Veuillot fixée. 113

CHAPITRE VI. — Jugement sur Veuillot écrivain. 135

CHAPITRE VII. — Veuillot et Napoléon III. 157

CHAPITRE VIII. — L'amitié de Pie IX. 181

CHAPITRE IX. — Veuillot sans journal. 203

CHAPITRE X. — *L'Univers* rétabli. 225

CHAPITRE XI. — Le Concile du Vatican. 247

CHAPITRE XII. — Veuillot et la République. 271

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie. Lille-Paris-Bruges.

National Library of Canada
Gifts and Exchanges Unit
WITHDRAWN
RETIRÉ
Bibliothèque nationale du Canada
Unité des dons et échanges

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

PQ 2471 .V7 Z65 1912
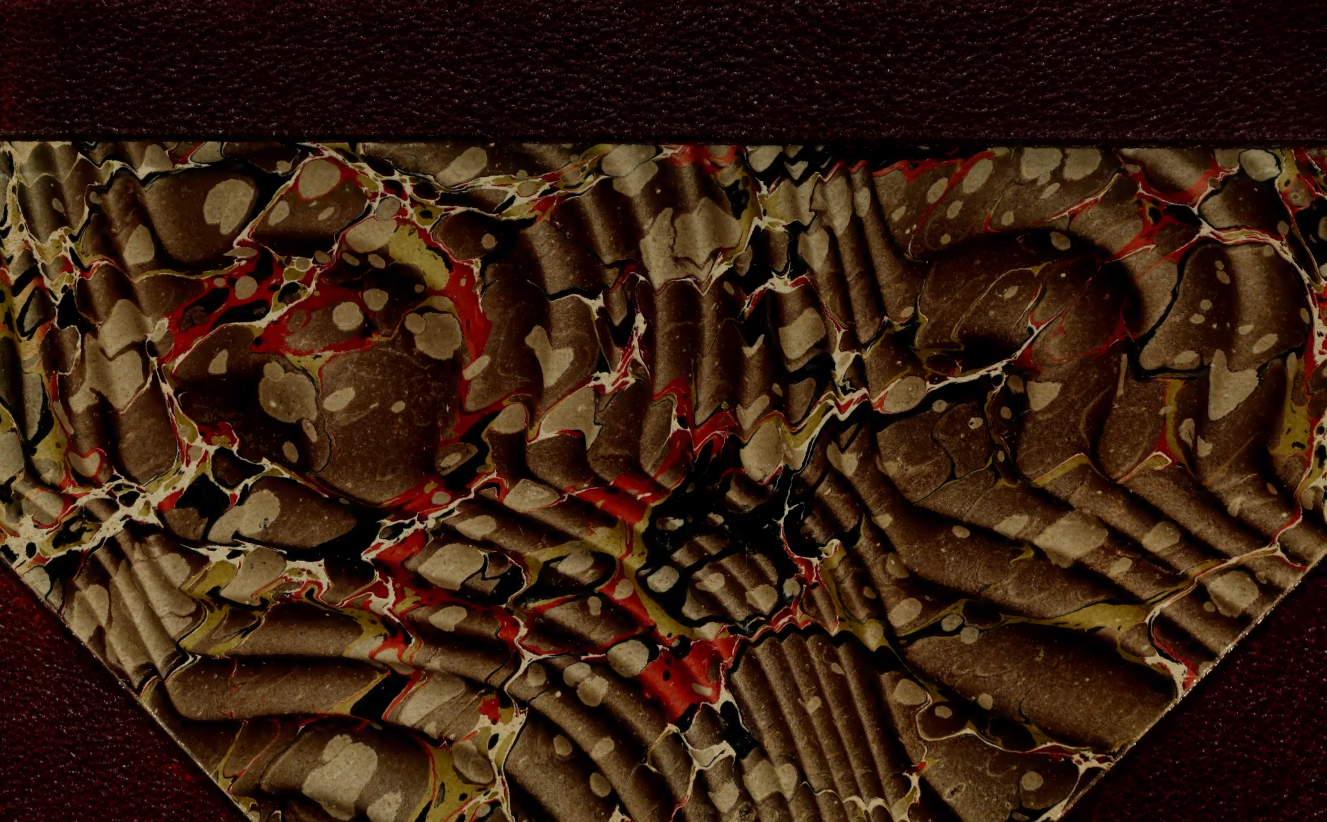
a39003 003338521b